



Joint and Intersectoral Analysis Framework



JIAF 2.0

Manuel Technique

Partenariat Global du JIAF



Remerciements

Le manuel technique du JIAF 2.0 est le résultat d'un processus de collaboration qui a rassemblé des partenaires de toute la communauté humanitaire, y compris des agences de l'ONU, des organisations non gouvernementales, des clusters humanitaires, des agences spécialisées et des bailleurs de fonds.

Le développement du JIAF 2.0 a été coordonné par l'unité de gestion de projet du JIAF, sous la direction de Leila Oliveira, avec l'engagement total du groupe consultatif du JIAF et du groupe de travail sur la méthodologie du JIAF.

Les partenariats du JIAF comprennent les partenaires suivants (par ordre alphabétique) : ACAPS, Affaires mondiales Canada, Cluster mondial Abri, Cluster mondial CCCM, Cluster mondial Éducation, Cluster mondial Nutrition, Cluster mondial Protection, Cluster mondial Santé, Cluster mondial Sécurité alimentaire, Cluster mondial WASH, Le Conseil Norvégien pour les réfugiés (NRC), La Direction générale pour la protection civile et les opérations d'aide humanitaire européennes de la Commission européenne (DG-ECHO), Domaine de responsabilité des droits au logement, aux biens fonciers et à la propriété (AoR HLP), Domaine de responsabilité de l'action anti-mines, Domaine de responsabilité de la Protection de l'enfance, Domaine de responsabilité de la Violence basée sur le genre, FAO, FCDO, HCR, IPC, OCHA, OIM, OMS, PAM, REACH Initiative, Save the Children, SIDA, UNFPA, UNICEF, USAID.

Le JIAF 2.0 a été développé grâce au travail acharné des membres suivants du groupe de travail sur la méthodologie: Alberto Castillo, Alin Luchian, Alisa Ananbeh, Ana Maria Pereira, Anne Marie Turmine, Anthea Moore, Anteneh Dobamo, Boris Aristin, Brian McDonald, Cara Kielwein, Cristina Majorano, Dana Cristescu, Emanuel Souvairan, Emily Siu, Emmi Antinoja, Fawad Hussein Syed, Herbert Tatham, Hussien Ahmad, Ivan Cardona, Kaija Korpi-Salmela, Kashif Rehman, Katelyn Rogers, Lilian Kastner, Luis Hernando Aguilar, Marie-Amandine Grand, Mohamed Salem, Nicholas Archdeacon, Nicolas Servas, Ryan Arias Delafosse, Seth Caldwell, Rebecka Rydberg, Robert Trigwell, Rofand Khalaf, Tamara Low, Vincenza Lofino et William Woodward.

Les collègues basés dans les bureaux de pays ont apporté une contribution substantielle au processus de développement technique en consacrant leur temps et leur expertise au feedback, aux idées techniques et aux recommandations lors des groupes de réflexion, de la simulation du JIAF 2.0 au Caire et des tests à distance. La liste complète des contributeurs est disponible à l'annexe 4. Nous tenons à remercier tout particulièrement et spécialement ceux qui se sont surpassés pour organiser des activités pilotes en Somalie et en Colombie, participer à de nombreux événements de développement technique et/ou apporter des contributions substantielles à ce manuel : Barbara Batista, Gordon Dudi, Isaack Manyama, Ismail Mohamed, James Steel, Jean-Noel Melotte, Justin Brady, Justus Vundi, Kumudu Sanjeewa Warapitiya Acharige, Reem Nashashibi, Sandeep Bashyal, Shannon O'Hara, Sylvia Echeverry Vargas, Umar Daraz, Willem Muhren, Yakoubou Mounkara Oumarou, Yonny Serrano, Zully Tellez.

Le groupe consultatif du JIAF a assuré la supervision et l'orientation tout au long du processus de développement : Abdul Majid, Alex Beattie, Anette Dahlström, Angel Pascual, Angeliki Nika, Ashley McLaughlin, Astrid Haaland, Boris Aristin, Dher Hayo, Elisabetta Basile, Elizabeth Lock, Elisabeth Vikman, Eric Branckaert, Francoise Ghorayeb, Gerard Van Driessche, Jennifer Chase, Jim Robinson, Jonathan Polonsky, Joyce Mutiso, Kamau Wanjohi, Katharina Thote, Kristina Dimitrova, Liam Murphy, Lisa Peterson, Marie-Hélène Kyprianou, Muhammad Rizki, Naouar Labidi, Nayana Das, Neil Bauman, Neil Marsland, Nisar Syed, Noah Taylor, Ron Pouwels, Michelle Brown, Monica Ramos, Linda Doull, Philip Gregory Smith, Rachel Lozano, Ross Tomlinson, Tamara Low, Thorodd Ommundsen, Sarah Collman, Stefano Fedele, Wan Sophonpanich, Zola Dowell.

Le comité directeur du JIAF s'est occupé de l'orientation stratégique et des orientations : les coprésidents Ramesh Rajasingham, Jeanette Camarillo, Andrew Wyllie, Jeffrey Labovitz et Tristan Burnett, et les membres Abdul Majid, Altaf Musani, Andre Griekspoor, Annika Sandlund, Begona Birath-Barientos, Cecilia Roselli, Camille Pabalan, Casey Harry, Charles Pirotte, Dylan Winder, Emma

Fitzpatrick, Giancarlo Cirri, Ingo Piegeler, Jakob Wernerman, Katie Rickard, Lisa Peterson, Meritxell Relano, Michelle Brown, Neil Marsland, Natalie Eisenbarth, Nathalie Herlemont, Zola Dowell.

De la part de l'unité de gestion de projet du JIAF, nous souhaitons remercier Alexandra Lazau-Ratz pour sa contribution en tant que co-présidente des groupes de travail techniques dans la deuxième partie du processus de développement du JIAF 2.0. Nous remercions également Nicholas Haan, qui a fourni des orientations stratégiques et techniques au cours de la deuxième partie du développement du JIAF 2.0. Nous tenons à remercier Muhammad Kashif Nadeem et Rawa Mohammed qui ont

développé la plateforme d'analyse du JIAF et apporté leur expertise en matière de gestion de l'information. Nous remercions tout particulièrement Elena Imberti, qui a apporté un soutien inlassable en matière de gestion de projet, de stratégie et de planification. Enfin, nous tenons à exprimer notre sincère reconnaissance à Esther Waters-Crane et Benedetta Cordaro pour leur leadership stratégique et technique lors de la première phase cruciale du développement du JIAF 2.0.

Ce manuel a été rédigé par Leila Oliveira et Nicholas Haan et révisé par le groupe de travail sur la méthodologie.

A handwritten signature in blue ink that reads "Leila Oliveira".

Leila Oliveira

Unité de gestion de projet du JIAF

Table de matières

Partie 1 : JIAF 2.0 Vue d'ensemble	5
Qu'est-ce que le JIAF 2.0 ?	6
Pourquoi le JIAF 2.0 est-il nécessaire ?	7
Quelle est la valeur ajoutée du JIAF 2.0 ?	7
Comment fonctionne le JIAF 2.0 ?	9
Comment le JIAF 2.0 est-il mené au niveau du pays ?	10
Quelle est la structure de gouvernance du JIAF 2.0 ?	12
Comment la qualité du JIAF 2.0 est-elle assurée ?	12
Quels sont les principaux défis et limites du JIAF 2.0 ?	13
Partie II: Méthodes JIAF 2.0	15
A. Aperçu des méthodes	16
Cadre d'analyse du JIAF 2.0	16
Boîtes à outils du JIAF 2.0	17
Plateforme d'Analyse du JIAF 2.0	17
B. Orientation étape par étape	19
Module 1 : Facteurs contributifs et portée de l'analyse	20
Objectifs et résultats	20
Boîte à outils 1 - Vue d'ensemble	20
Orientation étape par étape	22
Module 2 : Besoins sectoriels interopérables	27
Objectifs et résultats	27
Boîte à outils 2 – Vue d'ensemble	27
Orientation	32
Module 3 : Besoins intersectoriels	34
Objectifs et résultats	34
Boîte à outils 3 – Vue d'ensemble	34
Orientation	42
Annexes	47
Annexe 1 : Tous les espaces de travail	48
Annexe 2 : Tableau de référence 2B : Interopérabilité de la sévérité sectorielle	52
Annexe 3 : Liste des potentielles violations des droits humains et/ou du droit international humanitaire	57
Annexe 4 : Exemples de dossiers à utiliser pour le rapportage du PiN et de la sévérité	60
Annexe 5 : Liste des participants	61

Partie 1

JIAF 2.0 VUE D'ENSEMBLE



Qu'est-ce que le JIAF 2.0 ?

La version 2.0 du Cadre d'analyse conjointe et intersectorielle (JIAF) définit des normes mondiales pour l'estimation et l'analyse des besoins humanitaires et des risques de protection. L'objectif principal du JIAF est d'éclairer la prise de décision stratégique, ainsi que l'analyse et la planification de la réponse grâce à un cadre d'analyse conjointe et intersectorielle complet et rigoureux, fondé sur des preuves.

Le JIAF 2.0 a été développé par un partenariat de bailleurs de fonds, d'agences de l'ONU, d'ONG, de clusters mondiaux et d'agences spécialisées¹ sous l'égide du Grand Bargain². Il s'appuie sur les enseignements tirés de l'application du JIAF 1 et sur un processus de deux ans de consultations, de (re) conception, d'essais et d'apprentissage, incluant de la recherche universitaire et appliquée.

Les normes du JIAF 2.0 permettent la production d'informations fondamentales pour les aperçus des besoins humanitaires (HNO) qui sont réalisés chaque année à l'échelle mondiale. Grâce au JIAF 2.0, les acteurs humanitaires estiment régulièrement l'ampleur et la sévérité des besoins humanitaires et élaborent un exposé sur les déterminants de besoins, les liens et les chevauchements des besoins sectoriels³, ainsi que sur les caractéristiques des personnes les plus touchées par la crise. L'encadré 1 détaille les principaux résultats du JIAF 2.0.

Le JIAF 2.0 est centré sur les personnes. Les personnes touchées par les crises ont des besoins humanitaires multiples dans différents secteurs. Le JIAF 2.0 est basé sur une approche analytique qui prend en compte la coexistence et l'intersection de différents besoins, ainsi que la façon dont leurs effets combinés conduisent à des conditions humanitaires.

Le JIAF 2.0 permet une analyse solide, transparente, impartiale, reproductible et comparable des besoins humanitaires et des

Encadré 1 : Principaux résultats du JIAF

Estimation de l'ampleur totale conjointe d'une crise : Combien de personnes ont besoin d'une assistance humanitaire et de protection, quels que soient les secteurs d'où proviennent les besoins

Estimation de la sévérité intersectorielle : À quel point la situation humanitaire, qui résulte de l'effet cumulatif du chevauchement des besoins sectoriels, est sévère

Estimation des besoins sectoriels interopérables et communément compris : Combien de personnes sont en besoin dans des secteurs spécifiques, et quel est la sévérité de leurs besoins, en utilisant une référence commune interopérable.

Identification des liens entre les besoins sectoriels : Comment les besoins des personnes se chevauchent, coexistent et interagissent

Identification des personnes les plus touchées : Quels sont les groupes de population et les zones géographiques qui ont le plus de besoins

Explication des déterminants de besoins : Pourquoi une crise est en cours et quel est le contexte sous-jacent

risques de protection pour toute crise humanitaire dans le monde. Le JIAF 2.0 encourage la collaboration entre les acteurs humanitaires et les réunit pour analyser et évaluer collectivement les besoins des populations touchées. JIAF 2.0 utilise des méthodes simples mais rigoureuses, applicables à différents contextes et qui complètent et renforcent les structures et processus existants au niveau du pays et aux niveaux régional et mondial. Les méthodes rigoureuses et l'approche collaborative permettent des analyses transparentes et impartiales qui peuvent être transposées et reproduites.

1 Les partenaires mondiaux du JIAF sont : ACAPS, Affaires mondiales Canada, Cluster mondial Abri, Cluster mondial CCCM, Cluster mondial Éducation, Cluster mondial Nutrition, Cluster mondial Protection, Cluster mondial Santé, Cluster mondial Sécurité alimentaire, Cluster mondial WASH, Le Conseil Norvégien pour les réfugiés (NRC), La Direction générale pour la protection civile et les opérations d'aide humanitaire européennes de la Commission européenne (DG-ECHO), Domaine de responsabilité des droits au logement, aux biens fonciers et à la propriété (AoR HLP), Domaine de responsabilité de l'action anti-mines, Domaine de responsabilité de la Protection de l'enfance, Domaine de responsabilité de la Violence basée sur le genre, FAO, FCDO, HCR, IPC, OCHA, IOM, OMS, REACH Initiative, Save the Children, SIDA, UNFPA, UNICEF, USAID, WFP.

2 [The Grand Bargain \(Site officiel\)](https://www.grandbargain.org/) | [IASC \(interagencystandingcommittee.org\)](https://www.interagencystandingcommittee.org/)

3 Dans le JIAF 2.0, les mots « secteurs » et « sectoriel » sont utilisés en référence aux clusters et aux domaines de responsabilité de l'IASC officiellement activés, ainsi qu'aux mécanismes de coordination sectorielle pertinents qui peuvent être activés au niveau des pays. Des directives mondiales sont fournies dans ce manuel uniquement pour les clusters et les domaines de responsabilité qui ont une représentation mondiale dans le partenariat JIAF

Pourquoi le JIAF 2.0 est-il nécessaire ?

Dans le domaine intrinsèquement complexe et multisectoriel de l'analyse des besoins humanitaires, il est nécessaire de disposer d'un système d'analyse qui mesure et comprenne le « besoin » d'une manière plus centrée sur les personnes afin de favoriser une approche coordonnée et concertée de la réponse humanitaire

entre les différents acteurs. La mise en œuvre de ce nouveau cadre contribuera à réduire les inefficacités au sein du système et permettra d'apporter des réponses humanitaires plus stratégiques et mieux coordonnées qui répondent efficacement aux besoins des populations.

Quelle est la valeur ajoutée du JIAF 2.0 ?

Le JIAF 2.0 renforce la collaboration entre les secteurs et favorise l'interopérabilité et la connectivité entre les analyses sectorielles. Cela permettra de mieux comprendre comment les différents besoins interagissent et se traduisent en conséquence humanitaires. Les principales valeurs ajoutées du JIAF 2.0 sont les suivantes :

- **Le JIAF 2.0 fournit des orientations pour rassembler les analyses sectorielles de manière plus interopérable :** Le JIAF 2.0 rassemble les analyses sectorielles de manière interopérable, transparente et rigoureuse, et évalue la façon dont les besoins sectoriels se chevauchent et interagissent. Alors que chaque secteur conserve ses propres processus, méthodes et indicateurs, le JIAF 2.0 les rassemble dans un cadre commun mondial afin de garantir l'interopérabilité des PiN sectoriels et de la sévérité. Cet alignement est particulièrement important pour permettre une analyse intersectorielle plus cohérente des besoins humanitaires globaux.
- **Le JIAF 2.0 fournit des données sur le nombre total de personnes dans le besoin (PiN Total Conjoint) :** JIAF 2.0 fournit un nombre total de personnes dans le besoin qui reflète le nombre de personnes qui subissent ou sont menacées par des perturbations et qui ont des privations élevées, extrêmes ou totales de leurs besoins et services de base dans l'un des secteurs. Le PiN total conjoint est construit à partir des PiN

spécifiques au secteur, qui reflètent la définition du IASC des personnes dans le besoin⁴ et qui sont rassemblées de manière interopérable en les alignant sur les orientations opérationnelles du JIAF pour un PiN total conjoint. Le PiN total conjoint inclut toutes les personnes qui ont besoin d'assistance dans n'importe quel secteur, qui sont dans la portée de l'analyse et qui ont des privations importantes, compte tenu des tendances actuelles et des tendances attendues pour l'année à venir. Les bénéficiaires de l'assistance qui pourraient encore avoir besoin d'une assistance continue, ainsi que ceux qui seront ciblés par les parties prenantes nationales devraient être inclus dans le calcul du PiN total conjoint. Les résultats spécifiques au secteur sont présentés et discutés conjointement lors de sessions de travail d'analyse multipartites, et inclus s'ils sont alignés sur les orientations opérationnelles du JIAF concernant le PiN total conjoint.

- **Le JIAF 2.0 fournit des normes pour estimer la sévérité des besoins humanitaires intersectoriels :** Pour le JIAF 2.0, la sévérité intersectorielle est conceptualisée comme le degré de besoins humanitaires et de risques de protection auxquels les populations sont confrontées par rapport aux normes humanitaires convenues. En d'autres termes, la sévérité intersectorielle repose sur des conditions humanitaires universelles qui se

⁴ Les personnes ayant des besoins humanitaires sont un sous-ensemble de la population touchée dont la sécurité physique, les droits fondamentaux, la dignité et les conditions de vie ou les moyens de subsistance sont menacés ou ont été perturbés, ET dont les niveaux actuels d'accès à la protection sociale, aux services et aux biens de base ne suffisent pas à rétablir des conditions de vie normales dans un délai raisonnable avec leurs simples moyens habituels sans une assistance supplémentaire.

manifestent par la mortalité, la malnutrition aiguë, les épidémies, les stratégies d'adaptation des moyens de subsistance et les violations des droits humains. Ces résultats universels sont applicables dans tous les contextes et avec tous les déterminants de besoins et dynamiques spécifiques au secteur. La sévérité intersectorielle naît de la dynamique complexe et cumulative des besoins sectoriels suite à l'impact des chocs sur les populations et les systèmes vulnérables.

- **Le JIAF 2.0 établit des normes mondiales qui peuvent être appliquées dans n'importe quelle crise humanitaire.** Bien que le JIAF fournisse des références mondiales, il nécessite l'utilisation de méthodes, de données et de connaissances spécifiques au contexte afin de garantir la pertinence par rapport aux contextes locaux. Les analystes de pays peuvent y inclure leurs propres données pertinentes calibrées selon les normes mondiales du JIAF 2.0. De plus, le JIAF 2.0 nécessite des preuves qualitatives et des connaissances d'experts pour rassembler toutes les preuves de manière cohérente et significative.
- **Le JIAF 2.0 fournit une vue d'ensemble de la façon dont les besoins sectoriels se chevauchent et s'articulent.** Le JIAF 2.0 fournit des informations sur les besoins sectoriels qui coexistent dans différentes zones et différents groupes de population, de sorte que la réponse soit mieux coordonnée entre les secteurs.
- **Le JIAF 2.0 fournit des informations essentielles sur les moteurs et les principales caractéristiques d'une crise.** Le JIAF 2.0 fournit des informations qualitatives essentielles nécessaires à la planification d'une réponse stratégique, notamment : (i) les raisons de la crise, y compris l'identification des vulnérabilités sous-jacentes et des chocs aigus et permanents ; (ii) les personnes les plus touchées, y compris une description des besoins par groupe de population ; (iii) les lieux où les personnes sont les plus touchées, y compris une description des caractéristiques géospatiales ; (iv) l'évolution de la situation, y compris une comparaison avec les conditions de l'année dernière ; et (v) la coexistence de l'ampleur et de la sévérité des besoins, y compris l'identification des zones caractérisées par une grande sévérité et une grande ampleur des besoins. En analysant ces facteurs, JIAF 2.0 permet une compréhension globale de la situation pour des réponses humanitaires plus ciblées et plus efficaces.
- **Le JIAF 2.0 utilise le meilleur de différentes méthodes.** Le JIAF 2.0 utilise à la fois une analyse statistique automatisée et des processus structurés, participatifs et de concertation. En effet, il n'existe actuellement pas de modèles adéquats ou fiables permettant de réaliser cette analyse complexe à l'aide des seules approches algorithmiques et statistiques. En utilisant une approche hybride qui comprend à la fois des méthodes quantitatives et qualitatives, le JIAF 2.0 peut être mis en œuvre dans un large éventail de contextes de données afin d'analyser des phénomènes complexes qui créent des besoins humanitaires.
- **Le JIAF 2.0 repose sur des processus simples et rationalisés.** Les processus du JIAF 2.0 s'appuient sur les processus de pays existants et ne nécessitent que trois sessions de travail multipartites en plus des processus d'analyse sectorielle existants. En tout, le processus du JIAF 2.0 devrait nécessiter quatre à six jours de sessions de travail conjointes multipartites.
- **Le JIAF 2.0 tire parti des avancées technologiques.** Une plateforme d'analyse numérique en ligne basée sur le cloud facilite l'analyse du JIAF. La plateforme d'analyse JIAF 2.0 offre des fonctions de téléchargement et d'organisation des informations pour l'analyse exploratoire, ainsi qu'une visualisation interactive pour l'analyse interprétative et des espaces de travail pour compléter l'analyse. La plateforme d'analyse JIAF 2.0 fonctionne avec une connexion Internet minimale et ne nécessite que des connaissances numériques de base. Pour les

situations où la plateforme ne peut pas être utilisée, un ensemble d'outils hors ligne basés sur Microsoft Excel et reflétant la conception de la plateforme d'analyse est également disponible.

- **Le JIAF 2.0 utilise toutes les preuves pertinentes disponibles sans nécessiter de vastes opérations de collecte de données standardisées.** Le JIAF 2.0 encourage l'utilisation des données disponibles et s'appuie sur les approches sectorielles existantes pour l'évaluation des besoins. Le JIAF 2.0 exige de comprendre cinq résultats intersectoriels globaux liés au risque de décès et de dommages irréversibles. Il fournit à la fois des seuils pour les indicateurs normalisés et des descriptions qualitatives pour les phases de sévérité. Le JIAF est conçu pour fonctionner dans des environnements riches ou pauvres en données, en faisant appel à toutes les informations disponibles et aux connaissances des experts.

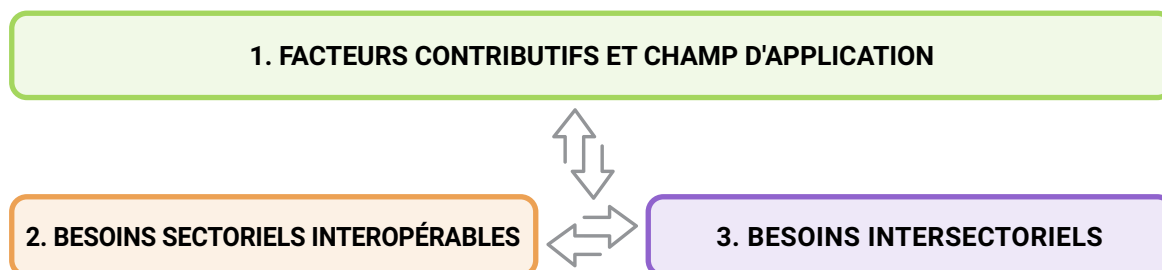
- **Le JIAF 2.0 permet de comparer les besoins dans l'espace et dans le temps, à la fois au sein d'un même pays et d'un pays à l'autre.** Le JIAF 2.0 fournit des résultats comparables car il comprend : a) des échelles de sévérité sectorielle interopérables avec un alignement général sur la signification des cinq niveaux de sévérité, b) des estimations des personnes dans le besoin par secteur qui sont recoupées avec les orientations mondiales concernant le PiN total conjoint, c) un tableau de référence sur la sévérité intersectorielle mondiale avec des orientations, des seuils et des descriptions normalisés, et d) une méthode Mosaïque pour agréger les besoins sectoriels de manière cohérente et reproductible. Si les résultats comparables constituent une valeur ajoutée essentielle au JIAF 2.0, ils ne doivent pas être utilisés pour donner la priorité à une crise plutôt qu'à une autre, mais plutôt pour éclairer la planification de la réponse stratégique pour toutes les personnes dans le besoin.

Comment fonctionne le JIAF 2.0 ?

Le JIAF 2.0 fournit aux acteurs humanitaires un cadre pour structurer, analyser et synthétiser l'information afin de déterminer les besoins humanitaires et de protection des populations touchés. Le cadre d'analyse du JIAF comporte trois modules, à savoir : 1. Facteurs contributifs et portée

de l'analyse, 2. Besoins sectoriels interopérables, et 3. Besoins intersectoriels. Le diagramme 1 est une visualisation simplifiée du cadre d'analyse du JIAF 2.0, tandis que la deuxième partie de ce manuel détaille la version complète et élargie du cadre.

Diagramme 1 : Modules du cadre d'analyse du JIAF 2.0



Chaque module est accompagné d'une boîte à outils. Chaque boîte à outils comprend un ensemble d'espaces de travail et de tableaux de référence, ainsi que des orientations sur la façon de les utiliser.

Le diagramme 2 détaille les espaces de travail et les tableaux de référence inclus dans chaque boîte à outils. La deuxième partie de ce manuel fournit des orientations sur la façon d'utiliser les boîtes à outils.

Diagramme 2 : Toutes les boîtes à outils, tous les espaces de travail, tous les tableaux de référence

Module	Boîte à outils n°	Espaces de travail	Tableaux de référence
Module 1 : Facteurs contributifs et portée de l'analyse	Boîte à outils 1	1A : Contexte	1 : Indicateurs potentiels pour le contexte, les chocs et les impacts
		1B : Chocs et impacts	
		1C : Portée de l'analyse	
Module 2 : Besoins sectoriels interopérables	Boîte à outils 2	2A : Interopérabilité de l'estimation sectorielle des personnes dans le besoin	2A : Interopérabilité de l'estimation sectorielle des personnes dans le besoin
		2B : Interopérabilité de la sévérité sectorielle	2B : Interopérabilité de la sévérité sectorielle
Module 3 : Besoins intersectoriels	Boîte à outils 3	3A : Feuille de calcul du PiN total conjoint	3A : Liste des tickets pour le PiN total conjoint
		3B : Feuille de calcul de la sévérité conjointe et intersectorielle	3B1 : Liste des tickets pour la sévérité intersectorielle préliminaire 3B2 : Classification de la sévérité intersectorielle
		3C : Tendances des besoins et liens sectoriels	3C : Pistes d'analyse

Comment le JIAF 2.0 est-il mené au niveau du pays ?

La mise en œuvre du JIAF 2.0 s'inscrit dans les délais et le cycle de programme humanitaire, et s'appuie sur la collaboration existante entre les secteurs et les parties prenantes au niveau du pays.

Les processus du JIAF 2.0 sont organisés autour des trois modules du cadre d'analyse décrits dans le diagramme 3 et détaillés ci-dessous. Le JIAF 2.0 nécessite essentiellement trois sessions de travail multipartites incluant des représentants de tous les secteurs, de OCHA, des agences de l'ONU, des ONG et des partenaires concernés. Elles sont organisées de manière à préparer le terrain, à discuter de l'analyse sectorielle et à compléter l'analyse intersectorielle. Le processus de pays proprement dit, y compris les délais, les activités et les participants, peut être adapté au contexte du pays. Par exemple, certains pays peuvent mettre en œuvre des activités infranationales, tandis que d'autres peuvent n'organiser des sessions de travail qu'au niveau national. Certains pays peuvent également prévoir plus de deux sessions de travail multipartites si nécessaire. En outre, les activités du JIAF peuvent être réparties différemment dans le temps selon le contexte du pays.

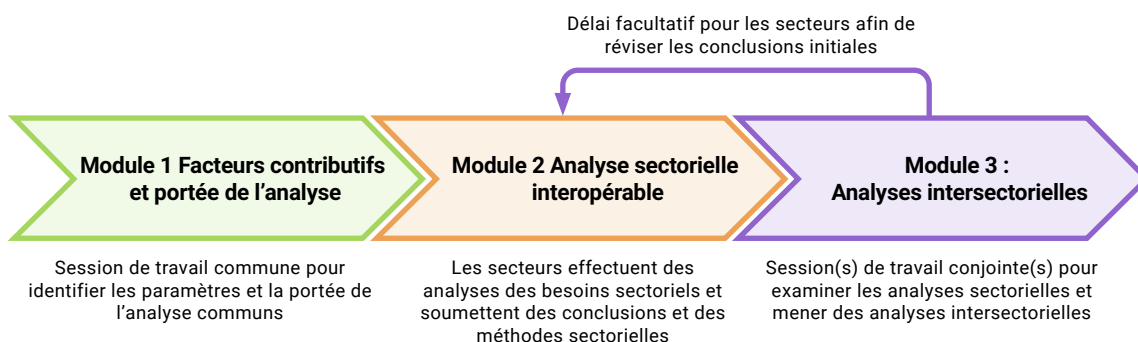
A titre de conseil général, le processus du JIAF est le suivant :

- **Module 1 : Facteurs contributifs et portée de l'analyse.** Session de travail multipartite afin d'identifier les caractéristiques communes, les

groupes de population vulnérables, les impacts de la crise, de définir la portée de l'analyse et de planifier une analyse sectorielle interopérable. Il est prévu que OCHA prépare les documents pour la session de travail multipartite et que les partenaires se réunissent pendant environ une journée pour tirer les premières conclusions.

- **Module 2 : Analyse sectorielle interopérable.** Les secteurs effectuent leur propre collecte et analyse de données en tenant compte de la portée de l'analyse et des directives convenus conjointement pour l'interopérabilité. Les secteurs soumettent leurs conclusions pour compilation et répondent à tout ticket soulevé. Les secteurs et les partenaires se réunissent dans le cadre d'une session de travail multipartite pour présenter et discuter leurs conclusions, et identifier les problèmes à résoudre avant le module final.
- **Module 3 : Analyse intersectorielle.** L'analyse intersectorielle est réalisée dans le cadre d'une session de travail multipartite afin d'examiner les conclusions sectorielles finales et de déterminer le PiN total conjoint, la sévérité intersectorielle et les caractéristiques de la crise. À ce stade, les conclusions sur le contexte, les déterminants de besoins, la vulnérabilité et l'impact du module 1 sont finalisées.

Diagramme 3 : Processus de mise en oeuvre du JIAF 2.0 dans les pays



Tous les partenaires et acteurs humanitaires ont un rôle important à jouer dans les processus du JIAF 2.0. Les clusters nationaux sont chargés d'effectuer des analyses sectorielles selon des normes interopérables convenues et de participer à des sessions de travail conjointes et intersectorielles afin de discuter des conclusions sectorielles et de mener des analyses intersectorielles. OCHA est responsable de la coordination des processus du

JIAF 2.0, de la préparation et de l'animation des sessions de travail multipartites. Les partenaires techniques et la société civile, y compris les agences chefs de file sectorielles, les ONG et les personnes directement touchées par la crise, devraient soutenir l'analyse en apportant leurs connaissances dans les discussions. Le diagramme 4 détaille les responsabilités spécifiques de chaque partenaire.

Diagramme 4 : Responsabilités des partenaires du JIAF 2.0 au niveau du pays

<p>Secteurs (soutenus par les partenaires et la société civile)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Suivre les descriptions et méthodes mondiales pour les estimations de la sévérité sectorielle et du PiN, et se coordonner avec les clusters mondiaux pour toute adaptation spécifique à un pays. • Partager avec OCHA la description et les méthodes d'estimation de la sévérité et du PiN. • Assurer la réussite de l'analyse sectorielle au niveau de l'unité d'analyse convenue (basée sur la zone et/ou sur la population). • Partager les résultats préalables et définitifs de l'analyse sectorielle avant les sessions de travail multipartites, notamment le PiN sectoriel et la sévérité. • Participer à des sessions de travail multipartites : <ul style="list-style-type: none"> - Convenir de la portée de l'analyse du JIAF et de l'unité d'analyse (zones et/ou groupe de population). - Partager et discuter l'analyse sectorielle et, le cas échéant, en profiter pour réviser les conclusions. - Analyser la façon dont les besoins sectoriels sont liés, se chevauchent et ont évolué au fil du temps, et identifier les déterminants communs, les facteurs contributifs et la façon dont les interactions varient entre les zones et les groupes de population. - Revoir le PiN total conjoint et discuter des estimations sectorielles, en se concentrant sur les zones signalées. - Revoir l'analyse préalable de la sévérité intersectorielle et mener une analyse approfondie des zones signalées. - Collaborer pour identifier les besoins en données et, dans la mesure du possible, collecter et analyser les données de manière coordonnée, efficace, transparente et redevable. - Promouvoir et soutenir la collecte de données conformément à la portée de l'analyse convenue pour les cinq indicateurs d'impact intersectoriels détaillés dans le tableau de référence intersectoriel (taux de mortalité, malnutrition aiguë, épidémies, stratégies d'adaptation des moyens de subsistance et violations des droits humains).
<p>OCHA (soutenus par les partenaires)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonner et organiser l'ensemble du processus du JIAF, y compris, mais sans s'y limiter, la formation et les ateliers. • Veiller à ce que les séances de travail multipartites soient animées de manière neutre afin de favoriser des discussions collaboratives et respectueuses et de promouvoir une bonne analyse collective. et respectueuses et de promouvoir une bonne analyse collective. • Préparer les outils de gestion de l'information de la JIAF, y compris la collecte et l'organisation des informations de base et des informations complémentaires. informations de base et d'appui. • Consolider les contributions des secteurs, effectuer une analyse préliminaire et compiler les informations dans les outils de gestion de l'information du JIAF. outils de gestion de l'information du JIAF.

Quelle est la structure de gouvernance du JIAF 2.0 ?

Le JIAF est un partenariat interorganisations coordonné par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA). OCHA est le bras opérationnel du partenariat et assure le secrétariat et la coordination de toutes les activités. Les partenaires mondiaux fournissent des orientations stratégiques par l'intermédiaire du comité de pilotage, des orientations techniques de haut niveau

par l'intermédiaire du groupe consultatif du JIAF et soutiennent la formation et l'analyse au niveau du pays par l'intermédiaire du groupe de travail sur la méthodologie. Le développement technique est recommandé par le groupe de travail sur la méthodologie et décidé par le groupe consultatif du JIAF. Le diagramme 5 détaille la structure de gouvernance mondiale du JIAF 2.0.

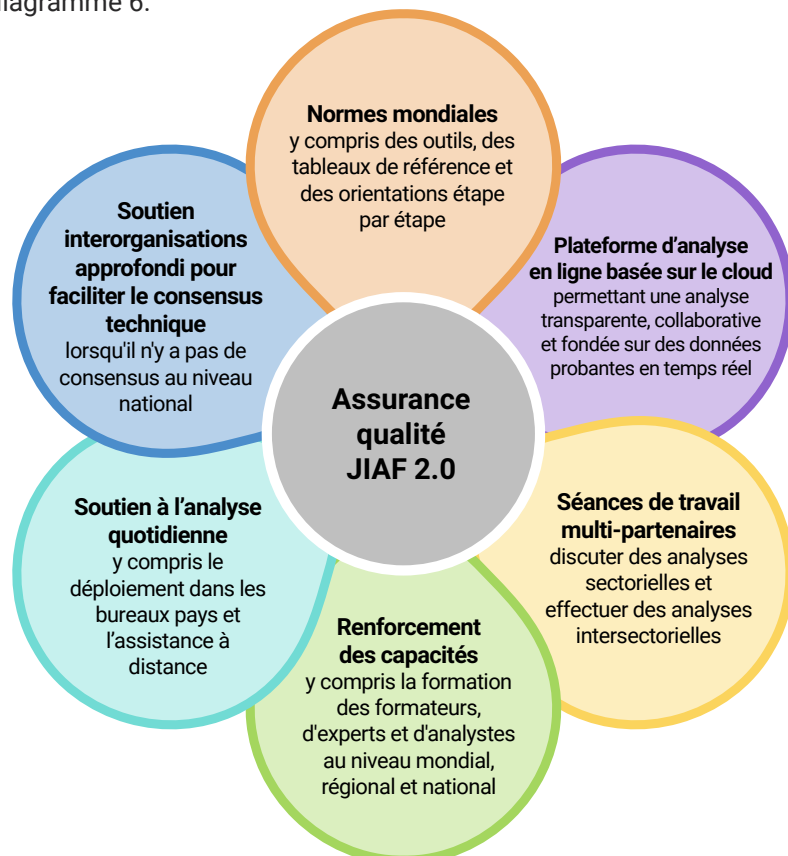
Diagramme 5 : Structure de gouvernance mondiale du JIAF 2.0



Comment la qualité du JIAF 2.0 est-elle assurée ?

Le partenariat JIAF s'engage à garantir que les produits JIAF 2.0 répondent aux normes mondiales et aux besoins des décideurs. La qualité de l'analyse JIAF 2.0 est favorisée par une combinaison de six composantes, comme le montre le diagramme 6.

Diagramme 6 :
Les six composantes de l'assurance qualité du JIAF



Le mécanisme d'assurance qualité comprend un service d'assistance (Helpdesk) interorganisations qui fournit un soutien direct aux analystes de pays.

Le service d'assistance est géré par OCHA et est soutenu par les représentants des partenaires qui font partie du groupe de travail sur la méthodologie ou par ceux qui ont été formés en tant qu'experts mondiaux. Le service d'assistance est accessible directement via la plateforme d'analyse ou à l'adresse électronique suivante JIAFhelpdesk@gmail.com. Tout partenaire peut introduire une demande de soutien via le service d'assistance.

Un soutien interorganisations ad hoc approfondi a été mis en place pour aider les équipes de pays pour l'action humanitaire à résoudre les questions complexes ou litigieuses.

En cas de rupture du consensus au niveau du pays sur la mise en œuvre des méthodes, processus et outils du JIAF 2.0, les partenaires peuvent contacter le service d'assistance du JIAF et demander un soutien approfondi. Il sera fonctionnel pendant les six premiers mois du déploiement et pourra ou non être prolongé après le déploiement en fonction des résultats des enseignements tirés. Le diagramme 7 détaille le mécanisme de soutien interorganisations.

Diagramme 7 : Procédures de soutien interorganisations approfondi pour faciliter le consensus technique



Membres et présidence : Le centre d'assistance est composé de points focaux techniques du groupe de travail sur la méthodologie du JIAF, y compris tous les clusters au niveau mondial, OCHA, d'autres agences de l'ONU et des ONG. OCHA présidera le centre d'assistance.



Mise en place du service d'assistance : Chaque nouvelle demande est enregistrée dans le système de suivi du service d'assistance du JIAF. OCHA est chargé d'enregistrer toutes les informations relatives aux demandes de soutien approfondi dès qu'elles sont reçues. OCHA est également chargé de faire appel au service d'assistance pour évaluer la demande et confirmer si un soutien inter-agences approfondi doit être mis en place ou si la question peut être résolue par une clarification des méthodologies techniques. Si le soutien interorganisations approfondi est activé, le centre d'assistance discutera avec l'équipe-pays et fournira des recommandations à l'équipe humanitaire pays (HCT).



Suivi du centre d'assistance : Le suivi est accessible en temps réel et est ouvert à tous les membres des organes de gouvernance du JIAF, y compris les membres du Groupe consultatif conjoint et du Comité de pilotage. Le Groupe consultatif conjoint sera informé lorsqu'un nouveau soutien interorganisations approfondi aura été lancé. Le centre d'assistance enregistrera des informations en temps réel sur la demande, la solution fournie par le centre d'assistance et les mesures prises au niveau du pays suite aux orientations du centre d'assistance.



Responsabilité du service d'assistance : le président du service d'assistance partagera des résumés trimestriels des principaux problèmes soulevés et de la manière dont ils sont résolus. L'équipe du service d'assistance est chargée de mettre à jour les FAQ en ligne qui suivent le cycle du programme humanitaire (HPC) via le site jiaf.info.

Quels sont les principaux défis et limites du JIAF 2.0 ?

Le JIAF 2.0 représente une avancée significative dans l'approche de l'analyse des besoins humanitaires. Toutefois, des défis et des limites subsistent, notamment :

- **Deux problèmes en suspens nécessitent un développement technique plus approfondi.** Deux composantes, à savoir la répartition de la population entre les phases de sévérité intersectorielle et la communication des zones recevant une assistance humanitaire

importante, n'ont pas pu être développées dans les délais prévus pour le lancement du JIAF 2.0. Le partenariat reconnaît l'importance de ces deux problèmes et s'engage à continuer à travailler à leur développement.

- **Le JIAF 2.0 a fait des progrès significatifs dans l'harmonisation des estimations du PiN sectoriel, cependant, des différences peuvent encore subsister.** Le JIAF 2.0 fournit des

directives opérationnelles pour l'interopérabilité des estimations du PiN dans tous les secteurs, et les secteurs sont encouragés à s'y aligner. Cependant, dans certaines circonstances exceptionnelles, les secteurs peuvent toujours ne pas être en mesure de s'aligner pleinement sur les lignes directrices. De tels cas seront documentés de manière transparente et une attention particulière sera accordée, dans l'estimation du PiN total, à ne pas agréger des PiN sectoriels dont les mauvais alignements sont importants. Au fil du temps, on s'attend à une harmonisation et à une interopérabilité croissantes des estimations du PiN.

- **L'analyse du JIAF 2.0 reflète les besoins actuels et prévus pour l'année à venir en fonction des tendances connues et des modèles saisonniers.** Le JIAF 2.0 n'inclut pas la construction de scénarios et la projection de la situation tenant compte des variations dans les déterminants. En tant que tel, il est nécessaire d'examiner et de réviser l'analyse du JIAF tout au long de l'année et de fournir des mises à jour en cas de variations significatives.
- **Les résultats du JIAF 2.0 ne sont aussi solides que les preuves utilisées et la manière dont elles ont été analysées.** Bien que le JIAF 2.0 dispose de mécanismes d'assurance qualité, les résultats

de l'analyse sont une conséquence directe de la disponibilité et de la qualité des données, et de la capacité à mener une analyse des besoins humanitaires dans les unités d'analyse convenues. En termes de pratique exemplaire, les décideurs devraient éviter d'exiger une ventilation excessive qui, à son tour, conduit à un grand nombre d'unités d'analyse qui manquent de preuves suffisantes et ne peuvent pas être analysées efficacement. De même, les analystes doivent faire preuve de prudence et éviter de s'engager à produire des résultats d'analyse pour un nombre excessif d'unités d'analyse lorsqu'il n'y a pas suffisamment de preuves ou de capacité pour une analyse aussi détaillée.

- **Le JIAF 2.0 alimente l'Aperçu Humanitaire Mondial, dont le calendrier peut être différent de celui des dynamiques qui affectent les besoins humanitaires au niveau pays.** Les informations du JIAF 2.0 sous-tendent l'Aperçu Humanitaire Mondial qui est publié tous les ans en fin d'année. Ce calendrier peut ne pas correspondre aux tendances saisonnières ou à d'autres facteurs susceptibles d'influencer les besoins humanitaires et leur analyse. Par conséquent, les conclusions du JIAF 2.0 peuvent devenir rapidement obsolètes et nécessiter une mise à jour et des révisions.

Partie II

MÉTHODES JIAF 2.0



A. Aperçu des méthodes

Cadre d'analyse du JIAF 2.0

Le cadre d'analyse du JIAF 2.0 guide toutes les étapes de l'analyse. En suivant le cadre d'analyse, les analystes accomplissent toutes les tâches requises pour produire les résultats du JIAF 2.0. Le cadre d'analyse s'appuie sur les cadres conceptuels socio-écologique et des risques (Encadré 2).

Le cadre d'analyse du JIAF 2.0 s'articule autour de trois modules (diagramme 8). Le flux de mise en œuvre des trois modules dans les pays est à la fois séquentiel et itératif. L'analyse du JIAF passe successivement des modules 1 à 2 puis 3, avec des cycles de rétroaction et des itérations entre les modules, comme l'illustrent les flèches vers l'arrière sur le diagramme. Au fur et à mesure que de nouvelles informations sont générées au cours du processus du JIAF, des révisions sont apportées aux modules précédents jusqu'à ce que l'analyse soit finalisée. Les trois modules du cadre d'analyse sont :

Encadré 2 Les principaux cadres conceptuels sur lesquels repose le cadre d'analyse du JIAF 2.0

- 1) **Le cadre socio-écologique**, qui illustre l'interconnexion et la nature hautement dynamique des différentes échelles de processus complexes qui conduisent à des impacts humanitaires, allant du niveau macro, au niveau des systèmes intermédiaires, en passant par le niveau de la communauté et de l'individu.
- 2) **Le cadre du risque en tant que fonction des aléas et de la vulnérabilité**, qui montre comment le risque d'un résultat négatif (y compris la probabilité et la gravité de ce résultat) est fonction de l'interaction entre un aléa ou un choc (c'est-à-dire l'intensité et l'étendue d'une inondation, d'un conflit, d'une sécheresse, d'un choc économique, etc.) et la vulnérabilité des personnes (c'est-à-dire en fonction de leur exposition au choc et aux différentes façons dont leurs moyens de subsistance peuvent être perturbés) et des systèmes (par exemple, les infrastructures, les soins de santé, les écoles, etc.) face à ce choc.

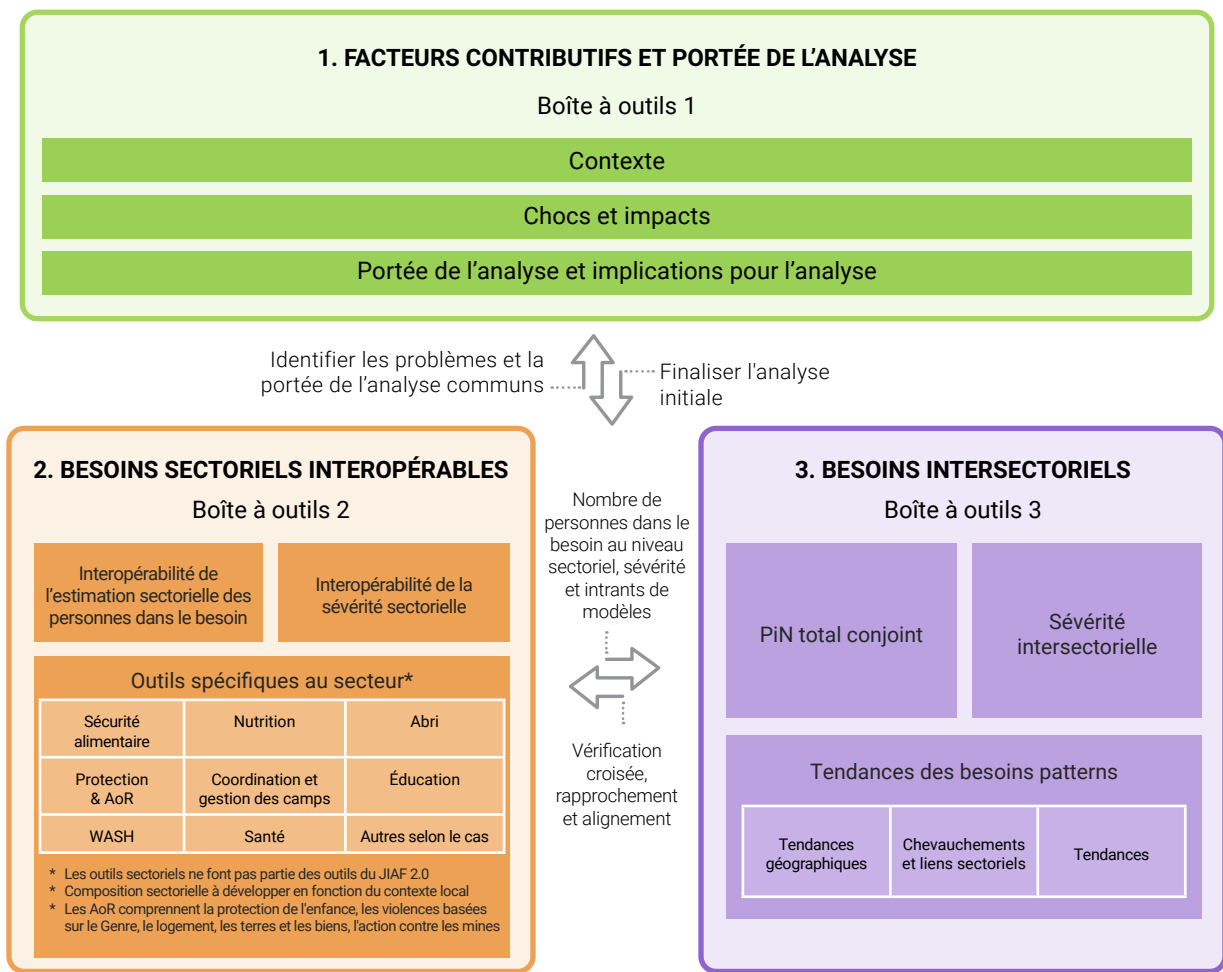
Module 1 : Facteurs contributifs et portée de l'analyse. Il s'agit notamment du contexte humanitaire de la situation, de tous les chocs pertinents affectant les populations vulnérables et d'une description de la vulnérabilité et de l'impact au niveau du système et de la population. C'est également dans le module 1 que les analystes décident de la portée de l'analyse, notamment des zones géographiques à couvrir, des unités d'analyse administratives (par exemple, admin 2, 3, etc.) et, le cas échéant, des groupes de population qui feront l'objet d'une analyse spécifique.

Module 2 : Besoins sectoriels⁵ interopérables. Il s'agit notamment de l'analyse des besoins générée par les secteurs qui s'alignent sur les normes d'interopérabilité du JIAF. L'analyse sectorielle interopérable comprend le PiN et la sévérité des besoins. Pour un pays donné, les secteurs à inclure dans cette composante sont déterminés par l'équipe de pays pour l'action humanitaire, en fonction du contexte du pays donné et peuvent inclure des clusters et des domaines de responsabilité de l'IASC formellement activés, ainsi que les mécanismes de coordination sectorielle pertinents.

Module 3 : Besoins intersectoriels. Il s'agit notamment d'estimer le nombre total conjoint de personnes dans le besoin, la sévérité des besoins intersectoriels et les principales caractéristiques des besoins humanitaires, notamment les modèles spatiaux et de groupe de population, les chevauchements sectoriels et les liens, et les tendances.

5 L'interopérabilité dans le JIAF 2.0 fait référence à la capacité de différents secteurs à fonctionner conjointement les uns avec les autres sur la base de normes partagées tout en maintenant les différences spécifiques au secteur dans leurs méthodes et approches d'analyse. L'interopérabilité désigne la mesure dans laquelle deux entités, programmes, idées, approches, etc. peuvent être utilisés ensemble.

Diagramme 8 : Cadre d'analyse du JIAF



Boîtes à outils du JIAF 2.0

Trois boîtes à outils ont été développées, chacune liée à un module spécifique. Chaque boîte à outils comprend :

- Les espaces de travail** sont des espaces structurés que les analystes sont invités à remplir pour effectuer la tâche d'analyse en cours. Ils peuvent être constitués de tableaux, de zones de texte, de cases à cocher, de sélections déroulantes ou de feuilles de calcul Microsoft Excel.
- Les tableaux de référence** fournissent des repères mondiaux communs pour guider les analystes dans le remplissage des espaces de travail. Chaque espace de travail est connecté à un tableau de référence.

Plateforme d'Analyse du JIAF 2.0

La plateforme d'analyse du JIAF est le guichet unique permettant aux analystes de réaliser des analyses JIAF. La plateforme d'analyse est un système en ligne basé sur le cloud. Elle ne nécessite aucun logiciel spécifique autre qu'un navigateur Internet et une connexion Internet. Toutes les données sont automatiquement sauvegardées. La plateforme est gérée par le groupe de pays qui attribue les droits des utilisateurs, tels que les lecteurs et les modificateurs. OCHA assurera la maintenance et l'assistance de la plateforme via le centre d'assistance accessible depuis la plateforme ou par courriel à jiafhelpdesk@gmail.com. La plateforme d'analyse est accessible à l'adresse suivante <https://analysis.jiaf.info/> avec le nom d'utilisateur : student et le mot de passe 123456.

La plateforme est la modalité préférée pour l'analyse

JIAF 2.0 car elle comprend tous les espaces de travail, les tableaux de référence, les orientations et les outils de visualisation. Si les pays ne peuvent pas ou préfèrent ne pas utiliser la plateforme d'analyse, les boîtes à outils sont disponibles hors ligne. Les espaces de travail du JIAF 2.0 sont disponibles sous format Microsoft Word et accessibles en annexe 1.

La plateforme a trois fonctions principales :

- 1) **Rendre les boîtes à outils accessibles aux analystes :** Grâce à la plateforme, les analystes peuvent accéder aux boîtes à outils pour compléter chacun des modules. Les boîtes à outils sont organisées selon les trois modules définis dans le cadre d'analyse. Une fois qu'ils ont accédé à une boîte à outils, les analystes peuvent compléter l'espace de travail et accéder directement aux tableaux de référence pertinents et aux principales directives liées à la boîte à outils. L'Encadré 3 illustre l'organisation des boîtes à outils au sein de la plateforme d'analyse.
- 2) **Permettre aux analystes de télécharger des informations pertinentes de manière standard :** Par le biais de la plateforme, les analystes peuvent télécharger les conclusions sur le PiN sectoriel et la sévérité en utilisant les fichiers Microsoft Excel standardisés téléchargeables qui seront développés par OCHA conformément à la portée de l'analyse convenue. L'utilisation de fichiers standard permettra à OCHA de consolider les contributions dans l'espace de travail pour l'analyse des besoins sectoriels et intersectoriels.

Encadré 3 : Boîtes à outils de la plateforme d'analyse

1. Facteurs contributifs et portée de l'analyse

Contexte
Chocs et impacts
Portée de l'analyse

2. Besoins sectoriels interopérables

Interopérabilité du PiN
Interopérabilité de la sévérité

3. Besoins intersectoriels

PiN et sévérité
Modèles et liens

3) Fournir des outils de visualisation

interactifs : La plateforme fournit aux analystes des interfaces de visualisation géospatiale, graphique et tabulaire pour soutenir l'analyse grâce à ses tableaux de bord de visualisation. Les tableaux de bord présentent cinq interfaces de visualisation interactive, à savoir : (i) les modèles spatiaux, (ii) les modèles de groupe de population, (iii) les points chauds sectoriels, (iv) les chevauchements des besoins sectoriels et (v) les tendances.

B. ORIENTATION ÉTAPE PAR ÉTAPE

Cette section fournit une orientation étape par étape sur la manière de compléter tous les modules du cadre d'analyse pour le JIAF 2.0. Toutes les étapes sont détaillées dans cette section et énumérées dans le tableau 1.

Tableau 1 : Liste complète des étapes du JIAF

Étape 1 : Compléter les espaces de travail 1A, 1B et 1C : Facteurs contributifs et portée de l'analyse

En préparation de la session de travail conjointe :

- Étape 1.1 OCHA prépare la plateforme d'analyse et les espaces de travail 1A, 1B et 1C
- Étape 1.2 Les secteurs révisent les espaces de travail et ajoutent du contenu avant la session de travail multipartite

Lors de la session de travail multipartite :

- Étape 1.3 : S'entendre sur le contexte de la crise
- Étape 1.4 : Identifier conjointement les chocs et impacts majeurs
- Étape 1.5 : S'entendre sur la portée de l'analyse et les implications pour la collecte de données

Étape 2 : Compléter les espaces de travail 2A et 2B - Besoins sectoriels interopérables

- Étape 2.1 : Compléter les espaces de travail 2A et 2B
- Étape 2.2 : Concevoir et mettre en oeuvre des méthodes d'estimation du PiN sectoriel et de la classification de la sévérité.
- Étape 2.3 : Soumettre les conclusions sectorielles et la documentation sur les méthodes

Étape 3 : Compléter les espaces de travail 3A, 3B et 3C : Besoins intersectoriels

En préparation de la (des) session(s) de travail conjointe(s) :

- Étape 3.1 OCHA prépare les espaces de travail 3A, 3B et 3C
- Étape 3.2 Les secteurs révisent les espaces de travail et traitent les tickets avant la session de travail

Pendant la (les) session(s) de travail multipartite(s) :

- Étape 3.3 : Les secteurs présentent les résultats et discutent des tickets (délai facultatif pour que les secteurs révisent les conclusions initiales⁶)
- Étape 3.4 : S'entendre sur un PiN total conjoint pour les tickets
- Étape 3.5 : Mener une analyse conjointe de la sévérité intersectorielle pour les tickets
- Étape 3.6 : Identifier les tendances, liens et chevauchements des besoins humanitaires

Revenir à l'étape 1 et finaliser les conclusions initiales du module 1

6 Un délai supplémentaire entre les étapes 3.3 et 3.4 peut être alloué aux secteurs pour qu'ils travaillent de manière indépendante afin de mener une analyse plus approfondie pour confirmer ou réviser leurs conclusions. Cela peut être planifié à l'avance ou le besoin peut être décidé après le partage initial des conclusions sectorielles à l'étape 3.3.

Module 1 : Facteurs Contributifs Et Portée De L'analyse

Objectifs et résultats

Le module 1 est l'endroit où les analystes se rencontrent initialement pour identifier les paramètres communs et la portée des analyses. Le module 1 est réalisé conjointement avec les membres représentant les clusters et les domaines de responsabilités, ainsi que les mécanismes de coordination sectorielle pertinents qui peuvent être activés au niveau des pays, les agences chefs de file du secteur, OCHA, les ONG et d'autres partenaires concernés et la société civile lors de sessions de travail multipartenaires. Le module 1 a trois objectifs :

- 1. Identifier les principales informations contextuelles** directement liées à la situation humanitaire. Ces informations contextuelles fournissent des informations de base ainsi que les principales conditions et tendances structurelles sous-jacentes qui aident à comprendre les vulnérabilités des personnes aux chocs.
- 2. Identifier les chocs et impacts majeurs** qui affectent la situation humanitaire. L'identification des chocs et des informations pertinentes les concernant, telles que la localisation et l'intensité, permettra aux analystes de mieux comprendre, visualiser et cartographier la crise. L'impact des chocs sur les systèmes, tels que les

infrastructures et les restrictions de circulation, ainsi que l'impact des chocs sur les groupes de population vulnérables sont essentiels pour soutenir la définition de la portée de l'analyse et établir une compréhension commune de la situation.

- 3. Identifier la portée de l'analyse du JIAF** à entreprendre et les implications pour la collecte de données, y compris la portée de l'analyse géographique, le niveau administratif de l'analyse et tout groupe de population à analyser spécifiquement.

Le module 1 est réalisé conjointement avec des membres de tous les secteurs, des agences sectorielles, OCHA, des ONG et d'autres partenaires concernés et de la société civile lors de sessions de travail multipartenaires.

Boîte à outils 1 - Vue d'ensemble

La boîte à outils 1 comprend trois espaces de travail et un tableau de référence. Bien que chaque espace de travail soit lié à un objectif spécifique de ce module, ils sont accompagnés d'un seul tableau de référence. Le diagramme 9 détaille la boîte à outils 1. Alors que la mise en page standard fournit une boîte à outils par pays et demande aux analystes de compléter les espaces de travail au niveau du pays, en notant les différences géographiques et au niveau de la population, celles-ci peuvent être reproduites au niveau infranational si nécessaire.

Diagramme 9 : Boîte à outils du module 1

Module	Boîte à outils n°	Espaces de travail	Tableaux de référence
Module 1 : Facteurs contributifs et portée de l'analyse	Boîte à outils 1	1A : Contexte	1 : Indicateurs potentiels pour le contexte, les chocs et les impacts
		1B : Chocs et impacts	
		1C : Portée de l'analyse	

Tableau de référence 1 (diagramme 10)

Le tableau de référence 1 répertorie les indicateurs potentiels qui peuvent soutenir l'analyse du contexte, des chocs et des impacts. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une liste exhaustive et qu'il ne soit pas obligatoire

d'inclure ces indicateurs, cette liste est fournie à titre de référence précieuse d'indicateurs pertinents pour aider à structurer les données de base utilisées par tous les acteurs dès le début de l'analyse. Le diagramme 10 illustre les indicateurs clés du tableau de référence 1.

Diagramme 10 : Tableau de référence 1

Dimension	Thème	Indicateur Nom / étiquette	Unité d'analyse
Contexte	Dépendance à l'égard de l'aide	Dépendance à l'égard de l'aide	Zone géographique
Contexte	Disponibilité des services financiers	Disponibilité des services financiers	Zone géographique
Contexte	Accès humanitaire	Accès humanitaire	Zone géographique
Contexte	Ratio pdi/hôte	Ratio pdi/hôte	Zone géographique
Contexte	Zones de moyens de subsistance	Zones de moyens de subsistance	Zone géographique
Contexte	Fonctionnalité du marché	Fonctionnalité du marché	Zone géographique
Contexte	Couverture mobile	Couverture mobile	Zone géographique
Contexte	Chiffres de population	Chiffres de population	Zone géographique
Contexte	Pauvreté	Pauvreté	Zone géographique
Choc	Conflit	Intensité du conflit	Zone géographique
Choc	Conflit	Proximité du conflit	Zone géographique
Choc	Environnement	Intensité du choc agro-écologique	Zone géographique
Choc	Environnement	Proximité du choc agro-écologique	Zone géographique
Choc	Environnement	Intensité des risques naturels	Zone géographique
Choc	Environnement	Proximité des risques naturels	Zone géographique
Choc	Financier	Dévaluation monétaire	Zone géographique
Choc	Financier	Taux d'inflation	Zone géographique
Impact	Déplacement	Pdi	Zone géographique
Impact	Déplacement	Rapatré	Zone géographique
Impact	Déplacement	Réfugié	Zone géographique
Impact	Déplacement	Hôte	Zone géographique
Impact	Déplacement	Pdi dans les sites	Zone géographique
Impact	Déplacement	Pdi dans la communauté d'accueil	Zone géographique

Les indicateurs réels utilisés pour une analyse donnée dépendront de la situation spécifique du pays ainsi que de la disponibilité des données.

Espace de travail 1A : Contexte

L'espace de travail pour le contexte est informé par les « cinq capitaux durables »^{6F}, y compris le capital humain, financier, naturel, social/politique et manufacturé/physique. L'espace de travail demande également aux analystes d'évaluer comment les tendances humanitaires ont évolué au cours des dernières années et plus particulièrement par rapport à l'année précédente. En outre, les analystes sont invités à mettre en évidence les événements clés qui se sont produits dans le passé et qui ont une incidence sur la situation actuelle, afin de situer les conditions actuelles. Enfin, les analystes examinent l'assistance humanitaire apportée au pays. L'encadré

Encadré 4 : Contenu de l'espace de travail 1A

L'espace de travail 1A comprend des zones de texte libre pour chacune des composantes suivantes.

- Socioculturel et démographique
- Économie et moyens de subsistance
- Environnement et saisonnalité
- Politique, juridique et stratégique
- Infrastructure, physique et technologie
- Sécurité et conflits
- Tendance humanitaire
- Chronologie des événements clés
- Assistance humanitaire

5 détaille les composantes de l'espace de travail 1A.

Espace de travail 1B : Chocs et impacts

L'espace de travail 1B est utilisé pour identifier et documenter les chocs majeurs qui provoquent des perturbations entraînant des besoins humanitaires. Il vise à fournir aux analystes l'espace nécessaire pour identifier les chocs qui affectent le pays, estimer la population touchée et identifier leur impact probable au niveau des systèmes et de la population. L'encadré 6 détaille le contenu de l'espace de travail 1B.

Espace de travail 1C : Portée de l'analyse

L'espace de travail 1C permet aux analystes de s'accorder sur l'unité d'analyse, en fonction du contexte, des chocs et des impacts, et de définir les implications pour la collecte et l'analyse des données. L'encadré 7 détaille le contenu de l'espace de travail 1C.

Encadré 5 : Contenu de l'espace de travail 1B

- Nom du choc
- Lieux concernés
- Estimation de la population touchée
- Description du choc
- Description de l'impact sur les systèmes
- Identification des groupes de population vulnérables (nom, population, localisation, description) et impact des chocs sur eux

Encadré 6 : Contenu de l'espace de travail 1C

- Sélection de l'unité d'analyses (zones et groupes de population)
- Implications pour la collecte et l'analyse des données

Encadré 7 : Module 1 « initial » et « définitif »

Bien que le module 1 lance le processus de mise en oeuvre dans le pays, les résultats sont considérés comme des « conclusions initiales ». Ces résultats peuvent être révisés tout au long du processus d'analyse JIAF à mesure que de nouvelles informations deviennent disponibles. En particulier, le module 3 comprend des procédures analytiques qui nécessitent la mise à jour des informations du module 1. Ce n'est qu'à la fin du processus du JIAF que les résultats du Module 1 peuvent être considérés comme « définitifs ». Dans la plateforme d'analyse, un bouton permet de sélectionner où les résultats du module 1 sont « initiaux » ou « définitifs ».

Orientation étape par étape

Étape 1 : Compléter les espaces de travail 1A, 1B et 1C : Facteurs contributifs et portée de l'analyse

Les étapes suivantes doivent être complétées en préparation de la session de travail conjointe du module 1

Étape 1.1 OCHA prépare les espaces de travail 1A et 1B

OCHA préparera les espaces de travail 1A et 1B dans la plateforme d'analyse en utilisant les preuves secondaires disponibles. Le tableau de référence 1 doit être utilisé pour aider OCHA à identifier les preuves potentielles à utiliser. La production d'un tableau avec une liste d'indicateurs n'est pas un aspect obligatoire du JIAF, mais cela pourrait être une ressource utile. Ce qui est nécessaire, c'est de

Encadré 8 : Quelles informations inclure dans la rubrique Contexte

N'inclure que des informations directement liées à la situation humanitaire. Être succinct et se concentrer sur ce qui est important pour comprendre les vulnérabilités sous-jacentes/structurelles et les principales tendances qui alimenteront l'analyse JIAF. Il n'est ni nécessaire ni souhaitable de faire de cette section un « Wikipédia » d'informations sur les pays.

fournir des preuves, dans la mesure du possible, pour étayer les déclarations/conclusions dans l'ensemble des espaces de travail du JIAF. Par exemple, s'il y a 10 000 personnes déplacées dans le pays, cela peut être ajouté à l'espace de travail 1B sous forme de narratif. Les espaces de travail peuvent également inclure des tableaux et des graphiques.

Étape 1.2 Les secteurs révisent les espaces de travail 1A et 1B et ajoutent du contenu avant la session de travail multipartite

Avant la session de travail conjointe du Module 1, les secteurs doivent réviser les espaces de travail 1A et 1B en mettant l'accent sur les preuves supplémentaires qu'ils peuvent y ajouter.

Les étapes suivantes doivent être accomplies lors de la session de travail conjointe du Module 1

Étape 1.3 : S'entendre sur le contexte de la crise

Dans l'espace de travail 1A, discuter, identifier et insérer des informations clés pour chacun des sujets de contexte. En règle générale, la référence est faite pour l'ensemble du pays en notant les variations géographiques chaque fois que cela est pertinent. Pour chaque sujet, suivre l'orientation ci-dessous :

- **Socioculturel et démographique** : Il s'agit des caractéristiques et des traits d'une population touchée par une crise, notamment ses croyances culturelles, ses traditions, ses valeurs, ses croyances religieuses, son origine ethnique, sa langue et ses facteurs démographiques tels que l'âge, le genre, l'éducation et les modèles migratoires, l'objectif étant de comprendre comment ces caractéristiques augmentent sa vulnérabilité ou influencent sa capacité à s'adapter.

Exemple d'indicateur : % de PDI, % de réfugiés, % de ménages dirigés par une femme

- **Économie et moyens de subsistance** : Il s'agit notamment des activités économiques, des moyens de subsistance et des niveaux de pauvreté dans les régions touchées par les crises. Cela prend en compte des facteurs tels que les taux d'emploi, les niveaux de revenus, l'accès aux ressources et aux marchés, la sécurité alimentaire et les vulnérabilités socio-économiques, ainsi que la manière dont ces facteurs peuvent accroître la vulnérabilité ou influencer la capacité des personnes touchées à s'adapter.

Exemple d'indicateur : % de la population vivant sous le seuil de pauvreté (ventilé par âge et par genre).

Encadré 9 : Utilisation des informations des analyses précédentes

Dans une crise prolongée avec une réponse continue, l'équipe d'analyse disposerait déjà des tendances et des informations chronologiques des HNO précédents ou d'autres appels. En tant que tel, seule une mise à jour en fonction des événements récents ayant eu un impact sur la population et / ou les tendances sur le PiN, les mouvements de population, les hausses / baisses de prix, les tendances en matière de sévérité, etc., serait nécessaire.

- **Environnement et saisonnalité** : Cela comprend l'environnement naturel et ses effets sur une population, tels que l'accès à l'eau, à l'air et aux ressources terrestres. Cela prend également en compte les changements saisonniers et leur impact sur les moyens de subsistance et les vulnérabilités.
- **Exemple d'indicateur** : % de ménages confrontés à une pénurie d'eau ou à un manque d'eau pendant les saisons sèches.
- **Politique, juridique et stratégique** : Il s'agit notamment des cadres politiques et juridiques et de leur impact sur la population touchée. Il évalue les structures de gouvernance, les cadres juridiques et les politiques qui affectent l'accès aux services, aux ressources et à la participation politique.

Exemple d'indicateur : % de femmes occupant des fonctions politiques ou des postes de décision ; présence d'instruments juridiques pour la protection des droits [des enfants et des femmes] ; accès aux services de lutte contre la violence basée sur le genre

- **Infrastructure, physique et technologie** : Cela comprend les infrastructures physiques telles que les routes, les bâtiments et les sources d'énergie, ainsi que l'accès à la technologie, y compris les télécommunications et la connexion Internet, et doit être noté lorsque leur présence, ou leur absence, est pertinente dans le contexte humanitaire.

Exemple d'indicateur : % de ménages ayant accès à l'électricité (ventilé par zone rurale/

urbaine et par niveau de revenu) ; % de couverture mobile

- **Sécurité et conflits** : Il s'agit notamment d'évaluer la situation en matière de sécurité dans une zone ou une région donnée. Cela prend en compte la prévalence des conflits, de la violence et de la criminalité et leur impact sur la population.

Exemple d'indicateur : Nombre de décès liés au conflit (ventilé par âge et par genre) ; zones où l'accès humanitaire est limité ; nombre de personnes déplacées internes au cours des XX derniers mois (ventilé par genre, âge, situation de handicap) et/ou par affiliation clé (communauté, langue, conviction religieuse, origine ethnique, etc.)

- **Tendances humanitaires** : Cet élément se concentre sur la situation humanitaire globale dans une région ou une zone, y compris les catastrophes naturelles, les conflits et autres crises. Si la crise n'est pas nouvelle, l'équipe d'analyse doit être en mesure de noter si les tendances se sont améliorées ou aggravées.

Exemple d'indicateur : Nombre de personnes nécessitant une assistance humanitaire (ventilé par âge et par genre), augmentation/diminution du # de personnes déplacées, augmentation/diminution de l'intensité du conflit.

- **Chronologie des événements clés** : Cet élément examine les événements importants et leur impact sur la population. Il comprend des événements historiques et actuels, tels que des transitions politiques, des catastrophes naturelles et des conflits.

Exemple d'indicateur : Nombre de personnes déplacées en raison d'un conflit récent, de la fermeture soudaine de camps de PDI, de nouvelles inondations, etc.

- **Assistance humanitaire** : Cet élément évalue la fourniture de l'assistance humanitaire dans une zone ou une région particulière. Il prend en compte les types d'assistance fournis, les agences impliquées et l'efficacité de la réponse.

Exemple d'indicateur : % de ménages ayant reçu une assistance alimentaire au cours du dernier mois (ventilé par âge et par genre ; % de zones couvertes par l'assistance ; % de lacunes).

Étape 1.4 : Identifier les chocs majeurs et leurs impacts

- Identifier tous les chocs qui affectent la situation. Il convient de noter que les chocs peuvent se produire dans la portée de l'analyse ou en dehors, qu'ils peuvent s'être produits dans le passé et que leurs impacts se font encore sentir, et qu'ils peuvent être soudains ou à évolution lente. Les chocs peuvent également être d'origine humaine ou naturelle. Se référer au tableau de référence pour les chocs potentiels à évaluer.
- Pour chaque choc, identifier les zones affectées par le choc spécifique, en notant que les zones peuvent être indirectement affectées par les chocs qui se sont produits ailleurs.
- Pour chaque choc, fournir une description du choc, y compris l'intensité (par exemple, le niveau de catégorie d'ouragan/cyclone, les précipitations en millimètres, les événements de conflit) et la tendance en cours (si l'intensité du choc est stable, croissante ou décroissante).

Encadré 10 : Pratiques exemplaires pour décider de l'unité d'analyse

Dans le passé, certains pays ont analysé des centaines d'unités. Disposer de données fiables à ce niveau et effectuer des analyses fondées sur des preuves pour un si grand nombre d'unités peut s'avérer un exercice coûteux et fastidieux. Bien que la réalisation d'une analyse consensuelle et fondée sur des preuves ne nécessite pas une grande quantité de données ni une collecte de données spécifiques, cela prend plus de temps que les modèles statistiques qui reposent sur de grands ensembles de données. Il est important d'identifier un nombre approprié d'unités d'analyse qui répondent aux besoins des décideurs et qui sont gérables pour la collecte et l'analyse des données. Le regroupement de zones relativement similaires, l'extrapolation et d'autres alternatives doivent être évalués par les équipes-pays.

- Pour chaque choc, décrire les impacts sur les systèmes, y compris la destruction d'infrastructures telles que les ponts, les télécommunications et autres, ainsi que de services tels que les soins de santé et l'éducation.

Lors de l'analyse initiale effectuée lors de la première session de travail multipartite, l'impact des chocs peut être basé sur des données incomplètes et des hypothèses qui seront validées et révisées sur la base des preuves recueillies au cours des étapes d'analyse suivantes. Se référer au tableau de référence 1 pour les impacts potentiels à examiner.

- Pour chaque choc, les analystes doivent identifier les impacts sur l'accès humanitaire qui peuvent avoir résulté du choc, tels que ceux dus à des raisons de sécurité, à l'effondrement des infrastructures ou autres.
- Identifier les groupes de population vulnérables (par exemple, les communautés-hôtes, les PDI, les agriculteurs riverains, etc.) qui se trouvent dans les zones touchées par les chocs. Pour chaque groupe de population, estimer le nombre total de personnes du groupe vivant dans les zones touchées et fournir une brève description de ce groupe. La description de ce groupe doit se concentrer sur ses stratégies d'adaptation des moyens de subsistance et des actifs, y compris ses mécanismes d'adaptation.
- Décrire comment les chocs ont affecté chaque groupe de population. Il convient de noter qu'à ce stade, l'analyse doit se concentrer sur l'impact combiné des chocs, car le groupe de population peut être affecté par plusieurs chocs simultanément et il n'est probablement pas possible de différencier les impacts des différents chocs au niveau de la population. L'accent doit être mis sur la description de la façon dont les chocs entraînent des changements dans les moyens de subsistance, des conséquences sur la protection, la misère, la mortalité et le déplacement, entre autres. Les analystes doivent également inclure les mouvements de population dus aux chocs, y compris le point d'origine, la destination et le nombre de personnes déplacées.

Étape 1.5 : Identifier la portée de l'analyse du JIAF.

Les analystes en conviendront ensemble lors de la première session de travail multipartite. La portée de l'analyse constituera la base de la collecte de

données, de l'analyse et de la communication d'informations clés telles que le PiN et la sévérité, et comprendra :

- L'identification des unités d'analyse telles que le niveau administratif 1, le niveau administratif 2, les groupes de population ou toute autre unité pertinente. Alors que le niveau administratif 2 est l'unité d'analyse typique (en supposant que le « pays » est le niveau administratif zéro), les analystes peuvent choisir n'importe quelle unité pertinente en tenant compte du contexte, des chocs, des impacts, de la disponibilité des données et des besoins des décideurs.
- L'identification des zones géographiques qui seront incluses dans l'analyse. Les analystes peuvent choisir d'inclure toutes les zones du pays dans la portée de l'analyse ou seulement certaines zones du pays.
- L'estimation des besoins peut être réalisée par groupes de population si cela est pertinent et si les données le permettent – il faut que les différents groupes de population analysés s'additionnent pour atteindre 100% de la population totale des zones. Alternativement, l'analyse des groupes de population peut être effectuée uniquement pour certains groupes dans certaines zones. Par exemple, l'analyse est effectuée pour toutes les unités administratives convenues dans la portée de l'analyse, avec une analyse des « points chauds » menée pour un groupe de population spécifique (par exemple, les populations déplacées dans une certaine zone). Les groupes de population pour lesquels une analyse désagrégée est effectuée ne sont pas nécessairement les mêmes que les groupes vulnérables identifiés à l'étape ci-dessus. Les analystes doivent éviter un nombre excessif d'unités d'analyse, compte tenu des défis liés à l'obtention des données et des besoins en ressources pour effectuer une analyse détaillée dans de nombreuses unités. Étant donné que l'inclusion de groupes de population augmente le nombre d'unités d'analyse, les analystes doivent explorer la possibilité de regrouper ou de fusionner des zones voisines similaires et

effectuer une analyse de groupe de population dans cette unité (par exemple, des districts proches similaires peuvent être regroupés et l'analyse peut être effectuée pour « populations déplacées » en tant que groupe 1 et « populations hôtes » en tant que groupe 2. On peut supposer que les résultats sont similaires aux groupes vivant dans toutes les zones administratives incluses dans le groupement.

- L'analyse qualitative, qui examine les vulnérabilités des ménages dirigés par des femmes, des personnes en situation de handicap et d'autres facteurs démographiques, peut être incluse dans l'analyse des modèles de besoins, mais n'est pas nécessairement identifiée comme un « groupe de population pour lequel une estimation des besoins sera réalisée ». Les orientations sur le module 3 fournissent des informations sur la manière de mener une analyse des modèles de besoins.
- Au minimum, tous les secteurs doivent effectuer une analyse au moins dans l'unité d'analyse convenue. Les secteurs peuvent procéder à une analyse ventilée ou plus désagrégée au-delà du niveau convenu, mais devront au moins rendre compte du PiN et de la sévérité pour l'unité d'analyse convenue.

Étape 1.6 : Identifier les implications pour la collecte et l'analyse des données.

Le JIAF ne prescrit pas les méthodologies de collecte de données pour les différents secteurs ni pour les données à collecter par d'autres partenaires. Le JIAF s'appuie plutôt sur les données et les résultats générés par les agences de l'ONU, les gouvernements, les partenaires humanitaires et toute autre source d'information. Cette étape permet de formuler des recommandations pour une collecte de données plus stratégique et mieux coordonnée. Les recommandations peuvent inclure des références aux cadres d'échantillonnage, aux méthodes de collecte de données (par exemple, des enquêtes auprès des ménages ou des méthodes qualitatives), au calendrier de la collecte de données et aux informations clés qui peuvent être utiles pour planifier la collecte de données (par exemple, les ressources estimées nécessaires, y compris les coûts, l'expertise, implications en matière de sécurité, et autres).

Module 2 : Besoins Sectoriels Interopérables⁸

Objectifs et résultats

Le module 2 se concentre sur l'analyse sectorielle des besoins humanitaires dans le cadre/portée de l'analyse convenue. Il met l'accent sur l'utilisation d'échelles interopérables et d'orientations opérationnelles mondiales pour une présentation cohérente des résultats sectoriels, y compris le PiN et la sévérité, et une analyse intersectorielle cohérente.

Une innovation clé du JIAF 2.0 est le développement de normes pour présenter l'analyse sectorielle (en particulier le PiN et la sévérité) de manière interopérable. Pour rendre cela possible, chacun des clusters mondiaux a développé ou aligné ses méthodes existantes sur l'échelle de sévérité sectorielle mondiale du JIAF 2.0, qui va de 1 à 5, 1 étant des besoins sectoriels mineurs ou nuls et 5 des effondrements sectoriels totaux. En outre, les secteurs ont précisé comment les méthodes sectorielles d'estimation du PiN s'alignent sur les orientations opérationnelles du JIAF 2.0 pour le PiN total conjoint.

Le module 2 a deux objectifs principaux :

- 1) Collecter et consolider les PiN interopérables spécifiques au secteur** pour toutes les zones administratives qui sont dans la portée de l'analyse du JIAF, ventilées par groupes de population, le cas échéant. Les PiN sectoriels doivent être accompagnés d'une description de l'alignement avec les directives opérationnelles

Encadré 11 : Interopérabilité dans le JIAF 2.0

L'interopérabilité fait référence à la mesure dans laquelle deux entités, programmes, idées, approches, etc. peuvent être utilisés ensemble. L'interopérabilité dans le JIAF 2.0 fait référence à la capacité de différents secteurs à fonctionner conjointement les uns avec les autres sur la base de normes partagées tout en maintenant les différences spécifiques au secteur dans leurs méthodes et approches d'analyse.

du JIAF 2.0 pour le PiN sectoriel interopérable.

- 2) Collecter et consolider la sévérité des besoins interopérables spécifiques au secteur** pour toutes les zones qui sont dans la portée de l'analyse, ventilée par groupes de population, le cas échéant. Les sévérités sectorielles doivent être accompagnées d'une description de l'alignement avec l'échelle d'interopérabilité de la sévérité sectorielle du JIAF 2.0.

Boîte à outils 2 – Vue d'ensemble

La boîte à outils 2 comprend deux espaces de travail et deux tableaux de référence, chacun étant lié aux objectifs de ce module (Diagramme 11 L'approche standard consiste à compléter la boîte à outils au niveau national. Si nécessaire, le rapportage au niveau infranational est possible dans les cas où il y a des variations dans les méthodes sectorielles à travers le pays. Dans ces cas-là, les boîtes à outils peuvent être dupliquées pour être utilisées au niveau infranational.

Diagramme 11 : Boîte à outils du module 2

Module	Boîte à outils n°	Espaces de travail	Tableaux de référence
Module 2 : Besoins sectoriels interopérables	Boîte à outils 2	2A : Interopérabilité de l'estimation sectorielle des personnes dans le besoin	2A : Interopérabilité de l'estimation sectorielle des personnes dans le besoin
		2B : Interopérabilité de la sévérité sectorielle	2B : Interopérabilité de la sévérité sectorielle

8 Aux fins des estimations conjointes globales du PiN et de la sévérité intersectorielle, la sévérité et le PiN de la protection globale seront utilisées, englobant celles spécifiques à la protection de l'enfance, à la violence sexiste, au logement, aux terres et aux biens et à l'action contre les mines. Pour toute autre analyse, y compris la description des caractéristiques de la crise, des liens et des modèles, les AoR doivent être considérés individuellement et, en tant que tels, leur PiN et leur sévérité doivent être fournis parallèlement à la protection globale, car ceux-ci seront affichés dans les tableaux, graphiques et cartes dans les tableaux de bord de la plate-forme d'analyse.

Tableau de référence 2A : Directives opérationnelles pour l'interopérabilité sectorielle des personnes dans le besoin (Diagramme 12)

Le tableau de référence 2A permet aux estimations sectorielles du PiN d'être généralement interopérables. Le tableau de référence 2A est structuré en trois parties et est visible dans le diagramme 12 :

- **Première partie : Définition des personnes dans le besoin du IASC.** En haut, et guidant tous les autres composants du tableau de référence 2A, se trouve la définition des personnes dans le besoin, telle qu'approuvée par le Comité permanent interorganisations ou Inter-Agency Standing Committee (IASC) en (2016).
- **Deuxième partie : Orientations opérationnelles pour le PiN total conjoint.** Afin de fournir aux
- analystes des orientations pratiques sur la manière d'appliquer la définition du IASC pour estimer le nombre total conjoint de personnes dans le besoin, le tableau de référence comprend également l'application souhaitée de la définition du IASC et les exceptions qui peuvent être nécessaires par secteur au niveau du pays. Les orientations opérationnelles pour le PiN total conjoint sont présentés comme un guide général et sont divisés en cinq aspects.
- **Troisième partie : Orientations opérationnelles pour le PiN sectoriel.** Conformément à la définition du IASC et en référence aux orientations opérationnelles pour le PiN total conjoint, chaque cluster mondial a élaboré des orientations opérationnelles spécifiques au secteur. Les orientations sectorielles mondiales fournissent une référence générale aux analystes de pays pour l'estimation des PiN sectoriels.

Diagramme 12 : Tableau de référence 3A : Directives opérationnelles du JIAF 2.0 pour le PiN sectoriel interopérable

<p>Première partie : Définition du PiN par l'IASC</p>	<p>Les personnes dans le besoin (PIN) sont un sous-ensemble de la population touchée et comprennent les personnes: dont la sécurité physique, les droits fondamentaux, la dignité, les conditions de vie ou les moyens de subsistance sont menacés ou ont été perturbés, ET dont le niveau actuel d'accès aux services de base, aux biens et à la protection sociale est insuffisant pour rétablir des conditions de vie normales avec leurs moyens habituels en temps opportun sans aide supplémentaire. .</p> <p style="text-align: right;">(IASC Humanitarian Population Figure, 2016)</p>				
<p>Deuxième partie : Orientation opérationnelle globale conjointe du nombre total de personnes dans le besoin</p>	<p>Le PiN total conjoint du JIAF 2.0 désigne les personnes qui sont touchées par la crise et qui, de ce fait, subissent ou sont menacées de perturbations et ont des privations élevées, extrêmes ou totales de leurs besoins fondamentaux et de leur accès aux services dans l'un des secteurs.</p>				
	<p>1 : Lié à la portée convenue des analyses</p>	<p>2 : Identifie les personnes défavorisées au sein des populations affectées</p>	<p>3 : N'est pas masqué par l'assistance humanitaire</p>	<p>4 : Comprend tous les besoins humanitaires indépendamment de l'acteur intervenant</p>	<p>5 : Comprend les besoins actuels et prévus pour l'année à venir</p>
	<p>Comprend les populations affectées par la crise, telles qu'identifiées dans la portée de l'analyse de l'aperçu des besoins humanitaires¹</p>				
	<p>Comprend les personnes qui sont en situation de privation humanitaire ou de risque de protection.</p>				
	<p>Comprend ceux qui reçoivent déjà de l'aide et qui ont besoin d'une assistance humanitaire continue pour répondre à leurs besoins fondamentaux.</p>				
	<p>Comprend toutes les personnes dans le besoin, sans tenir compte que la réponse soit ou sera fournie par les gouvernements nationaux, la société civile ou tout autre acteur.</p>				
	<p>Reflète les besoins actuels et prévus en fonction des tendances connues et des tendances saisonnières.</p>				
	<p>Exceptions potentielles appliquées au niveau national</p>				
	<p>Dans des cas exceptionnels, les populations situées dans des zones qui ne font pas partie de la portée des analyses HNO peuvent être incluses si ces zones connaissent un niveau élevé de privation. Ces exceptions seront décidées par le coordonnateur de l'action humanitaire sur la base des contributions et des discussions avec les secteurs, besoins hors de la portée y compris. Ces cas doivent être signalés.</p>	<p>Dans certains cas, les secteurs ne fournissent pas le nombre de personnes souffrant de privations ou de risques de protection dans les zones ou les populations affectées et supposent que toutes les personnes vivant dans la zone ou le groupe touché sont confrontés à des besoins. Cela doit être signalé.</p>	<p>Dans certains cas, les secteurs peuvent fournir des PiN qui n'incluent pas ceux qui reçoivent de l'aide et qui doivent continuer à recevoir de l'aide. Dans ces cas, le nombre total de personnes dans le besoin au niveau sectoriel peut être inférieur aux besoins totaux. Ces cas doivent être signalés pour être pris en compte dans les plans d'intervention.</p>	<p>Dans certains cas, les secteurs peuvent fournir des PiN auxquels ne réagiront qu'un sous-ensemble d'acteurs. Cela doit être signalé.</p>	<p>Dans des cas exceptionnels, les secteurs pourraient baser leurs chiffres PiN sur des scénarios hypothétiques qui s'écartent radicalement des tendances connues. Dans de tels cas, cela doit être signalé.</p>
<p>Troisième partie : Orientation opérationnelle du PiN Secteur</p>	<p>Coordination et gestion des camps</p> <p>Populations déplacées à l'intérieur de leur propre pays dans des camps ou des établissements semblables qui atteignent le seuil minimal de taille de la population (qui est convenu selon le contexte). Une partie de la communauté d'accueil autour du site peut également être incluse dans le PiN selon le contexte.</p>				
	<p>Éducation</p> <p>Les enfants et les jeunes en âge d'être scolarisés dans les zones touchées par la crise qui n'ont pas accès à une éducation protectrice et à des conditions d'apprentissage acceptables, ce qui peut avoir un impact négatif sur (i) leur bien-être physique et psychosocial, (ii) leur développement cognitif, et (iii) leur capacité à répondre à leurs besoins futurs. Les enseignants et autres membres du personnel éducatif sont inclus dans le PiN lorsque leur disponibilité et/ou leurs conditions de travail influencent directement les besoins éducatifs ou les conditions d'apprentissage des enfants.</p>				
	<p>Sécurité alimentaire</p> <p>Population affectée qui présente des écarts de consommation alimentaire (moins de 2 100 kcal p/jour) OU qui est incapable de répondre aux besoins alimentaires requis sans appliquer des stratégies d'adaptation aux crises</p>				
	<p>Santé</p> <p>Les populations qui subissent ou risquent de subir des conséquences négatives sur la santé en termes de bien-être physique, mental et psychosocial résultant de perturbations de la norme qui se trouvent dans les zones touchées par la crise ou dans les zones où la morbidité ou la mortalité sont supérieures au niveau d'urgence.</p>				
	<p>Nutrition</p> <p>Les enfants de 0 à 59 mois, les femmes enceintes et allaitantes et d'autres groupes très vulnérables qui souffrent de malnutrition aiguë ou qui risquent de le devenir et qui se trouvent dans les zones touchées par la crise ou dans les zones où les taux de malnutrition aiguë sont supérieurs au niveau d'urgence.</p>				
	<p>Abri / NFI</p> <p>Population affectée dont la sévérité des besoins en matière d'abri est classée comme « en crise », « critique » ou « catastrophique », les besoins en matière d'abri faisant référence à l'écart ou au décalage que la population connaît par rapport à la possibilité de vivre dans la dignité et la sécurité d'occupation de logements adéquats, avec un accès aux services et aux infrastructures au niveau communautaire.</p>				
	<p>Protection</p> <p>Population affectée - compte tenu de l'âge, du sexe et du handicap - qui ne sont pas en sécurité, y compris celles (a) qui risquent de mourir ou de perdre leur intégrité physique ou psychosociale, (b) qui risquent de subir des menaces, de la violence, des abus, de l'exploitation et de la négligence, de la coercition, des privations délibérées ou de la discrimination, ou qui risquent de perdre ou de perdre l'accès à l'assistance et aux services, ou ne pas pouvoir y accéder en fonction des besoins et sans discrimination, d) être en danger ou déjà subir des violations du droit international humanitaire et relatif aux droits de l'homme,</p>				
	<p>WASH</p> <p>Les populations affectées qui n'ont pas un accès suffisant à l'eau, à l'assainissement et/ou à l'hygiène pour répondre à leurs besoins ou qui doivent compter sur des stratégies d'adaptation négatives pour répondre à leurs besoins en WASH.</p>				

Remarque : En raison de la difficulté de démontrer qu'un besoin spécifique est directement motivé par la crise, les populations affectées sont opérationnalisées pour le JIAF comme celles qui sont situées dans des zones ou font partie de groupes de population qui sont directement ou indirectement touchés par la crise et incluses dans la portée des analyses de l'aperçu des besoins humanitaires.

Tableau de référence 2B : Interopérabilité de la sévérité sectorielle (Diagramme 13)

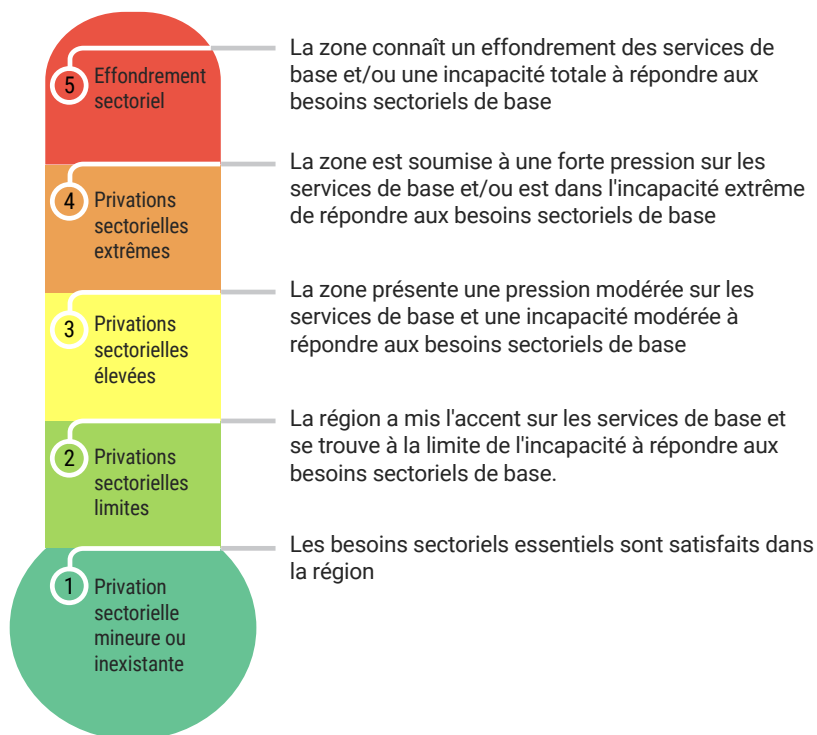
Le tableau de référence 2B présente les informations essentielles pour permettre aux classifications de sévérité spécifiques au secteur d'être généralement interopérables. En raison de sa grande taille, le tableau de référence 2B se trouve à l'annexe 2 de ce manuel. Il est structuré en deux parties :

- **Première partie : Échelle interopérable conjointe de sévérité sectorielle.** Afin d'aider les secteurs à aligner leurs méthodes et systèmes de classification existants, le partenariat a

convenu de noms et de descriptions générales pour chaque phase de la sévérité des besoins sectoriels. L'échelle globale est une « échelle absolue »⁹ qui va de 1 à 5. Tous les pays n'ont pas nécessairement des zones dans toutes les sévérités. Le diagramme 13 illustre la partie 1 du tableau de référence 2B.

- **Deuxième partie : Échelle interopérable de sévérité sectorielle.** Chaque cluster mondial a fourni des interprétations spécifiques au secteur sur la façon dont la sévérité d'un secteur donné s'aligne sur les descriptions globales convenues conjointement pour chaque phase.

Diagramme 13 : Échelle interopérable conjointe de sévérité sectorielle



⁹ Une échelle absolue fournit un point de référence fixe pour la mesure qui est déterminé indépendamment de la valeur des autres zones. Ceci est différent d'une échelle relative, qui est basée sur la comparaison entre et par rapport à différentes zones.

Espace de travail 2A : Interopérabilité sectorielle des personnes dans le besoin (Diagramme 14)

L'espace de travail 2A permet aux analystes sectoriels au niveau du pays de préciser si leurs méthodes des personnes dans le besoin par secteur sont alignées sur les orientations opérationnelles globales pour le nombre total conjoint de personnes dans le besoin. Bien que l'alignement sur les orientations opérationnelles relatifs au PiN soit important pour le PiN total conjoint du JIAF, il n'est pas obligatoire pour les PiN sectoriels d'être alignés. Néanmoins, le JIAF appelle à la clarté et à la transparence sur

le degré d'alignement du PiN sectoriel. Cela facilite l'interprétation des chiffres du PiN du JIAF par les décideurs.

L'espace de travail propose aux analystes de choisir entre « Oui » et « Non » pour l'identification de l'alignement du PiN sectoriel sur les cinq orientations opérationnelles mondiales clés présentées dans le tableau de référence 1A. L'espace de travail permet également aux analystes de décrire la raison de l'absence d'alignement lorsque les analystes sélectionnent « Non ». Le diagramme 14 illustre l'espace de travail 2A.

Diagramme 14 : Espace de travail 2A pour l'interopérabilité sectorielle des personnes dans le besoin

	1 : Lié au champ d'analyse d'analyse convenu	2 : Identifie les personnes en privation au sein des populations affectées	3 : N'est pas masqué par l'aide humanitaire	4 : Comprend tous les besoins humanitaires indépendamment de l'acteur intervenant	5 : Inclut les besoins actuels et les besoins prévus pour l'année à venir
	Inclut les populations affectées par la crise telles qu'identifiées dans le champ d'analyse de l'aperçu des besoins humanitaire ¹	Comprend les personnes qui vivent une situation humanitaire de privation ou risque de protection.	Inclut les personnes qui bénéficient déjà d'une aide et qui ont besoin d'une aide humanitaire maintenue pour répondre à leurs besoins fondamentaux.	Inclut toutes les personnes qui sont dans le besoin indépendamment du fait que réponse est ou sera sera fournie par les gouvernements nationaux, la société civile ou tout autre acteurs.	Reflète la situation actuelle et les besoins sur la base des tendances connues et tendances saisonnières.
Secteur	Exceptions potentielles appliquées au niveau national				
	Dans des cas exceptionnels, les populations des zones en dehors du champ d'application des analyses HNO peuvent être incluses si ces zones connaissent un niveau élevé de privations. Ces cas seront décidés par le coordinateur humanitaire sur la base des contributions et des discussions avec les secteurs y compris les besoins qui n'entrent pas du champ de l'analyse. Ces cas doivent être signalés.	Dans certains cas les secteurs ne fournissent pas le nombre de personnes en situation de privations ou en risques de protection dans les zones touchées ou des populations affectées et supposent que toutes les personnes vivant dans la zone ou le zone/groupe touché(e) font face à des besoins. Cela doit être signalé.	Dans certains cas, les secteurs peuvent fournir des PiN qui n'inclut pas les personnes qui reçoivent une aide et qui doivent continuer à recevoir de l'aide. Dans ce cas, le PiN global peut être inférieur au total des besoins. Ces cas doivent être signalés pour être pris en compte dans les plans d'intervention.	Dans certains cas, les secteurs peuvent fournir des PiN qui ne sera adressé que par un sous-ensemble d'acteurs. Cela doit être signalé.	Dans des cas exceptionnels, les secteurs pourraient baser leurs chiffres PiN sur des scénarios de type "what if" (ce qui se passerait si) qui s'écartent radicalement des tendances connues. Dans de tels cas, cela doit être signalé.
Coordination et gestion des camps ⓘ	OUI NON	OUI NON	OUI NON	OUI NON	OUI NON
Éducation ⓘ	OUI NON	OUI NON	OUI NON	OUI NON	OUI NON
Sécurité alimentaire ⓘ	OUI NON	OUI NON	OUI NON	OUI NON	OUI NON
Santé ⓘ	OUI NON	OUI NON	OUI NON	OUI NON	OUI NON
Nutrition ⓘ	OUI NON	OUI NON	OUI NON	OUI NON	OUI NON
Abris/NFI ⓘ	OUI NON	OUI NON	OUI NON	OUI NON	OUI NON
Protection & AoRs ⓘ	OUI NON	OUI NON	OUI NON	OUI NON	OUI NON
EAH: Eau, Hygiène et Assainissement ⓘ	OUI NON	OUI NON	OUI NON	OUI NON	OUI NON



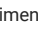





Espace de travail 2B : Interopérabilité de la sévérité sectorielle (Diagramme 15)

Comme pour l'espace de travail 2A, l'espace de travail 2B permet aux analystes de pays sectoriels de préciser si leur échelle de sévérité sectorielle est alignée sur l'échelle de sévérité sectorielle mondiale telle qu'elle a été préparée par leur homologue mondial. Bien que l'alignement sur les orientations sectorielles mondiales soit envisagé, les clusters de pays peuvent adapter les orientations des clusters

Étape 2.1 : Compléter les espaces de travail 2A et 2B

Chaque secteur doit commencer par examiner attentivement le tableau de référence 2A, y compris les orientations opérationnelles mondiales pour le PiN total conjoint, ainsi que les orientations d'interopérabilité de ce secteur pour la détermination du PiN. Les secteurs spécifiques doivent noter l'opérationnalisation conjointe souhaitée du PiN du secteur et les exceptions possibles qui peuvent être utilisées au besoin.

Diagramme 15 : Espace de travail 2B pour l'alignement de la sévérité sectorielle

	1. Peu ou pas de privation sectorielle	2. Privation sectorielle limite et difficile	3. Privations sectorielles élevées	4. Privations sectorielles extrêmes	5. Effondrement sectoriel
Cluster	Les besoins sectoriels sont satisfaits dans la zone	La zone expérience une pression sur les services de base et une incapacité quasi-totale à répondre aux besoins sectoriels	La zone a une pression modérée sur les services de base et une incapacité modérée de répondre aux besoins sectoriels de base	La région expérience une forte pression sur les services de base et/ou une incapacité extrême à satisfaire les besoins sectoriels de base	La zone connaît un effondrement des services de base et/ou incapacité totale de répondre aux besoins sectoriels de base
Coordination et gestion des camps 	Aligné Adapté	Aligné Adapté	Aligné Adapté	Aligné Adapté	Aligné Adapté
Éducation 	Aligné Adapté	Aligné Adapté	Aligné Adapté	Aligné Adapté	Aligné Adapté
Sécurité alimentaire 	Aligné Adapté	Aligné Adapté	Aligné Adapté	Aligné Adapté	Aligné Adapté
Health 	Aligné Adapté	Aligné Adapté	Aligné Adapté	Aligné Adapté	Aligné Adapté
Nutrition 	Aligné Adapté	Aligné Adapté	Aligné Adapté	Aligné Adapté	Aligné Adapté
Abris/NFI 	Aligné Adapté	Aligné Adapté	Aligné Adapté	Aligné Adapté	Aligné Adapté
Protection & AoRs 	Aligné Adapté	Aligné Adapté	Aligné Adapté	Aligné Adapté	Aligné Adapté
WASH 	Aligné Adapté	Aligné Adapté	Aligné Adapté	Aligné Adapté	Aligné Adapté

mondiaux au contexte local. L'espace de travail 2B propose aux analystes de choisir entre « Aligné » et « Non aligné » pour l'identification de l'alignement sur les orientations des clusters mondiaux. L'espace de travail fournit également un espace permettant aux analystes de décrire la raison du manque d'alignement chaque fois qu'ils sélectionnent « Non Aligné ». Le diagramme 15 illustre l'espace de travail 2B.

Orientation

Étape 2 : Compléter l'espace de travail 2A - Interopérabilité de l'estimation sectorielle des personnes dans le besoin¹⁰

Encadré 12 : Alignement et adaptation au contexte local

Dans la situation d'un pays donné, il est possible qu'un cluster particulier ait des raisons valables d'obtenir des chiffres PiN qui ne sont pas entièrement alignés sur les orientations opérationnelles mondiales pour le PiN total conjoint ou d'adapter les orientations du cluster mondial sur la classification de la sévérité en fonction du contexte local. L'espace de travail rend ces décisions plus transparentes et permet ainsi aux utilisateurs du HNO et du HRP d'interpréter de manière plus pertinente les résultats du PiN et de la sévérité. En outre, la présentation claire du PiN du cluster et de l'alignement de la sévérité informe le module 3 du JIAF dans lequel le PiN total conjoint et la sévérité intersectorielle sont déterminés.

¹⁰ Le décompte des étapes se poursuit à partir du Module 1 qui identifiait 1 étape à compléter

De préférence avant de procéder à l'analyse sectorielle et toujours au cours de l'étape 1, les analystes de pays doivent compléter les espaces de travail 2A et 2B afin de définir par une auto-évaluation dans quelle mesure leurs méthodes d'analyse nécessiteront une adaptation des orientations opérationnelles du JIAF. L'auto-évaluation de l'alignement doit être confirmée après la réalisation de l'analyse sectorielle effectuée à l'étape 2.2, car les méthodes peuvent changer pour diverses raisons. L'auto-signallement se fait en utilisant le simple OUI/NON à chacun des cinq principes directeurs des orientations opérationnelles mondiaux pour le PiN total conjoint et Aligné/Non Aligné pour chacune des phases de sévérité définies par leurs clusters mondiaux respectifs. Si les secteurs sélectionnent « Non » ou « Non Aligné », ils doivent fournir une explication de ce qui a été fait à la place, de préférence en s'alignant sur les exceptions prévues.

Étape 2.2 : Concevoir et mettre en œuvre des méthodes d'estimation du PiN sectoriel et de la classification de la sévérité. L'analyse sectorielle et les estimations relèvent de la responsabilité de chaque secteur et peuvent varier en fonction des cadres conceptuels, des méthodes et des pratiques exemplaires propres à chaque secteur. Le JIAF 2.0 ne contient pas d'orientations sur les méthodes sectorielles. Les secteurs fourniront les chiffres du PiN basés sur la portée de l'analyse du JIAF convenu conjointement dans le module 1 (y compris les zones géographiques à inclure dans l'analyse au niveau administratif convenu et tous les groupes de population inclus dans l'analyse), et feront un signallement en cas de mauvais alignement par rapport aux orientations opérationnelles.

Étape 2.3 : Soumettre les estimations du PiN sectoriel et de la sévérité à l'aide du fichier MS Excel standard et de tout rapport pertinent sur les méthodes et les conclusions. Chaque secteur téléchargera une feuille de calcul qui sera mise à disposition par OCHA dans la plateforme d'analyse (si un pays n'utilise pas la plateforme, le fichier standard sera partagé par le bureau de pays d'OCHA par le biais d'une modalité convenue). La feuille de calcul comprendra des colonnes avec l'unité d'analyse convenue dans la portée de l'analyse de l'espace de travail 1C et des cellules vides pour le PiN sectoriel et la sévérité sectorielle. Les secteurs doivent compléter les colonnes du PiN sectoriel et de la sévérité pour chaque unité d'analyse et les télécharger (uploader) dans la plateforme d'analyse (si un pays n'utilise pas la plateforme, les secteurs partageront la feuille de calcul complétée avec le bureau de pays d'OCHA par le biais de la modalité convenue). Les secteurs sont également invités à uploader sur la plateforme (ou à partager par le biais d'une autre modalité) tous les rapports pertinents qui ont été produits en relation avec leur analyse, ainsi qu'un résumé de la méthodologie utilisée.

Pour le secteur de la protection, la sévérité et le PiN de la protection globale seront utilisés pour le PiN total conjoint et la sévérité intersectorielle. Cependant, chacun des AoR fournira son PiN et sa sévérité spécifiques en plus de ceux de la protection globale pour éclairer toute analyse ultérieure, y compris la description des caractéristiques de la crise, des liens et des tendances. Le PiN AoR et la sévérité seront affichés dans les tableaux, graphiques et cartes des tableaux de bord de la plateforme d'analyse.

Module 3 : Besoins Intersectoriels

Objectifs et résultats

Le module 3 est l'endroit où les analystes effectuent l'analyse des besoins humanitaires intersectoriels qui rassemble les conclusions spécifiques aux secteurs pour produire une analyse complète. Le module 3 est réalisé conjointement avec les membres de tous les secteurs, les agences chefs de file sectorielles, OCHA, les ONG et d'autres partenaires concernés, ainsi que la société civile lors de sessions de travail multipartites. Les objectifs du module 3 sont les suivants :

- Déterminer le PiN total conjoint** pour toutes les unités administratives et tous les groupes de population de la portée de l'analyse. Le PiN total conjoint fait référence au nombre total estimé de personnes ayant besoin d'une assistance humanitaire dans n'importe quel secteur. Le PiN total du JIAF fait référence aux personnes qui sont touchées par la crise et qui, par conséquent, subissent ou sont menacées de subir des perturbations et qui subissent des privations élevées, extrêmes ou totales de leurs besoins fondamentaux et de leur accès aux services dans l'un des secteurs. Les chiffres du PiN identifient les personnes dans le besoin en matière d'interventions visant à sauver et protéger les vies, les moyens de subsistance et la dignité, et rétablir des conditions de vie normales.

- Déterminer la sévérité intersectorielle** pour toutes les unités administratives et tous les groupes de population de la portée de l'analyse. La sévérité intersectorielle désigne la situation qui résulte de l'interaction complexe des besoins sectoriels et qui se manifeste par des impacts humanitaires.
- Identifier les caractéristiques des besoins humanitaires** en tenant compte de trois aspects : 1) les tendances par zone géographiques et par groupes de population, 2) les chevauchements et liens sectoriels et 3) les tendances.
- Finaliser les informations préalables du module 1.**
La dernière tâche du JIAF consiste pour les analystes à revenir sur les informations générées dans le module 1 et à les compléter, à les mettre à jour ou à les réviser si nécessaire sur la base de ce qui a été appris tout au long du processus du JIAF.

Boîte à outils 3 – Vue d'ensemble

La boîte à outils du module 3 comprend trois espaces de travail et quatre tableaux de référence. Si chaque espace de travail est lié à un objectif et accompagné d'un tableau de référence, deux tableaux de référence guident la détermination de la sévérité intersectorielle. Le diagramme 16 détaille la boîte à outils 3.

Diagramme 16 : Boîte à outils du module 3

Module	Boîte à outils n°	Espaces de travail	Tableaux de référence
Module 3 : Besoins intersectoriels	Boîte à outils 3	3A : Feuille de calcul du PiN total conjoint	3A : Liste des tickets pour le PiN total conjoint
		3B : Feuille de calcul de la sévérité conjointe et intersectorielle	3B1 : Liste des tickets pour la sévérité intersectorielle préliminaire 3B2 : Classification de la sévérité intersectorielle
		3C : Tendances des besoins et liens sectoriels	3C : Pistes d'analyse

Encadré 13 : Comprendre l'utilisation des tickets pour le PiN total conjoint

Le système de tickets est utilisé pour mettre en évidence les zones ou les groupes de population qui nécessitent un examen plus approfondi pour s'assurer que les données sont valides. Un signalement ne signifie pas nécessairement que les données sont erronées, mais simplement qu'elles doivent être vérifiées et, le cas échéant, révisées/corrigées. Une discussion est requise pour toutes les zones signalées et les secteurs dont les chiffres sont signalés sont priés d'expliquer et de justifier leurs résultats. Si l'explication n'est pas satisfaisante pour les partenaires du JIAF, il est demandé au cluster d'effectuer des analyses supplémentaires et d'évaluer la nécessité de réviser les conclusions. Si des ajustements ne sont pas réalisés, le groupe du JIAF peut décider de prendre le deuxième PiN le plus élevé pour l'unité d'analyse concernée. En effet, les clusters peuvent décider de ne pas modifier leurs propres chiffres parce que leur contexte exige des estimations qui ne sont pas alignées sur les orientations opérationnelles mondiales pour le PiN total conjoint.

Tableau de référence 3A : Liste des tickets pour le PiN total conjoint. (Diagramme 17)

Le tableau de référence 3A présente le système de tickets des estimations nécessitant une révision. Si les tickets détectent souvent des valeurs aberrantes et des incohérences dans les estimations des PiN sectoriels, il ne s'agit pas nécessairement d'erreurs. L'espace de travail comporte six types de tickets automatisés. Ces tickets comprennent des seuils recommandés et peuvent être adaptés aux contextes locaux. En outre, il est possible d'ajouter manuellement des types de tickets qui peuvent être choisis en raison de préoccupations concernant la collecte des données, la neutralité, le non-respect des

ou le ticket n'est pas considéré comme approprié pour le contexte d'un pays particulier. Les tickets ont pour objectif ultime de filtrer les unités d'analyse qui nécessitent un examen plus approfondi et le pays doit évaluer et identifier les tickets les plus appropriés. Les tickets mondiaux recommandés sont détaillés dans le diagramme 17.

Tableau de référence 3B1 : Tickets pour les incohérences de la sévérité sectorielle préalable.

Semblable au tableau de référence 3A, le tableau de référence 3B1 présente le système pour signaler les zones qui nécessitent une révision, mais celui-ci se concentre sur la sévérité plutôt que sur le PiN. Trois types de tickets automatisés sont inclus dans le

Diagramme 17 : Tableau de référence 3A - Tickets pour le PiN total conjoint préalable

Numéro du ticket	Description du ticket	Seuil recommandé
1	Secteurs n'ayant pas informé le nombre de personnes dans le besoin, ou ayant indiqué PIN = 0	1 ou 2
2	Différence en % entre le premier et le deuxième PiN le plus élevé	30%
3	Différence en % entre le 1er et le 3e PiN le plus élevé	50%
4	Le PiN le plus élevé vient d'un cluster qui cible des sous-groupe(s) de population (e.g. Nutrition, Education, CCCM)	50%
5	Les personnes dans le besoin représentant plus de 90% de la population totale affectée	90%
6	Changement par rapport à l'année dernière	100%
7	Indicateur manuel	Explications à fournir au niveau du pays

orientations opérationnelles du JIAF ou toute autre raison. Alors que les pays devraient commencer par les seuils de ticket recommandés à l'échelle mondiale, ceux-ci devraient être révisés si le seuil

tableau de référence 3B1. Ces tickets ne doivent pas être modifiés au niveau du pays, mais les pays ont la possibilité d'ajouter d'autres tickets ou d'ajouter manuellement des tickets. Les tickets ont pour

Diagramme 18 : Tableau de référence 3B1 – Tickets pour la sévérité intersectorielle préalable

Numéro du ticket	Flag Description
1	Au moins un des secteurs est en phase de sévérité 5
2	Un indicateur d'impact est +2 / -2 par rapport à la classification préalable
3	Deux ou plusieurs indicateurs d'impact sont +1 / -1 par rapport à la classification préalable
4	Plus de 4 secteurs sont en phase 4 et la sévérité intersectorielle initiale est en phase 4
5	Indicateur manuel (description à fournir au niveau national)

objectif ultime d'identifier les unités d'analyse qui nécessitent une analyse intersectorielle approfondie de la sévérité. Les tickets mondiaux recommandés sont détaillés dans le diagramme 18.

Tableau de référence 3B2 : Tableau de référence de la sévérité intersectorielle du JIAF 2.0 (Diagramme 19).

Le Tableau de référence 3B2 fournit la description et les seuils clés pour déterminer la sévérité intersectorielle de toute zone administrative ou de tout groupe de population de la portée de l'analyse. Ce tableau de référence ne doit être utilisé que pour guider la classification de la sévérité intersectorielle des zones signalées.

Le Tableau de référence de la sévérité intersectorielle fournit des descriptions générales de haut niveau pour chacune des cinq phases de la sévérité intersectorielle : 1) Minimale, 2) Tendue, 3) Sévère, 4) Extrême et 5) Catastrophique. Ces phases

ne sont pas les mêmes que les phases de la sévérité sectorielle, car elles sont liées à la sévérité complexe de la condition humanitaire. Le tableau de référence est conçu pour intégrer le large éventail de dynamiques transversales et intersectorielles qui peuvent conduire à des besoins humanitaires. Il est conçu pour donner une vue d'ensemble de la sévérité intersectorielle et pour compléter les classifications de la sévérité propres à chaque secteur.

Pour chaque phase, une liste de conséquences humanitaires négatives est fournie afin de guider les analystes du JIAF dans la détermination des classifications de la sévérité. Les conséquences humanitaires sont réparties en trois groupes principaux : 1) les conditions mettant la vie en danger, 2) les dommages irréversibles, et 3) le chevauchement et l'ampleur des besoins sectoriels.

Voici ci-dessous une description des indicateurs de référence pour chacun des trois groupes de conséquences :

- 1) **Les conditions mettant la vie en danger** comprennent les décès réels ou le risque de décès. Les indicateurs de décès réels comprennent les taux de mortalité et les indicateurs de risque de décès comprennent la malnutrition aiguë et les épidémies comme suit :
 - Les indicateurs de **taux de mortalité** comprennent le Taux brut de mortalité (TBM) et le Taux de mortalité des moins de 5 ans. Pour le JIAF 2.0, le taux brut de mortalité (TBM) est un indicateur qui comptabilise tous les décès survenus par jour pour 10 000 personnes au cours d'une période de rappel donnée (souvent 90 jours) dans une zone ou une communauté.

Encadré 14 : L'utilisation d'impacts humanitaires comparables au niveau mondial

Le tableau de référence de la sévérité intersectorielle comprend des indicateurs de référence et une description qui sont basés sur les impacts humanitaires plutôt que sur le contexte, les déterminants de besoins et les facteurs contributifs. La raison en est que les impacts humanitaires (par exemple, le taux brut de mortalité, etc.) sont généralement comparables dans l'espace et dans le temps, et sont indépendants du contexte, alors que le contexte, les chocs et les autres facteurs contributifs ne sont pas nécessairement comparables en termes d'impact sur les conséquences humanitaires.

Le taux de mortalité des moins de cinq ans désigne tous les décès d'enfants de moins de cinq ans (jusqu'à 59 mois) pour 10 000 enfants de moins de cinq ans par jour au cours d'une période de rappel donnée (souvent 90 jours) dans une zone ou une communauté. Le taux de mortalité des moins de cinq ans est généralement deux fois plus élevé que le taux brut de mortalité.

- Les indicateurs de la **malnutrition aiguë globale** comprennent le poids pour taille (Z-score) ou PPTZ et le périmètre brachial à mi-hauteur (PBMH). Le PPTZ est défini comme le pourcentage d'enfants de moins de cinq ans dont le poids est inférieur à 2 écarts types de la médiane du poids par rapport à la taille (<-2 PPTZ) ou qui présentent des œdèmes. Le PBMH est défini comme le pourcentage d'enfants de moins de cinq ans dont périmètre brachial à mi-hauteur est inférieur à 125 mm ou qui présentent un œdème.
- Les indicateurs de **maladie épidémique** comprennent les épidémies confirmées et les niveaux de contagion par rapport à la tendance historique moyenne. Bien que la maladie à évaluer dépende du contexte et comprenne souvent les infections respiratoires aiguës sévères, la grippe et la méningite, la maladie en question doit être identifiée au niveau du pays, car toute maladie susceptible de provoquer une épidémie doit être suivie et incluse dans l'analyse intersectorielle. Bien que les seuils pour les épidémies ne soient pas présentés dans le tableau de référence, les partenaires du JIAF 2.0 travaillent en permanence pour développer des seuils applicables à l'échelle mondiale avec l'Organisation mondiale de la santé.
- **Les dommages irréversibles** comprennent toute perte ou atteinte irréparable au bien-être physique, au bien-être mental, à la dignité et aux moyens de subsistance, y compris :
- **Les stratégies d'adaptation des moyens de subsistance** comprennent les actions et les mécanismes employés par les individus

ou les ménages pour gérer et s'adapter aux différents chocs ou facteurs de stress qui affectent leur bien-être général et leurs moyens de subsistance. Les stratégies d'adaptation des moyens de subsistance peuvent englober un large éventail d'activités utilisées pour répondre aux besoins essentiels, telles que la diversification des sources de revenus, la recherche d'un emploi non agricole, la vente d'actifs ou l'exercice d'activités économiques informelles. Les stratégies d'adaptation des moyens de subsistance peuvent englober une gamme de sévérité allant des stratégies qui sont « durables », à « tendues », à la « crise », à « l'urgence », à « l'effondrement complet des capacités à faire face ». Il est important de noter que le tableau de référence de la sévérité intersectorielle du JIAF 2.0 utilise le concept plus large de « stratégies d'adaptation des moyens de subsistance » plutôt que « stratégies d'adaptation de la sécurité alimentaire » plus spécifiques, qui peuvent inclure la réduction de la taille des portions, le fait de sauter des repas, le recours à des options alimentaires moins chères ou moins nutritives, et d'autres.

- **Les violations des droits humains et du droit international humanitaire** comprennent une ou plusieurs violations internationalement reconnues des droits humains et du droit international humanitaire (DIH). Pour le tableau de référence de la sévérité intersectorielle du JIAF, la sévérité des violations est délimitée par une description du schéma et de l'ampleur des violations. Pour la Phase 1, il n'y a pas de violation. Pour la Phase 2, il y a des actions sporadiques (c'est-à-dire ad hoc et non régulières) qui créent un environnement menaçant. Pour la Phase 3, des actions répétées ou régulières créent un environnement menaçant. Pour la Phase 4, il y a des violations généralisées des droits de l'homme et du DIH. Et pour la Phase 5, il y a des violations généralisées et systématiques des droits humains et du DIH (c'est-à-dire que les violations sont planifiées et/ou font partie d'une structure organisée qui viole les droits humains

des personnes). Voir l'annexe 3 pour une liste des violations potentielles et les descriptions plus spécifiques des phases.

- 2) **Le chevauchement et l'ampleur des besoins sectoriels** sont déterminés par la combinaison des classifications de la sévérité spécifique au secteur. La sévérité intersectorielle est indiquée chaque fois que 4 secteurs ou plus ont été classés dans le module 2 comme étant dans cette Phase ou pire (sauf pour la Phase 5 dans laquelle il pourrait y avoir 2 secteurs dans la Phase 5 et 2 autres dans la Phase 4 ou pire).

De plus, le tableau de référence de la sévérité intersectorielle comprend des descriptions génériques des **facteurs contributifs** afin de permettre aux analystes du JIAF de trianguler les preuves des indicateurs d'impact avec le contexte et les déterminants de besoins, tout en gardant à l'esprit que la classification doit être étayée par des preuves (directes ou indirectes).

Bien que le tableau de référence de la sévérité intersectorielle ne soit pas conçu comme un outil de planification de la réponse, il existe une certaine relation entre les phases de sévérité et les objectifs de la réponse stratégique globale, ce qui peut également être utile aux analystes lorsqu'ils déterminent la sévérité. Cela dit, il est important de noter que les phases de sévérité du JIAF n'impliquent pas une hiérarchisation des besoins humanitaires ; tous les besoins doivent être traités de toute urgence. En revanche, les niveaux de sévérité éclairent la conception stratégique des interventions. En outre, dans certaines circonstances, il est possible que la classification intersectorielle globale de la sévérité soit inférieure à la classification de la sévérité d'un secteur particulier, ce qui devrait être pris en compte dans le cadre d'une réponse stratégique.

Les objectifs généraux de la réponse stratégique pour chaque phase comprennent :

- Phase 1 : Renforcer la résilience et la justice sociale.
- Phase 2 : Stratégies de réduction des risques de catastrophes.

Encadré 15 : Utilisation des facteurs contributifs

La dernière ligne du tableau mentionne les « facteurs contributifs », qui se réfèrent à des preuves indirectes qui n'ont pas de mesures ou d'indicateurs spécifiques proposés. Les analystes se reporteront au module 1 pour examiner s'il existe des preuves spécifiques pour l'unité d'analyse sélectionnée qui peuvent étayer la classification de la sévérité. Par exemple, si la zone analysée est classée dans la phase 4, mais que les analystes pensent qu'il pourrait s'agir de la phase 5, ils peuvent tirer des preuves supplémentaires du module 1, telles que les chiffres de déplacement, l'intensité du choc, les problèmes d'accès ou les tendances à la détérioration, pour aider dans la prise de décision.

- Phase 3 : Protéger les personnes contre les dommages physiques et mentaux, la perte de dignité et soutenir le relèvement des moyens de subsistance.
- Phase 4 : Sauver les vies et les moyens de subsistance. Protéger les personnes très vulnérables et rétablir la dignité.
- Phase 5 : Prévenir les décès, les dommages irréversibles et l'effondrement des services à grande échelle.

Comment utiliser la Table de Référence Intersectorielle

Le tableau de référence de la sévérité intersectorielle est utilisé pour guider les analystes lorsqu'ils comparent l'ensemble des preuves directes et indirectes disponibles pour une unité d'analyse donnée avec les seuils des indicateurs décrits dans le tableau de référence. Le processus implique la « convergence des preuves » et la « recherche d'un consensus », ce qui signifie que les analystes doivent examiner d'un œil critique les preuves et le tableau de référence, et consulter leurs collègues pour parvenir à une classification de la sévérité « la mieux adaptée », qui peut être justifiée par les preuves disponibles. Le diagramme 19 apporte des détails sur le tableau de référence 3B2.

Diagramme 19 : Tableau de référence 3B2 pour la classification de la sévérité intersectorielle

	1 - Minimal	2 - Tendue	3 - Sévère	4 - Extrême	5 - Catastrophique
Description du niveau de la zone	La zone dispose de services de base essentiels et est en mesure de répondre aux besoins fondamentaux de survie, de protection et de dignité	La région présente : Une détérioration du bien-être physique ou mental Les droits humains et/ ou l'utilisation d'une stratégie d'adaptation aux tensions sont sporadiquement mis en péril Services de base tendus et incapacité limitée à répondre aux besoins sectoriels de base	La région présente : Une détérioration importante et croissante du bien-être physique ou mental ainsi que des droits humains, ET Droits de l'homme régulièrement mis en péril et/ou dégradation accélérée des stratégies et/ou des actifs, ET Une pression modérée sur les services de base et une incapacité modérée à satisfaire les besoins fondamentaux de survie, de protection et de dignité.	La région présente : Mortalité ou risque de décès élevés ET Violations généralisées des droits humains et/ ou recours insoutenable à des stratégies d'adaptation négatives, ET Une forte pression sur les services de base et/ou une incapacité extrême à répondre aux besoins fondamentaux de survie, de protection et de dignité.	La région présente : Mortalité ou risque de décès généralisés, ET Des violations généralisées et systémiques des droits humains et/ou un épuisement des options et mécanismes d'adaptation, ET Un effondrement des services de base et/ou une incapacité totale de répondre aux besoins fondamentaux de survie, de protection et de dignité.
Conditions mettant la vie en danger (décès ou risque de décès)	Malnutrition aiguë globale : 1) Taux brut de mortalité (TBM) : <0,5/10 000/jour ou 2) Taux de mortalité des moins de cinq ans (taux de mortalité des moins de 5 ans) : <1/10 000/jour	De la mortalité TBM <0,5/10 000/jour OU Taux de mortalité des moins de 5 ans : <1/10 000/jour	De la mortalité TBM : 0,5 à 0,99/10 000/jour OU Taux de mortalité des moins de 5 ans : 1 à 2/10 000/jour OU > valeur de référence	De la mortalité TBM : 1,0 à 1,99/10 000/jour OU Taux de mortalité des moins de 5 ans : 2 à 3,99/10 000/jour OU > à la valeur de référence x2	De la mortalité TBM : ≥2/10 000/jour OU Taux de mortalité des moins de cinq ans : ≥4/10 000/jour OU très > à la valeur
	Global Acute Malnutrition: Poids pour taille (Z-score) (PPTZ) <5 % OU Périmètre brachial à mi-hauteur (PBMH) : <5 %	Malnutrition aiguë globale PPTZ : 5 à 9,9 % OU PBMH : <5 % OU légère augmentation	Malnutrition aiguë globale PPTZ : 10 à 14,9 % OU PBMH : 5 à 15 % OU > valeur de référence	Malnutrition aiguë globale PPTZ : 15 à 29,9 % OU PBMH : > 10 % OU > valeur de référence x2	Malnutrition aiguë globale PPTZ : 30 % ou plus OU PBMH : > 15 % OU très > à la valeur de référence x2
	Maladies à tendance épidémique Niveau normal de contagion ou épidémie confirmée pouvant être couvert par les capacités existantes	Maladies à tendance épidémique Une épidémie confirmée ou niveau accru de contagion mettent à l'épreuve la capacité existante, ou une épidémie en cours d'investigation est susceptible de mettre à l'épreuve la capacité de réponse	Maladies à tendance épidémique Épidémie confirmée ou niveau élevé de contagion supérieur à la moyenne historique mettant à rude épreuve la capacité de réponse et la prestation de services	Maladies à tendance épidémique Épidémie confirmée ou niveau extrême de contagion supérieur à la moyenne historique, dépassant largement la capacité de réponse et la prestation de services	Maladies à tendance épidémique Épidémie confirmée ou niveau de contagion immense entravant la prestation de services.
Dommages irréversibles (bien-être physique ou mental, dignité, moyens de subsistance)	Stratégies d'adaptation pour les moyens de subsistance : Au moins 80 % des ménages disposent de stratégies de moyens de subsistance et d'actifs durables	Stratégies d'adaptation pour les moyens de subsistance : Au moins 20 % des ménages adoptent des stratégies de lutte contre le stress	Stratégies d'adaptation pour les moyens de subsistance : Au moins 20 % des ménages adoptent des stratégies de crise	Stratégies d'adaptation pour les moyens de subsistance : Au moins 20 % des ménages adoptent des stratégies d'urgence	Stratégies d'adaptation pour les moyens de subsistance : Au moins 20 % des ménages sont confrontés à un effondrement quasi-total ou total de leurs capacités, stratégies et biens d'adaptation
	Violations des droits humains / du droit international humanitaire (DDH/DIH) Aucune action créant un environnement menaçant ni aucune violation de DDH/DIH causant des dommages irréversibles aux personnes et aux biens.	Violations des droits humains / du droit international humanitaire Actions sporadiques créant un environnement menaçant pour les droits humains, le bien-être et la dignité des personnes	Violations des droits humains / du droit international humanitaire Actions répétées ou régulières créant un environnement menaçant pour les droits humains, le bien-être et la dignité des personnes	Violations des droits humains / du droit international humanitaire Violations généralisées des droits humains et du droit international humanitaire causant des dommages irréversibles aux personnes et aux biens	Violations des droits humains / du droit international humanitaire Violations généralisées et systématiques des droits humains et du droit international humanitaire causant des dommages irréversibles aux personnes et aux biens
Chevauchement des besoins sectoriels	Besoins sectoriels Moins de 4 secteurs tendus ou pire	Besoins sectoriels Au moins 4 secteurs en phase 2 ou pire	Besoins sectoriels Au moins 4 secteurs en phase 3 ou pire	Besoins sectoriels Au moins 4 secteurs en phase 4 ou pire	Besoins sectoriels Au moins 2 secteurs en phase 5 et au moins 2 autres secteurs en phase 4 ou pire
Facteurs contributifs	Chocs Aucun effet ou effets minimes sur les systèmes et les personnes	Chocs Effets légers sur les systèmes et les personnes	Chocs Effets modérés sur les systèmes et les personnes	Chocs Effets graves sur les systèmes et les personnes	Chocs Effets extrêmes sur les systèmes et les personnes

Tableau de référence 3C : Caractéristiques des besoins (diagramme 20)

Le tableau de référence 3C fournit une liste d'aides visuelles et de résultats d'analyse que les analystes doivent utiliser pour expliquer les liens, les chevauchements et les tendances des besoins sectoriels et intersectoriels. La liste d'aides visuelles et les résultats d'analyse sont présentés pour chaque question de l'espace de travail 3C. Ils sont regroupés

selon les cinq aspects des caractéristiques des besoins suivants : (i) personnes dans le besoin, (ii) sévérité des besoins, (iii) chevauchement du PiN et de la sévérité, (iv) chevauchement des besoins sectoriels et (v) tendance actuelle par rapport à l'année précédente. La liste des aides visuelles et des pistes d'analyse figurant dans le tableau de référence 3C est incluse dans le diagramme 20.

Diagramme 20 : Tableau de référence 3C Liste des pistes d'analyse

Invité n°	Aides visuelles	Résultats de l'analyse
Personnes dans le besoin		
1	Carte présentant le PiN total par unité administrative (nombre absolu et pourcentage par rapport à la population totale)	Liste des unités administratives qui ont un PiN absolu élevé et pourcentage. Seuil à fixer au niveau national
2	Carte affichant le nombre de secteurs qui ont plus de 40 % des personnes dans le besoin	Liste des unités administratives qui ont un grand nombre de secteurs avec plus de 40 % de la population administrative ayant besoin d'aide. Seuil à fixer au niveau national
3	Carte présentant les personnes dans le besoin par secteur et par unité administrative (nombre absolu et pourcentage par rapport à la population totale)	Liste des secteurs comptant le PiN le plus élevé au niveau national et infranational, le cas échéant. La valeur par défaut est de 3 secteurs les plus élevés, mais des seuils peuvent être définis au niveau du pays
	Graphique à barres des personnes dans le besoin (% ou nombre) par secteur pour l'ensemble du pays et au niveau infranational, selon le cas	
	Graphique à barres par nombre d'unités où les secteurs ont le nombre le plus élevé de personnes dans le besoin	
Sévérité des besoins		
4	Carte affichant la sévérité intersectorielle par unité administrative	- Liste des unités administratives qui ont une sévérité intersectorielle élevée. La valeur par défaut est les phases 4 et 5 dans le pays, mais le seuil peut être défini au niveau du pays. - Liste des unités administratives avec 5 secteurs ou plus dans la phase 4 ou 5. Le seuil par défaut peut être modifié au niveau du pays - Liste des 3 premiers secteurs avec le plus grand nombre de zones dans la phase 4 ou 5. Le seuil par défaut peut être modifié au niveau du pays.
5	Carte affichant le nombre de secteurs qui sont dans la phase par défaut 4 ou 5 (la valeur par défaut peut être modifiée au niveau du pays).	
6	Carte affichant la sévérité sectorielle par unité administrative	
	Diagramme à barres des secteurs selon le nombre d'unités sous chaque phase de sévérité à l'échelle nationale et infranationale, selon le cas	
Chevauchement des personnes dans le besoin et sévérité		
7	Carte montrant le chevauchement de la sévérité intersectorielle et du PiN Total Conjoint	Liste des unités administratives dont le nombre de personnes dans le besoin et la sévérité sont élevés. Le seuil par défaut peut être modifié au niveau du pays.
8	Graphique affichant les secteurs en fonction du nombre d'unités dont le secteur a un nombre de personnes dans le besoin élevé et une sévérité élevée	Liste des trois principaux secteurs comportant le plus grand nombre de zones avec un nombre élevé de personnes dans le besoin et une sévérité élevée. Le seuil par défaut peut être modifié au niveau du pays.
Chevauchement des besoins sectoriels		
9	Coefficient de corrélation entre les secteurs pour les personnes dans le besoin	Liste des combinaisons sectorielles dont les coefficients sont supérieurs à 0,7. Le seuil par défaut peut être modifié au niveau du pays.
Analyse des tendances		
10	Carte montrant l'évolution du nombre total de personnes dans le besoin par rapport à l'année dernière et représentée sous forme d'augmentation ou de diminution.	Liste des domaines dans lesquels la situation s'est largement détériorée ou s'est améliorée par rapport à l'année précédente
	Graphique comparant le nombre total de personnes dans le besoin entre l'année précédente et l'année en cours aux niveaux national et sous-national, le cas échéant.	
	Graphique comparant les personnes dans le besoin par secteur entre l'année précédente et l'année en cours (selon les mêmes catégories que les personnes dans le besoin) aux niveaux national et infranational, le cas échéant.	
Groupes vulnérables		
11	Tableau et graphiques des données démographiques des zones analysées.	Chiffres du PiN ventilés par groupes vulnérables (en fonction de la présence de groupes vulnérables)

Remarque : La population administrative fait référence au nombre total de personnes vivant dans la zone, y compris les habitants/résidents/hôtes et les autres populations telles que les rapatriés, les réfugiés, les migrants, les personnes déplacées conformément à la portée de l'analyse.

Espace de travail 3A et 3B : Feuille d'analyse du PiN total conjoint et de la sévérité intersectorielle.

Les espaces de travail 3A et 3B sont construits dans une seule feuille de calcul Microsoft Excel avec une feuille pour l'espace de travail 3A et une feuille pour l'espace de travail 3B. Ces espaces de travail comprennent :

- **Toutes les entrées concernant le PiN sectoriel et la sévérité** fournies par les secteurs dans le module 2 à l'aide du fichier standard préparé par OCHA.
- **Le PiN total conjoint calculé automatiquement** sur la base de la méthode Mosaïque comme décrite dans l'encadré 16.
- **La sévérité intersectorielle préalable automatisée** sur la base du chevauchement des besoins sectoriels, comme décrit dans l'encadré 17.
- **Les données sur les impacts intersectoriels** du tableau de référence 3B2 lorsqu'elles sont disponibles.
- **Des tickets automatisés pour le PiN total conjoint préalable** et la sévérité intersectorielle préalable sont également inclus, comme décrits dans les tableaux de référence 3A et 3B1.
- **Des colonnes vides pour inclure le PiN total conjoint révisé et les conclusions intersectorielles** pertinentes et basées sur l'analyse des zones signalées.

Encadré 16 : La méthode Mosaïque

Le terme du JIAF « PiN total conjoint » est basé sur la méthode Mosaïque et se réfère à la fois : 1) au nombre de personnes ayant des besoins humanitaires dans l'unité administrative ou dans le groupe de population ayant été identifié comme comptant les PiN sectoriels les plus élevées et 2) à la somme de tous les PiN au niveau infranational pour générer le chiffre du PiN national.

Cette méthode a été développée en raison de la complexité inhérente à l'intégration des chiffres du PiN de divers secteurs et dans le but de fournir un chiffre global pour le PiN, qui représente l'étendue et l'ampleur des privations sectorielles complexes. Ainsi, le PiN total du JIAF n'est pas une moyenne de tous les PiN des clusters. Il représente plutôt la compréhension générale des besoins humanitaires en utilisant un ensemble de paramètres convenus qui permettent aux chiffres du PiN total d'être appliqués de manière cohérente d'un pays à l'autre et au fil du temps. La méthode Mosaïque permet de comprendre et d'interpréter de manière transparente les chiffres relatifs au PiN total conjoint générés par le JIAF.

Encadré 17 : Sévérité intersectorielle préalable

Au cours du développement du JIAF 2.0, une forte corrélation a été observée entre la sévérité intersectorielle et le chevauchement des besoins sectoriels. Bien que la corrélation soit forte et significative, dans certaines situations, le chevauchement des besoins sectoriels ne s'est pas traduit par une sévérité intersectorielle. Par conséquent, afin de tirer parti du chevauchement « facile à utiliser » de la sévérité sectorielle tout en garantissant la solidité des conclusions, le JIAF 2.0 utilise une sévérité intersectorielle préalable qui est calculée sur la base du chevauchement des besoins sectoriels et un système de contrôle pour évaluer si la classification préalable est alignée sur les résultats intersectoriels. Les zones mal alignées sont signalées pour une évaluation approfondie de la sévérité intersectorielle. La phase de sévérité préalable est calculée selon la logique suivante :

Phase 1: Moins de 4 secteurs classés dans la catégorie Tendue ou pire.

Phase 2: Au moins 4 secteurs en phase 2 ou pire.

Phase 3: Au moins 4 secteurs en phase 3 ou pire.

Phase 4: Au moins 4 secteurs en phase 4 ou pire.

Phase 5: Au moins 2 secteurs en phase 5 et au moins 2 autres secteurs en phase 4 ou pire

Espace de travail 3C : Caractéristiques des besoins (diagramme 21)

L'espace de travail 3C comprend onze questions et un espace de rédaction permettant aux analystes de répondre à chaque question. Les analystes peuvent ajouter du texte et/ou des images dans l'espace de travail. Chacune des onze questions est liée à des pistes d'analyse et à des extraits spécifiques, tels qu'ils figurent dans le tableau de référence 3C. Une liste des 11 questions incluses dans l'espace de travail est fournie dans le diagramme 21.

Lorsqu'ils remplissent l'espace de travail 3C, les analystes doivent engager une discussion solide et interactive pour chaque question, en utilisant les aides visuelles fournies dans le tableau de référence 3C pour fournir des informations clés à l'appui des discussions et générer les résultats d'analyse spécifiés pour chaque question. En plus des listes

Orientation

Étape 3 - Compléter les espaces de travail 3A et 3B : PiN total conjoint et sévérité intersectorielle¹¹

En préparation de la session de travail multipartite

Étape 3.1 OCHA prépare les espaces de travail 3A, 3B et 3C

OCHA préparera les espaces de travail 3A et 3B sur MS Excel conformément aux directives décrites dans les tableaux de référence 3A et 3B, donnant également accès aux visuels dans 3C. Les espaces de travail 3A, 3B et 3C seront disponibles sur la plateforme d'analyse. Si vous n'utilisez pas la plateforme partagée par OCHA avant la ou les sessions de travail multipartites, OCHA s'assurera que toutes les contributions sectorielles, y compris les PiN sectoriels et la sévérité sectorielle, soient

Diagramme 21 : Espace de travail 3C - Questions

1. Où se trouve la plus forte concentration de personnes dans le besoin dans le pays ?
2. Quelles sont les zones qui comptent un grand nombre de secteurs avec un PiN élevé ?
3. Quels secteurs ont le PiN le plus élevé ? (c'est-à-dire, quels secteurs génèrent les besoins dans une zone donnée ?)
4. Où se situent les zones où la sévérité est la plus élevée ?
5. Quelles sont les zones qui comptent un grand nombre de secteurs ayant des besoins très importants ?
6. Quels sont les secteurs où la sévérité est la plus importante (c.-à-d. quels secteurs déterminent les besoins dans une zone donnée ?)
7. Quelles sont les zones où coexistent le plus grand nombre de personnes dans le besoin et la plus grande sévérité ?
8. Quels sont les secteurs qui présentent à la fois la sévérité la plus élevée et le PiN le plus élevé ? (c'est-à-dire quels sont les secteurs qui génèrent les besoins dans une zone donnée)
9. Quels secteurs co-existent souvent ?
10. Quelle est la tendance des personnes dans le besoin par rapport à l'année précédente ?
11. Quel est le PiN désagrégé par âge, sexe et autres caractéristiques de diversité ?

des extraits demandés, les analystes devraient s'efforcer de fournir des explications qualitatives et des idées sur les liens et les tendances qu'ils observent. Il peut s'agir d'expliquer pourquoi une tendance ou un lien se produit, ce qui est surprenant ou non à propos d'une tendance ou d'un lien, et d'autres idées explicatives.

inclus dans les espaces de travail 3A et 3B. En outre, OCHA fournira des données sur les indicateurs inclus dans le tableau de référence de l'espace de travail 3B. Chaque donnée doit ensuite être alignée sur la phase indicative qu'elle reflète. Cela permettra d'évaluer l'alignement de la sévérité intersectorielle préalable et des impacts intersectoriels.

¹¹ Le décompte des étapes se poursuit à partir des modules 1 et 2, qui incluent les étapes 1 à 2.

Étape 3.2 Les secteurs révisent les espaces de travail 3A, 3B et 3C et traitent les tickets si nécessaire

Avant la session de travail conjointe, les secteurs doivent réviser l'espace de travail en se concentrant sur les unités d'analyse qui ont été signalées. Si les secteurs identifient des problèmes avec leur propre PiN sectoriel et leurs propres résultats de sévérité, ils doivent les corriger avant la session de travail multipartites (le groupe doit décider au niveau du pays comment les révisions doivent être documentées ; c'est-à-dire, en tant que nouvelle colonne dans l'espace de travail existant 3A et 3B, en remplacement de la colonne existante dans l'espace de travail 3A et 3B ou en tant que nouveau fichier téléchargé en tant que fichiers individuels d'entrée sectorielle). S'il existe des raisons pour que le PiN ou la sévérité signalés ne soient pas révisés, les secteurs doivent se préparer à fournir une justification expliquant la cause du signalement au cours de l'atelier multipartite.

Pendant la session de travail multipartite

Étape 3.3 : Les secteurs présentent les résultats initiaux et discutent des domaines automatiquement signalés

Au début de la session de travail multipartite, les secteurs doivent fournir une vue d'ensemble de leur sévérité et de leurs PiN en plénière à tous les partenaires. La présentation peut être basée sur les tableaux de bord produits automatiquement dans la plateforme d'analyse (voir espace de travail 3C) ou, si le pays n'utilise pas la plateforme, sur les cartes

Encadré 18 : Processus facultatif entre les étapes 3.3 et 3.4

Un délai supplémentaire entre les étapes 3.3 et 3.4 peut être alloué aux secteurs pour qu'ils travaillent de manière indépendante afin de mener une analyse plus approfondie pour confirmer ou réviser leurs conclusions. Cela peut être planifié à l'avance dans le cadre du processus du JIAF ou peut être demandé après le partage initial des conclusions sectorielles à l'étape 5.3 sur la base des connaissances acquises grâce aux conclusions d'autres secteurs. Cette décision doit être prise au niveau du pays.

et les résultats d'analyse fournis par OCHA sur le fichier MS Excel standard complété par les secteurs. Cela permettra une compréhension commune des besoins humanitaires et un premier aperçu des caractéristiques de la crise. Au cours de cette présentation, les secteurs doivent se concentrer sur les problèmes principaux et également justifier leurs PiN et leur sévérité, en particulier ceux qui ont été signalés. Les partenaires de tous les secteurs doivent contribuer à la discussion et comparer les estimations de PiN et de sévérité des autres secteurs (en particulier s'ils ont été signalés) aux estimations de leur propre secteur.

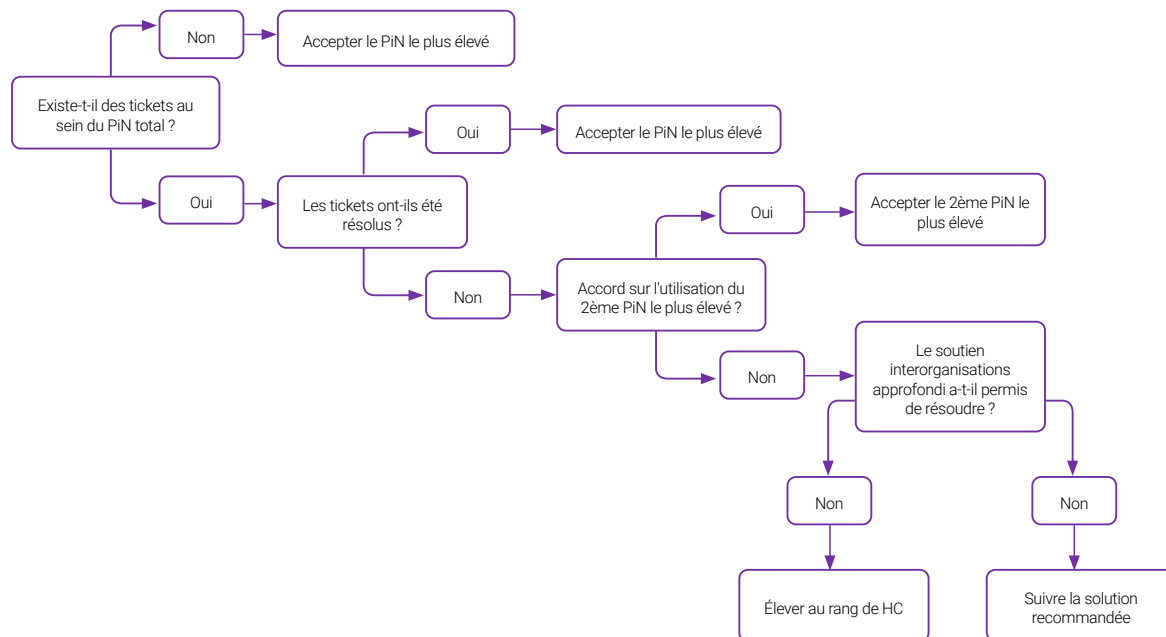
Étape 3.4 : Décider du PiN à utiliser comme PiN total conjoint pour les zones signalées

Tous les tickets de PiN total conjoint préalable seront discutés et examinés lors de la session de travail multipartite conjointe, afin de décider si le PiN sectoriel le plus élevé pour chaque unité d'analyse peut être utilisé comme PiN total conjoint. Il convient de se référer spécifiquement aux orientations opérationnelles mondiales du JIAF 2.0 pour le PiN total conjoint (tableau de référence 2A) et à l'auto-évaluation réalisée par les secteurs quant à leur alignement sur les orientations opérationnelles mondiales (espace de travail 2A complété). Pour rappel, dans l'idéal, tous les PiN utilisés sont principalement alignés sur les cinq principes des orientations opérationnelles pour le PiN total conjoint, tels que décrits dans le tableau de référence 2A.

Les partenaires de tous les secteurs doivent contribuer à la discussion et s'efforcer de parvenir à un consensus technique sur les décisions clés. La discussion doit être organisée par un partenaire impartial, sur la base de preuves concrètes et d'une manière constructive, dans le but de parvenir à un large accord entre les partenaires. En fin de compte, les analystes doivent décider :

- 1) D'utiliser le PiN sectoriel le plus élevé pour l'estimation du PiN total conjoint, même s'il a été signalé, tant qu'il a été résolu de manière adéquate. Cette décision peut être prise si la justification du PiN sectoriel est reconnue comme étant alignée sur les orientations opérationnelles du PiN total conjoint.

Diagramme 22 : Arbre de décision recommandé pour décider quel PiN sectoriel utiliser pour l'estimation du PiN total conjoint



OU

- 2) D'incorporer le deuxième PiN sectoriel le plus élevé dans le PiN total conjoint s'il est accepté après discussions et accord des analystes multipartites.

Si les analystes ne parviennent pas à un consensus, ils peuvent demander un soutien approfondi au centre d'assistance du JIAF. Le diagramme 22 détaille l'arbre de décision recommandé pour aider les analystes.

Lorsque les PiN sectoriels utilisés comme PiN total seront choisis, ils seront collés dans une nouvelle colonne intitulée « PiN total conjoint définitif ». Le PiN total conjoint pour le pays, ou le PiN total du pays, est généré en additionnant tous les PiN inclus dans « PiN total conjoint définitif » à l'unité d'analyse la plus basse.

Encadré 19 : La sévérité intersectorielle est déterminée pour chaque unité d'analyse

La sévérité intersectorielle est déterminée au niveau de l'administration ou du groupe de population uniquement. Il n'y a pas d'agrégation ou de classification de sévérité à l'échelle nationale.

Étape 3.5 : Mener une analyse conjointe de la sévérité intersectorielle pour les zones signalées

La classification de la phase de sévérité intersectorielle préalable est acceptée pour les unités d'analyse qui n'ont pas été signalées pour la sévérité intersectorielle conformément au tableau de référence 3B1. Pour toutes les zones qui ont été signalées, les analystes doivent mener une analyse conjointe de la convergence des preuves en utilisant la Table de Référence 3B2 comme guide.

La classification de la sévérité intersectorielle des zones signalées est effectuée lors de la session de travail multipartite. Les analystes doivent utiliser la convergence des preuves et une approche de concertation pour déterminer la classification de la phase de sévérité intersectorielle pour les zones signalées. Cela nécessite que les analystes examinent le tableau de référence 3B2, en tenant compte de toutes les normes mondiales communes suivantes :

- La convergence des preuves peut utiliser à la fois des preuves directes qui sont indicatives des seuils fournis dans le tableau de référence 3B2, et des preuves indirectes. Par exemple, pour la nutrition, une enquête complète visant à mesurer la MAG constituerait une preuve

directe. De plus, une « hausse spectaculaire de la fréquentation des cliniques de nutrition » serait une preuve indirecte. En règle générale, les preuves directes sont plus solides et plus fiables que les preuves indirectes. Cependant, il arrive souvent que l'on ne dispose pas de preuves directes des impacts énumérés dans le tableau de référence 3B2 pour un pays donné ou une unité administrative donnée. Dans ce cas, les analystes sont encouragés à identifier toute preuve indirecte susceptible d'éclairer le processus de classification. En outre, lors de l'examen de la convergence des preuves, les analystes doivent tenir compte de la qualité et de la fiabilité des données.

- Le processus de concertation implique de partager et de discuter ouvertement de toutes les preuves disponibles entre les analystes dans le cadre d'un atelier visant à parvenir à un accord sur la classification « la mieux adaptée » à une zone donnée, en utilisant les preuves et les normes fournies dans le tableau de référence 3B2.
- Les classifications de la sévérité définitive sont déterminées et documentées dans l'espace de travail 3B.

Étape 3.6 : Identifier les tendances, les liens et les chevauchements des besoins humanitaires dans l'espace de travail 3C

Des aides visuelles sont automatiquement générées et présentées dans la plateforme d'analyse, si celle-ci est utilisée. Si la plateforme n'est pas utilisée, OCHA développera les aides visuelles et les résultats de l'analyse conformément au tableau de référence 3C. Ces aides illustrent les principales conclusions de l'analyse des besoins sectoriels et intersectoriels. Chaque aide est directement liée aux questions que les analystes doivent compléter dans l'espace de travail 3C. Les analystes peuvent également créer des aides visuelles supplémentaires ou des variantes des aides visuelles fournies, si cela s'avère utile pour

Encadré 20 : Convergence des preuves et recherche de consensus

La convergence des preuves et la recherche de consensus sont des techniques analytiques couramment utilisées pour rendre des informations complexes utiles pour l'aide à la décision dans les environnements où les données sont incertaines. Également connu sous le nom de processus Delphi, ces méthodes sont utilisées dans de nombreux domaines en dehors du secteur humanitaire (médecine, armée, climatologie, etc.). Lors de la convergence des preuves, l'analyse peut inclure à la fois des preuves **directes** qui mesurent les orientations fournies dans le tableau de référence et des preuves **indirectes** qui ne mesurent pas directement les orientations sur le seuil spécifique indiquées dans le tableau de référence, mais qui sont utiles pour indiquer la phase de sévérité.

répondre aux questions clés. OCHA peut également rédiger un draft de réponse à toutes les questions incluses dans l'espace de travail 3C.

Lors de la session de travail multipartite, que ce soit en petits groupes ou en plénière, les analystes doivent examiner les aides visuelles et avoir une discussion ouverte et facilitée pour répondre au mieux aux questions incluses dans l'espace de travail 3C. Les discussions de groupe devraient également chercher à comprendre les tendances, en se concentrant sur l'interaction entre les secteurs et les moteurs, en particulier les observations inattendues ou surprenantes. L'encadré 23 explique comment établir des modèles de besoins pour différents groupes de vulnérabilité. Si OCHA a rédigé ces réponses, les partenaires ne peuvent les examiner et les réviser que si nécessaire.

Les réponses dans l'espace de travail 3C doivent être rédigées dans un langage succinct qui permet d'interpréter les besoins humanitaires et peut être utilisé dans le prochain document de l'aperçu des besoins humanitaires.

Encadré 21 : Analyse ventilée par âge, genre et autres caractéristiques de diversité

Les besoins humanitaires peuvent varier considérablement pour divers groupes sociaux et groupes vulnérables, et il est important de pouvoir communiquer les conclusions pour :

- Le nombre de filles et de garçons en difficulté
- Le nombre de personnes en situation de handicap en difficulté
- Le nombre de femmes en difficulté
- Le nombre de PDI et de communautés-hôtes dans le besoin
- D'autres groupes sociaux, le cas échéant, dans un contexte donné.

Avec le JIAF 2.0, il est possible de ventiler les chiffres du PiN par groupes sociaux en utilisant deux techniques : 1) en tant qu'unité d'analyse de base identifiée dans la portée de l'analyse, et/ou 2) en tant qu'estimation réalisée après l'analyse par extrapolation des conclusions générales pour un groupe social particulier.

Avec la première option (en tant qu'unité d'analyse de base), les analystes doivent identifier un groupe social particulier comme unité d'analyse et s'assurer ensuite que les données et les preuves sont collectées et analysées sur la base de cette spécificité. Bien que la spécificité puisse être souhaitable, cela signifie que cela augmentera probablement le nombre d'unités d'analyse et donc la complexité globale de la collecte et de l'analyse des données. Ce niveau de précision peut être souhaitable, mais il peut présenter certaines limites pratiques pour la collecte et l'analyse des données.

Si les analystes ne peuvent pas estimer les besoins de chaque groupe démographique individuellement en utilisant l'option 1, ils peuvent également estimer les besoins socialement ventilés en utilisant la deuxième option (par extrapolation après analyse). Cette technique permet d'estimer approximativement les besoins humanitaires de ces groupes en multipliant le pourcentage de la population totale appartenant à chaque groupe social par les besoins totaux, comme suit :

PiN total conjoint x Pourcentage de la population dans les différents groupes sociaux

Par exemple, s'il y a 10 000 personnes ayant des besoins humanitaires et que 30 % de la population sont des filles, on supposera qu'il y a 3 000 filles en difficulté. Si cette approximation est utilisée, les analystes doivent indiquer que l'estimation des besoins parmi les différents groupes démographiques a été calculée sur la base du pourcentage de la population totale dans chaque groupe, et non selon la différence des besoins des groupes.

Retourner à l'étape 1 et finaliser les conclusions initiales du module 1

L'étape finale de l'analyse du JIAF exige que les analystes reviennent sur les conclusions du module 1 et fassent les ajouts, les mises à jour ou les révisions nécessaires en fonction de ce qui a été appris tout au long du processus du JIAF ou de toute dynamique qui pourrait avoir changé la situation humanitaire, y compris le contexte, le choc et les impacts.

Cette étape est très importante, parce qu'il est possible qu'au cours des nombreux mois qu'a duré le processus du JIAF, la situation humanitaire ait évolué et changé ou que les analystes aient généré de nouvelles informations.

Une fois cette étape complétée de manière satisfaisante, le bouton d'inversion qui donne le choix pour qualifier les conclusions comme soit « préalable » soit « définitive » dans la plateforme d'analyse peut être placé sur « définitive ».

Annexes



Annexe 1 : Tous les espaces de travail

MODULE 1 : FACTEURS CONTRIBUTIFS ET PORTÉE DE L'ANALYSE					
		Initial	Définitif		
Espace de travail 1A - Contexte		Contexte Tableau de référence 1A			
Socioculturel et démographique					
Économie et moyens de subsistance					
Environnement et saisonnalité					
Politique, juridique et stratégique					
Infrastructure, physique et technologie					
Sécurité et conflits					
Tendance humanitaire					
Chronologie des événements clés					
Assistance humanitaire Assistance humanitaire fournie					
Espace de travail 1B - Chocs et impacts					
Choc 1	Lieux	Estimation de la population touchée	Impact sur les systèmes	Impact sur l'accès	
Impact sur les groupes de population					
Groupe de population 1	Lieux	Estimation de la population dans ce groupe	Estimation de la population dans ce groupe	Impact sur la population	
Espace de travail 1C – Portée de l'analyse					
Unité d'analyse • Admin 1 • Admin 2 • Groupe de population	Lieux	Implications pour la collecte des données			

MODULE 2 : BESOINS SECTORIELS

Espace de travail 2A - Interopérabilité sectorielle des personnes dans le besoin						Tableau de référence 2A
	1 : Lié à la portée de l'analyse convenue	2 : Identifie les personnes défavorisées au sein des populations affectées	3 : N'est pas masqué par l'assistance humanitaire	4 : Comprend tous les besoins humanitaires indépendamment de l'acteur intervenant	5 : Comprend les besoins actuels et prévus pour l'année à venir	
	Inclut uniquement les populations touchées par la crise telles qu'identifiées dans la portée de l'analyse de l'aperçu des besoins humanitaires	Inclut uniquement les personnes subissant des privations humanitaires ou un risque de protection	En règle générale, il s'agit également des personnes qui bénéficient déjà d'une assistance et qui ont besoin d'une assistance humanitaire continue pour répondre à leurs besoins fondamentaux	Comprend toutes les personnes dans le besoin, que la réponse soit apportée ou qu'il est prévu qu'elle soit apportée par les gouvernements nationaux, la société civile ou tout autre acteur.	Comprend les besoins actuels et les projections basées sur les tendances connues et les modèles saisonniers.	
Possibles exceptions appliquées au niveau du pays						
Secteur	Dans des cas exceptionnels, les personnes situées dans des zones ne relevant pas des champs d'application de l'analyse du HNO peuvent être incluses si ces zones connaissent un niveau élevé de privations. Ces cas seront décidés par le Coordonnateur de l'action humanitaire sur la base des contributions et des discussions avec les secteurs incluant des besoins ne relevant pas de la portée de l'analyse. Ces cas doivent être signalés.	Dans certains cas, les secteurs ne fournissent pas le nombre de personnes souffrant de privations ou de risques de protection dans les zones touchées ni les populations touchées et supposent que toutes les personnes vivant dans la zone touchée ou le groupe touché sont confrontées à des besoins. Ces cas doivent être signalés	Dans certains cas, les secteurs peuvent fournir des PiN qui n'incluent pas ceux qui reçoivent de l'aide et qui doivent continuer à recevoir de l'aide. Dans ces cas, le PiN total peut être inférieur au total nécessaire. Ces cas doivent être signalés pour être pris en compte dans les plans de réponse.	Dans certains cas, les secteurs peuvent fournir un PiN auquel seul un sous-ensemble d'acteurs répondra. Cela doit être signalé.	Dans des cas exceptionnels, les secteurs peuvent baser leurs chiffres du PiN sur des scénarios hypothétiques qui s'écartent radicalement des tendances connues. Ces cas doivent être signalés.	
<i>Oui ou Non (en cas de « Non », veuillez fournir les détails.)</i>						
Coordination et gestion des camps						
Éducation						
Sécurité alimentaire						
Santé						
Nutrition						
Protection et Domaines de responsabilité de la Protection (Protection de l'enfance, Violence basée sur le Genre, Logement, Terre et Propriété, Action contre les Mines)						
Abris/NFI						
EHA :Eau, Hygiène et Assainissement						

Espace de travail 2A - Interopérabilité sectorielle des personnes dans le besoin					Tableau de référence 2B
	1. Privation sectorielle mineure ou inexistante	2. Privations sectorielles limites et tendues	3. Privations sectorielles élevées	4. Privations sectorielles extrêmes	5. Effondrement sectoriel
Secteur	Les besoins sectoriels essentiels sont satisfaits dans la région	La zone a des services de base tendus et une incapacité limite à répondre aux besoins sectoriels de base	La zone présente une pression modérée sur les services de base et une incapacité modérée à répondre aux besoins sectoriels de base	La zone est soumise à une forte pression sur les services de base et/ou est dans l'incapacité extrême de répondre aux besoins sectoriels de base	La zone connaît un effondrement des services de base et/ou une incapacité totale à répondre aux besoins sectoriels de base
<i>Oui ou Non (en cas de « Non », veuillez fournir les détails)</i>					
Coordination et gestion des camps					
Éducation					
Sécurité alimentaire					
Santé					
Nutrition					
Protection et Domaines de responsabilité de la Protection (Protection de l'enfance, Violence basée sur le Genre, Logement, Terre et Propriété, Action contre les Mines)					
Abris/NFI					
EHA :Eau, Hygiène et Assainissement					

MODULE 3 : Besoins intersectoriels

Espaces de travail 3A et 3B - PiN total et sévérité intersectorielle conjointe

[Tableau de référence PiN](#)[Tableau de référence de la sévérité](#)Feuille de calcul du PiN total et de la sévérité intersectorielle conjointe - [Lien du fichier](#)

Espace de travail 3C - Caractéristiques des besoins

Q1. Où se trouve la plus forte concentration de personnes dans le besoin dans le pays ?

Q2. Quelles sont les zones qui comptent un grand nombre de secteurs avec un grand nombre personnes dans le besoin ?

Q3. Quels secteurs ont le PiN le plus élevé ? (c'est-à-dire, quels secteurs génèrent les besoins dans une zone donnée ?)

Q4. Où se situent les zones où la sévérité est la plus élevée ?

Q5. Quelles sont les zones qui comptent un grand nombre de secteurs ayant des besoins très importants ?

Q6. Quels sont les secteurs où la sévérité est la plus importante (c.-à-d. quels secteurs déterminent les besoins dans une zone donnée ?)

Q7. Quelles sont les zones où coexistent le plus grand nombre de personnes dans le besoin et la plus grande sévérité ?

Q8. Quels sont les secteurs qui présentent à la fois la sévérité la plus élevée et le PiN le plus élevé ? (c'est-à-dire quels sont les secteurs qui génèrent les besoins dans une zone donnée)

Q9. Quels secteurs co-existent souvent ?

Q10. Quelle est la tendance des personnes dans le besoin par rapport à l'année précédente ?

Q11. Quel est le PiN désagrégé par âge, sexe et autres caractéristiques de diversité ?

Annexe 2 : Tableau de référence 2B : Interopérabilité de la sévérité sectorielle

Phases de la classification par zone	1. Privation sectorielle mineure ou inexistante	2. Privations sectorielles limites	3. Privations sectorielles élevées	4. Privations sectorielles extrêmes	5. Effondrement sectoriel
Description générale	Les besoins sectoriels essentiels sont satisfaits dans la région	La région a des services de base tendus et se trouve à la limite de l'incapacité à répondre aux besoins sectoriels de base.	La zone présente une pression modérée sur les services de base et une incapacité modérée à répondre aux besoins sectoriels de base	La zone est soumise à une forte pression sur les services de base et/ou est dans l'incapacité extrême de répondre aux besoins sectoriels de base	La zone connaît un effondrement des services de base et/ou une incapacité totale à répondre aux besoins sectoriels de base
Cluster CCCM	<p>À l'extérieur des camps ou d'environnements similaires à des camps</p> <p style="text-align: center;">+</p> <p>Accès à un logement durable en location/subventionné/en pleine propriété, ou à un hébergement au sein de la communauté-hôte avec un faible risque de déplacement à court terme ou de déplacement secondaire vers un camp ou un environnement similaire à un camp.</p>	<p>À l'extérieur des camps ou d'environnements similaires à des camps</p> <p style="text-align: center;">+</p> <p>Accès à un logement en location/subventionné/en pleine propriété ou à un hébergement au sein de la communauté d'accueil avec un risque moyen de déplacement à court terme vers un camp ou un environnement similaire à un camp.</p>	<p>Dans un camp ou un environnement similaire à un camp qui atteint le seuil minimum de population..</p> <p style="text-align: center;">+</p> <p>L'un des éléments suivants: - Limitations de la disponibilité ou de l'accès aux services vitaux non humanitaires. - Limitations des systèmes et des services de participation, de plainte et de feedback, ainsi que de partage d'informations et de coordination des services. - Risques liés à l'inadéquation physique, sociale et culturelle du site.</p>	<p>Dans un camp ou un environnement similaire à un camp qui atteint le seuil minimum de population..</p> <p style="text-align: center;">+</p> <p>Deux des éléments suivants ou plus : - Restrictions à la liberté de circulation. Disponibilité ou accès très limités aux services vitaux non humanitaires. - Risques pour la sûreté et la sécurité. Risques élevés dus à l'inadéquation physique, sociale et culturelle du site. - Faible probabilité de retours volontaires sûrs, ordonnés, dignes et à court terme. - Systèmes et services très limités ou inexistant de participation, de plainte et de feedback, ainsi que de partage d'informations et de coordination des services. - Le site contient une proportion plus élevée de populations vulnérables (personnes âgées, enfants, personnes en situation de handicap, minorités ethniques). - Risques élevés dus à la sensibilité du site aux aléas (incendie, glissement de terrain, inondation, cyclone, etc.)</p>	<p>Dans un camp ou un environnement similaire à un camp qui atteint le seuil minimum de population.</p> <p style="text-align: center;">+</p> <p>Deux des éléments suivants ou plus : - Liberté de circulation extrêmement limitée, voire inexistante, en dehors du site. - Absence de disponibilité ou d'accès aux services vitaux non humanitaires. - Risques mortels généralisés pour la sûreté et la sécurité. - Risques mortels généralisés en raison de l'inadéquation physique, sociale et culturelle du site. - Aucune probabilité de retours volontaires sûrs, ordonnés, dignes et à court terme. - Le site contient une proportion extrêmement élevée de populations vulnérables (personnes âgées, enfants, personnes en situation de handicap, minorités ethniques, etc.) - Risques mortels imminents généralisés en raison de la sensibilité du site aux aléas (incendie, glissement de terrain, inondation, cyclone, etc.)</p>
Cluster éducation	Les enfants et les jeunes en âge d'être scolarisés accèdent à l'éducation ¹ formelle dans un environnement protégé offrant des conditions d'apprentissage acceptables.	Les enfants en âge d'être scolarisés accèdent à l'éducation dans des écoles informelles, mais dans un environnement protégé offrant des conditions d'apprentissage acceptables.	<p>scolarisés accèdent à l'éducation formelle ou à l'éducation dans des écoles informelles, dans un environnement protégé, mais offrant de mauvaises conditions d'apprentissage.</p> <p style="text-align: center;">et/ou</p> <p>Les enfants en âge d'être scolarisés n'ont pas accès à l'éducation</p>	<p>Les enfants en âge d'être scolarisés accèdent à l'éducation formelle ou à l'éducation dans des écoles informelles, dans un environnement non protégé.</p> <p style="text-align: center;">et/ou</p> <p>Les enfants en âge d'être scolarisés subissent des circonstances aggravantes et n'ont pas accès à l'éducation et aux services essentiels connexes, ce qui entrave leur bien-être physique, psychosocial et émotionnel.</p>	<p>Les enfants en âge d'être scolarisés subissent des circonstances aggravantes exceptionnelles et n'ont pas accès à l'éducation ainsi qu'aux services essentiels connexes, ce qui nuit à leur bien-être physique, psychosocial et émotionnel.</p> <p style="text-align: center;">et/ou</p> <p>Les groupes de population se voient systématiquement refuser l'accès à l'éducation sur la base de leurs caractéristiques ethniques, de genre, religieuses et linguistiques.</p>

	Les ménages de la région peuvent satisfaire leurs besoins alimentaires et non alimentaires essentiels sans s'engager dans des stratégies atypiques et non durables d'accès à la nourriture et aux revenus.	Les ménages ont une consommation alimentaire minimale adéquate, mais ne peuvent pas faire face à certaines dépenses non alimentaires essentielles sans recourir à des stratégies d'adaptation au stress.	Les ménages soit : ont des déficits de consommation alimentaire qui se traduisent par une malnutrition aiguë élevée ou supérieure à la normale (MAG 10 à 14,9 % ou > à la normale) ; OU sont marginalement capables de satisfaire leurs besoins alimentaires minimum, mais uniquement en épuisant les moyens de subsistance essentiels ou par le biais de stratégies d'adaptation aux crises.	Les ménages soit : présentent d'importants écarts de consommation alimentaire qui se traduisent par une malnutrition aiguë très élevée (MAG 15-29,9 % ; ou > beaucoup plus que d'habitude) et une surmortalité (taux brut de mortalité : 1 -1,99 / 10.000/jour ou > 2 x la référence) OU Sont capables d'atténuer d'importants déficits de consommation alimentaire, mais uniquement en employant des stratégies de moyens de subsistance d'urgence et la liquidation des actifs (épuisement extrême)	Les ménages soit : Les ménages manquent cruellement de nourriture et / ou d'autres besoins de base, même après avoir utilisé toutes les stratégies d'adaptation (quasi-effondrement des stratégies et des actifs). OU La famine, la mort, le dénuement (taux brut de mortalité : >2 / 10 000 / jour) et des niveaux de malnutrition aiguë extrêmement critiques (≥30 %) sont évidents. (Pour être classée dans la catégorie « famine », une région doit présenter des niveaux extrêmement critiques de malnutrition aiguë et de mortalité.
Cluster Sécurité alimentaire	La zone est classée en fonction de la phase la plus défavorable vécue par au moins 20 % des ménages (basée sur IPC/CH - ci-dessus)				
	Les ménages sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires sans s'engager dans des stratégies d'adaptation réduites des moyens de subsistance aux fins de sécurité alimentaire Consommation acceptable (SCA) et indice de stratégies d'adaptation réduit inférieur à 4 (rCSI) PDA < 50 % ou ECMEN : Dépenses totales > MEB ISA : Pas de stratégie d'adaptation appliquée	Les ménages ont une consommation alimentaire minimale insuffisante, dépendent de stratégies d'adaptation réduites et appliquent des stratégies d'adaptation au stress pour assurer leurs besoins alimentaires Consommation acceptable (SCA) et indice de Stratégie d'adaptation réduite égal ou supérieur à 4 (rCSI) PDA = 50 à 65 % ISA : Indice des stratégies d'adaptation au stress	Les ménages ont des déficits de consommation alimentaire ET sont incapables de répondre aux besoins alimentaires requis sans appliquer des stratégies d'adaptation à la crise Consommation limite (SCA) PDA = 65 à 75 % ou ECMEN: SMEB > Total des dépenses < MEB SMEB > Total des dépenses < MEB	Les ménages soit : Présentent des déficits de consommation alimentaire extrêmes OU Présentent une perte extrême de leurs moyens de subsistance, ce qui conduira à des déficits de consommation alimentaire, ou pire Mauvaise consommation (SCA) PDA >= 75 % ou ECMEN : Dépenses totales < SMEB ISA : Indice de stratégie d'adaptation à l'urgence	
	La zone est classée en fonction de la phase la plus défavorable vécue par au moins 25 % des ménages (basée sur CARI - ci-dessus)				
Cluster Santé	Ressources en matière de santé				
	Les établissements de santé peuvent répondre aux besoins de santé de plus de 90 % de la population. Pourcentage de la population pouvant accéder aux soins de santé primaires à moins d'une heure de marche de son logement >=90% Nombre de lits d'hospitalisation (IP) pour 1 000 personnes (IP) >= 18 Nombre d'établissements de santé disposant de soins obstétricaux d'urgence de base pour 500 000 personnes (SONUB) SONUB >= 4 Nombre d'accoucheuses qualifiées pour 10 000 personnes (SPAN) SPAN >= 23	La prestation de services dans les établissements de santé est tendue, affectant au moins 10 % de la population qui ne peut pas accéder aux services de santé nécessaires. >=80% IP >= 16 SONUB >= 4 SPAN >= 22	Les établissements de santé ont une pression modérée sur la prestation de services, affectant au moins 20 % de la population qui ne peut pas accéder aux services de santé nécessaires. >=70% IP >= 12 SONUB >= 3 SPAN >= 20	Les établissements de santé ont une forte pression sur la prestation de services, affectant au moins 30 % de la population qui ne peut pas accéder aux services de santé nécessaires. >=60% IP >= 6 SONUB >= 2 SPAN >= 17	Il y a un effondrement des établissements de santé ou une lacune importante dans la prestation de services, qui affecte au moins 40 % de la population qui ne peut pas accéder aux services de santé nécessaires. <60% IP <6 SONUB < 2 SPAN >= 14

		État de santé				
Cluster Santé	Les établissements de santé peuvent répondre aux besoins de santé de plus de 90 % de la population.	Il y a un nombre limite de décès et de maladies, ainsi qu'une détérioration de l'état de santé général de la population, qui se traduit par :	Il y a un nombre modéré de décès et de maladies, ainsi qu'un déclin de l'état de santé général de la population, qui se traduit par :	Il y a un nombre élevé de décès et de maladies, ainsi qu'un déclin de l'état de santé général de la population, qui se traduit par :	Il y a un nombre élevé de décès et de maladies, ainsi qu'un déclin de l'état de santé général de la population, qui se traduit par :	
	Taux de couverture vaccinale (DPT3/PENTA3) IC >= 90 % rural >= 95 % urbain ou,	IC >= 90 % rural >= 95 % urbain ou,	IC < 90 % rural < 95 % urbain ou,	IC < 85 % rural < 90 % urbain ou,	IC < 75 % rural < 85 % urbain ou,	
	Pourcentage de la population identifiée comme ayant un handicap Pour tous les "domaines" il n'y a pas de difficultés	Il n'y a pas des "domaines" pour lesquels il y a beaucoup des difficultés ; il y a entre 1 et 3 "domaines" pour lesquels il y a quelques difficultés	Il n'y a pas des "domaines" pour lesquels il n'est pas possible du tout de faire ; il y a entre 1 et 3 "domaines" pour lesquels il y a beaucoup de difficulté OU Il n'y a pas des "domaines" pour lesquels il y a beaucoup des difficultés ; il y a au moins 4 "domaines" pour lesquels il y a quelques difficultés	Il n'y a pas des "domaines" pour lesquels il n'est pas possible du tout de faire ; il y a entre 1 et 3 "domaines" pour lesquels il y a beaucoup de difficulté OU Il n'y a pas des "domaines" pour lesquels il y a beaucoup des difficultés ou i n'est pas possible du tout de le faire ; il y a au moins 4 "domaines" pour lesquels il y a quelques difficultés	Dans au moins 4 "domaines" il n'est pas possible du tout de le faire	
	Taux de mortalité des moins de 5 ans (U5M) Moins de 5 ans <1/10.000/jour ou	Moins de 5 ans <1/10.000/jour ou	Moins de 5 ans 1-2/10 000/jour ou	Moins de 5 ans 2-3,99/10.000/jour ou	Moins de 5 ans ≥ 4/10.000/jour ou	
	Incidence de la méningite : Aucun cas	Population de la Zone < 30 000 : 2 cas suspects ou plus en une semaine ou une incidence accrue par rapport aux années non épidémiques précédentes Population de la Zone > 30 000 : Plus de 3 cas suspects / 100 000 habitants/semaine (minimum de 2 cas en une semaine)	Population de la Zone < 30 000 : 2 cas suspects ou plus en une semaine ou une incidence accrue par rapport aux années non épidémiques précédentes Population de la Zone > 30 000 : Plus de 3 cas suspects / 100 000 habitants/semaine (minimum de 2 cas en une semaine)	Population de la Zone < 30 000 : 5 cas suspects ou plus en une semaine ou doublement du nombre de cas sur une période de trois semaines Population de la Zone > 30 000 : Plus de 10 cas suspects / 100 000 habitants / semaine	Convenu selon le contexte et la définition de la phase de sévérité	
	Maladies à tendance épidémique Niveau normal de maladies épidémiques ou épidémie confirmée pouvant être gérée avec la capacité des services de santé existants	Un niveau élevé de maladies épidémiques ou une épidémie confirmée a mis à rude épreuve la capacité du système de santé à répondre aux besoins de la population.	Un niveau élevé de maladies épidémiques ou une épidémie confirmée a mis à rude épreuve la capacité du système de santé à répondre aux besoins de la population.	Des niveaux extrêmes de maladies épidémiques ou une épidémie dépassant largement la capacité de réponse et la fourniture de services.	Niveaux massifs de maladies épidémiques qui restreignent la fourniture de services.	
	Taux de létalité < 0,02	Taux de létalité > 0,05	Taux de létalité > 0,05	Taux de létalité > 0,1	Taux de létalité >= 0,5	
	Taux d'hospitalisation des cas (CHR) CHR < 0.05	CHR > 0.8	CHR > 0.8	CHR > 1.5	CHR > 5 Niveaux de contagion massifs ou importants entravent la prestation de services normale ou standard (soins primaires, soins spécialisés, interventions de santé publique, entre autres).	
	Facteurs contextuels					
	IPC Phase 1	IPC Phase 2	IPC Phase 2	IPC Phase 4	IPC Phase 4	
Sévérité de la Protection						
Nutrition						
et WASH						
Facteurs de risque et condition des logements						

<p>Cluster Nutrition</p>	<p>Malnutrition aiguë minimale chez les enfants de moins de cinq ans (< 5 % des enfants souffrent de malnutrition aiguë),</p> <p>Risque de mortalité minimal (< 1 décès d'enfant/10.000),</p> <p>ET/OU</p> <p>Pratiques optimales d'alimentation du nourrisson et de l'enfant chez les enfants de 0 à 23 mois.</p> <p>≥ 70 % des nourrissons de 0 à 5 mois sont exclusivement allaités.</p> <p>≥ 70 % de Diversité alimentaire minimale chez les enfants de 6 à 23 mois.</p>	<p>Faible niveau de malnutrition aiguë chez les enfants de moins de cinq ans (5 à 9,9 % d'enfants souffrent de malnutrition aiguë),</p> <p>Risque de mortalité minimal (<1 décès d'enfant/10.000),</p> <p>ET/OU</p> <p>Pratiques d'alimentation sous-optimales du nourrisson et du jeune enfant chez les enfants de 0 à 23 mois.</p> <p>50 à 70 % des nourrissons de 0 à 5 mois sont exclusivement allaités.</p> <p>40 à 70% de diversité alimentaire minimale chez les enfants de 6 à 23 mois.</p>	<p>Malnutrition aiguë sévère chez les enfants de moins de cinq ans (10 à 14,9 % des enfants souffrent de malnutrition aiguë),</p> <p>Aggravation de la mortalité infantile (1-1,9 décès d'enfants/10.000,</p> <p>ET/OU</p> <p>Aggravation des pratiques d'alimentation sous-optimales du nourrisson et du jeune enfant chez les enfants de 0 à 23 mois.</p> <p>30 à 50 % des enfants de 0 à 5 mois sont exclusivement allaités.</p> <p>20 à 39% de Diversité alimentaire minimale chez les enfants de 6 à 23 mois.</p>	<p>Niveau critique de malnutrition aiguë chez les enfants de moins de cinq ans (15 à 29,9 % d'enfants souffrent de malnutrition aiguë)</p> <p>Mortalité infantile au-dessus du seuil d'urgence (2-3,9 décès d'enfants/10 000),</p> <p>ET/OU</p> <p>Mauvaises pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant chez les enfants de 0 à 23 mois.</p> <p>11 à 30 % des nourrissons de 0 à 5 mois sont exclusivement allaités.</p> <p>10 à 19 % de Diversité alimentaire minimale chez les enfants de 6 à 23 mois.</p>	<p>Niveau extrêmement critique de malnutrition aiguë chez les enfants de moins de cinq ans (30 % ou plus d'enfants souffrent de malnutrition aiguë),</p> <p>Risque de mortalité extrêmement critique (> 4 décès d'enfants/10.000),</p> <p>ET/OU</p> <p>Pratiques d'alimentation des nourrissons et des enfants extrêmement mauvaises chez les enfants de 0 à 23 mois.</p> <p><11 % des nourrissons de 0 à 5 mois sont exclusivement allaités.</p> <p><10 % de Diversité alimentaire minimale chez les enfants de 6 à 23 mois.</p>
<p>Cluster Protection (y compris les domaines de responsabilité)</p>	<p>Plus de 90 % de la population (ventilée par âge et par genre) de la zone vit dans la sécurité, la dignité et ne peut jouir de ses droits sans menace physique ou psychologique, violence, privation, refus d'accès ou discrimination.</p>	<p>Entre 10 et 20 % de la population (ventilée par âge et par genre) de la zone ne vit pas dans la sécurité, la dignité et ne peut jouir de ses droits sans menace physique ou psychologique, violence, privation, refus d'accès ou discrimination.</p> <p>OU</p> <p>Entre 21 et 40 % de la population (ventilée par âge et par genre) de la zone ne vit pas dans la sécurité, la dignité et ne peut jouir de ses droits sans menace physique ou psychologique, violence, privation, refus d'accès ou discrimination. Mais les autres conditions de la phase 3 ne sont pas entièrement remplies.</p>	<p>Entre 21 et 40 % de la population (ventilée par âge et par genre) de la zone ne vit pas dans la sécurité, la dignité et ne peut jouir de ses droits sans menace physique ou psychologique, violence, privation, refus d'accès ou discrimination.</p> <p>ET</p> <p>Soit :</p> <p>Des services nationaux chargés de faire valoir les droits de la population sont mis en place et sont accessibles sans discrimination. L'assistance humanitaire se limite à soutenir les structures existantes dans l'accomplissement de leur mandat et de leurs objectifs.</p> <p>ou</p> <p>L'accès à la zone est accordé ou presque, ce qui permet à l'aide d'atteindre la population en fonction des besoins et sans discrimination.</p>	<p>Entre 41 et 50 % de la population (ventilée par âge et par genre) de la zone ne vit pas dans la sécurité, la dignité et ne peut jouir de ses droits sans menace physique ou psychologique, violence, privation, refus d'accès ou discrimination.</p> <p>ET</p> <p>Soit :</p> <p>Les services nationaux chargés de faire valoir les droits de la population sont établis, mais déficients/non fonctionnels ; l'assistance humanitaire doit jouer un rôle actif dans la zone et se voit accorder l'accès sans discrimination.</p> <p>ou</p> <p>L'accès à la zone est accordé dans certains endroits, permettant à l'assistance d'atteindre la population en fonction des besoins et sans discrimination.</p>	<p>Plus de 50 % de la population (ventilée par âge et par genre) de la zone ne vit pas dans la sécurité, la dignité et ne peut jouir de ses droits sans menace physique ou psychologique, violence, privation, refus d'accès ou discrimination.</p> <p>ET</p> <p>Either</p> <p>Les services nationaux chargés de faire valoir les droits de la population ne sont pas établis/ fonctionnels, ou mettent en oeuvre des politiques de discrimination. L'assistance humanitaire a une présence et un impact limités, voire inexistant, et ne se voit pas accorder l'accès sans discrimination.</p> <p>ou</p> <p>L'accès à la zone est extrêmement ou complètement limité et l'accès à la population en fonction des besoins et sans discrimination est extrêmement limité ou impossible.</p>
<p>Quatre principes de protection s'appliquent à toute action humanitaire et à tous les acteurs humanitaires.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcer la sécurité, la dignité et les droits des personnes, et éviter de les exposer à des préjudices. 2. Garantir l'accès des personnes à l'assistance en fonction de leurs besoins et sans discrimination. 3. Aider les personnes à se relever des effets physiques et psychologiques de la menace ou de la violence réelle, de la coercition ou de la privation délibérée. 4. Aider les gens à faire valoir leurs droits. 					

Abris	<p>Au niveau du ménage : Le ménage vit dans des logements adéquats*, peut effectuer toutes les fonctions domestiques typiques de base et a un accès approprié à tous les services et infrastructures communautaires</p> <p>Au niveau de la zone : au moins 80 % des ménages vivent dans les conditions abri décrites ci-dessus</p>	<p>Au niveau du ménage : Le ménage vit dans des logements adéquats* (avec des problèmes mineurs), peut effectuer la plupart des fonctions domestiques essentielles et a un accès approprié à la plupart des services et infrastructures communautaires</p> <p>Au niveau de la zone : jusqu'à 20 % des ménages vivent dans des conditions abri décrites dans les phases 2+3+4+5 (moins de 20 % vivent dans les conditions décrites dans les phases 3+4+5)</p>	<p>Au niveau du ménage : Le ménage vit dans des logements inadéquats* (avec des problèmes importants), est incapable d'accomplir de nombreuses fonctions domestiques typiques et essentielles et a un accès limité aux services et infrastructures communautaires</p> <p>Au niveau de la zone : au moins 20 % des ménages vivent dans des conditions abri décrites dans les phases 3+4+5 (moins de 20 % dans les conditions décrites dans la phase 4+5)</p>	<p>Au niveau du ménage : Le ménage vit dans des logements inadéquats* (avec des problèmes sévères), est incapable d'accomplir les fonctions domestiques essentielles les plus typiques et a un accès très limité aux services et aux infrastructures communautaires</p> <p>Au niveau de la zone : au moins 20 % des ménages vivent dans les conditions abri décrites dans les phases 4 + 5 (moins de 20 % sont dans les conditions décrites dans la phase 5)</p>	<p>Au niveau du ménage : Le ménage n'a pas ou vit dans un logement gravement endommagé*, est incapable d'accomplir toutes les fonctions domestiques essentielles typiques et n'a pas accès aux services et infrastructures communautaires</p> <p>Au niveau de la zone : Au moins 20 % des ménages vivent dans les conditions abri décrites ci-dessus</p>
	<p>La méthodologie repose sur 3 dimensions principales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les personnes possèdent une enceinte (l'abri lui-même) - Les personnes sont en mesure de vivre correctement et dans la dignité dans leur logement (conditions Abri et NFI à l'intérieur de l'abri) - Les personnes ont accès aux services de leur communauté (conditions Abri et NFI en dehors de l'abri) 				
EHA :Eau, Hygiène et Assainissement	<p>75 % ou plus des ménages vivent dans des zones où les normes WASH sont respectées conformément aux normes en vigueur</p>	<p>25 % des ménages vivent dans des zones présentant une incapacité limitée à respecter les normes WASH pertinentes</p>	<p>25 % des ménages vivent dans des zones présentant une privation élevée en incapacité à respecter les normes WASH pertinentes conformément aux normes pertinentes OU où la situation WASH s'est détériorée</p> <p>ET/OU</p> <p>les taux d'incidence des épidémies de maladies liées à l'eau et à l'assainissement dépassent les normes du secteur de la santé :</p> <p>Taux d'incidence ou nombre de cas de certaines maladies (IRCSD) >= moyenne</p>	<p>25 % des ménages vivent dans des zones où il y a une privation extrême et un effondrement de la capacité à répondre aux normes WASH pertinentes</p> <p>ET/OU</p> <p>les taux d'incidence des épidémies liées à l'eau et à l'assainissement dépassent les normes du secteur de la santé :</p> <p>Taux d'incidence ou nombre de cas de certaines maladies (IRCSD) >= moyenne + 1 écart-type</p>	<p>25% ou plus des ménages vivent dans des zones où il y a un effondrement total de la capacité à répondre aux normes WASH pertinentes,</p> <p>ET/OU</p> <p>les taux d'incidence des épidémies de maladies liées à l'eau et à l'assainissement dépassent les normes du secteur de la santé :</p> <p>Taux d'incidence ou nombre de cas de certaines maladies (IRCSD) >= moyenne + 3 écart-type</p>
	<p>Les normes pertinentes sont alignées sur les définitions du programme de suivi conjoint pour l'accès à l'eau saine, à l'assainissement hygiénique et aux installations de lavage des mains. Les normes englobent également des questions telles que la sécurité, par ex. distance des points d'eau ou des toilettes, qu'il s'agisse de toilettes communes ou de toilettes à domicile. Celles-ci peuvent être adaptées en fonction du contexte, par exemple, les normes du Cluster WASH pour les populations vivant dans une communauté par rapport aux populations vivant dans un camp.</p>				

Annexe 3 : Liste des potentielles violations des droits humains et/ou du droit international humanitaire

	Phase 2: Actions sporadiques créant un environnement menaçant pour les droits humains, le bien-être et la dignité des personnes	Phase 3: Actions répétées ou régulières créant un environnement menaçant pour les droits humains, le bien-être et la dignité des personnes	Phase 4 Violations généralisées des droits humains/du DIH causant des dommages irréversibles aux personnes et aux biens.	Phase 5: Violations généralisées et systématiques des droits humains et du DIH causant des dommages irréversibles aux personnes et aux biens.
Seuil d'occurrence (fréquence, étendue, uniformité et organisation)	Il s'agit d'événements ou d'incidents isolés, ou simplement sporadiques, qui ne se produisent pas régulièrement.	Le terme « répétées » signifie qu'une violation a lieu de nombreuses fois ou qu'elle est fréquente. Le terme « régulières » signifie qu'une violation se produit selon un schéma constant.	Généralisées signifie que les violations sont : Commises à une échelle significative en termes de <i>taille de la population ou de zone géographique</i> <i>ET/OU</i> Avec un degré de fréquence significatif et avec un schéma, un moment ou une durée constants (c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas de phénomènes isolés ou sporadiques).	Généralisées et systématiques signifie que les violations sont : - Identiques au terme « Généralisées » tel que défini dans la phase 4 ET Commises de manière organisée et délibérée. Un élément de planification ou de volonté soutenue de la part de l'auteur doit être présent.
Seuil du caractère (type et sévérité)	Un environnement menaçant pour les droits humains, le bien-être et la dignité des personnes signifie que les violations sont : Les événements peuvent entraîner des abus et un mépris de la dignité humaine, mais n'atteignent pas un certain degré de sévérité.		Causant des dommages irréversibles aux personnes et aux biens signifie que les violations sont : Au-delà d'un certain seuil de cruauté, d'inhumanité ou de dégradation et autres, et suivant un schéma.	
Contexte	<i>Les droits humains sont généralement protégés. Les mécanismes nationaux fonctionnent partiellement avec quelques difficultés pour accéder à la justice et aux recours.</i>		Absence de garantie des droits en raison de l'effondrement de l'état de droit, de l'impunité prolongée et/ou de l'incapacité systématique à garantir la responsabilité, le recours/la réparation, la prévention et la protection	

Violations potentielles des droits humains et/ou du droit international humanitaire

Populations hôtes et personnes déplacées internes vivant dans des zones à accès humanitaire limité (ventilées par genre, âge, handicap) et/ou par appartenance clé (communauté, langue, croyance religieuse, origine ethnique, etc.) dans la zone d'analyse

Estimation du nombre de personnes ou de la population vivant dans des sites assiégés/confinés (ventilée par sites ruraux et urbains) dans la zone d'analyse.

Zones dangereuses présumées et confirmées

Incidents de xénophobie, de stigmatisation ou de discrimination à l'encontre de réfugiés, de PDI ou d'apatrides, ventilés par auteur

Incidents d'engins explosifs

Ménages composés par des réfugiés signalant des problèmes de protection lors de l'accès à l'assistance humanitaire au cours des 3 derniers mois, ventilés par appartenance clé (communauté, langue, croyance religieuse, genre, âge, handicap, origine ethnique, etc.)

Populations appartenant à des groupes spécifiques exclus ou ayant un accès limité aux services (c'est-à-dire les mineurs non accompagnés, les personnes avec un handicap, les personnes âgées, les groupes minoritaires, etc.)

Existence de signalements visant à la désinformation diffusés intentionnellement pour causer un préjudice social grave sur la base des opinions de la société (genre, âge, handicap, sexualité, race, opinions politiques, philosophiques et religieuses) dans la zone d'analyse

Plaintes/incidents de discrimination, de stigmatisation, de refus d'accès aux ressources, aux opportunités ou aux services soumis aux autorités exécutives ou judiciaires, qui ont fait l'objet d'une enquête et ont été traités par le gouvernement et/ou l'acteur responsable ; et mesures correctives prises ou réparations accordées.

Populations civiles tuées ou blessées à la suite de conflits, de violences, de catastrophes naturelles, d'épidémies ou de tout autre choc (ventilées par genre, âge, handicap)

Populations civiles tuées ou blessées à la suite d'actes de violence ou à des conflits, ventilées par appartenance clé (communauté, langue, croyance religieuse, origine ethnique, genre, âge et handicap, etc.) ou suite à une catastrophe naturelle

Intensité des conflits (sur la base du nombre d'attaques, d'événements terroristes, d'activité criminelle, de tensions sociales, etc.) ventilée par auteurs

Bâtiments publics endommagés ou détruits par un conflit (ventilés par auteur) ou une catastrophe

Signalements de menaces/d'incidents de protection dans les sites/communautés faisant l'objet d'un suivi (intercommunalité, crime organisé, présence de groupes armés, action militaire, etc.) ventilés par auteur

Conflits intergroupes entraînant des violences (ventilés par groupe)

Attaques contre des établissements de santé (ventilées par auteurs)

Attaques contre des établissements d'éducation (ventilées par auteurs)

Crimes/attaques contre des civils ou des biens de caractère civil, portés devant les autorités judiciaires et ayant fait l'objet d'une enquête de leur part, sur le nombre total de crimes ; le cas échéant, analyser les décisions et les recours accordés

Personnes touchées par des attaques contre des civils n'ayant pas accès à des services d'assistance par la communauté

Existence de signalements de torture, d'incidents présentant de mauvais traitements : nombre de victimes, zones, tendances et allégations dans la zone d'analyse ; le cas échéant, revue des données secondaires législative, administrative et judiciaire sur : Le droit pénal, l'interdiction de la torture, interrogatoires ou traitement des personnes, mécanismes actuels de plainte et d'indemnisation, et signalement de la situation au Comité contre la torture

Personnes enlevées, kidnappées, disparues, arrêtées arbitrairement/illégalement à la suite d'un conflit, de violences ou de tout autre choc (ventilées par genre, âge, handicap et par appartenance clé (communauté, langue, croyance religieuse, origine ethnique, etc.))

Incidents de sécurité affectant le personnel ou les biens humanitaires, ventilés par auteur

Incidents de sécurité affectant le personnel ou des biens humanitaires, portés devant les autorités exécutives et judiciaires sur le nombre total d'incidents ; le cas échéant, revue des données secondaires et analyse des mesures et pratiques mises en oeuvre pour assurer/limiter un accès humanitaire complet, sûr et sans entrave

Ménages composés par des réfugiés ayant subi des restrictions de mouvement au cours des 3 derniers mois, ventilées par appartenance clé (communauté, langue, croyance religieuse, origine ethnique, etc.)

Revue des données secondaires et analyse des politiques, des mesures et des pratiques mises en oeuvre qui restreignent la circulation des personnes, y compris les barrages, les sièges et d'autres formes de régime de fermeture qui portent atteinte aux droits des populations touchées par une crise

Ménages composés par des réfugiés n'ayant pas accès aux autorités officielles chargées de l'application de la loi et/ou au système judiciaire, ventilés par appartenance clé (communauté, langue, croyance religieuse, origine ethnique, etc.)

Plaintes/incidents soumis au système judiciaire exécutif national qui ont fait l'objet d'une enquête et/ou d'un jugement ; la proportion de ceux qui ont été jugés en faveur du plaignant ; et la proportion de ces derniers qui ont été respectés par le gouvernement et/ou l'acteur responsable ; chacun ventilé par type de mécanisme, domaine du droit/type de procédure (civil, pénal, etc.), droits substantiels en cause et recours accordés. Le cas échéant, revue des données secondaires et analyse juridique du cadre juridique et des pratiques relatives à l'accès à la justice, aux procédures établies, aux garanties fondamentales et de procédure, aux mécanismes actuels de plainte et d'indemnisation. Il s'agit notamment de l'égalité d'accès à la justice et d'égalité devant la justice, de la disponibilité et de l'accessibilité à l'assistance juridique.

Présence/prévalence de traite des personnes dans la zone d'analyse

Personnes blessées ou tuées par des engins explosifs (désagrégé par âge et sexe)

Signalements de violence sexuelle (désagrégé par âge et sexe) résultant d'un conflit, de violences, d'une catastrophe naturelle, d'une épidémie ou de tout autre choc

Signalements d'incidents [de torture ou de peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants] : nombre de victimes, régions, tendances et allégations dans la région de l'analyse

Signalements de recrutement et d'utilisation d'enfants par des groupes armés et des forces armées

Zones à accès humanitaire limité

Sites assiégés/confinés (ventilés par sites ruraux et urbains) dans la zone d'analyse.

Annexe 4 : Exemples de fichiers à utiliser pour la déclaration sectorielle du PiN et de la sévérité

Admin 1	Admin 1 P-Code	Admin 2	Admin 2 P-Code	Population	CCCM - ancien
Al-Anbar	IQG01	Al-Falluja	IQG01Q01	540,532	
Al-Anbar	IQG01	Al-Kaim	IQG01Q02	102,858	
Ninewa	IQG15	Al-Hamdaniya	IQG15Q03	225,238	
Al-Anbar	IQG01	Al-Rutba	IQG01Q04	30,384	
Erbil	IQG11	Erbil	IQG11Q02	193,318	
Al-Anbar	IQG01	Haditha	IQG01Q06	27,618	
Al-Anbar	IQG01	Heet	IQG01Q07	181,224	
Kirkuk	IQG13	Al-Hawiga	IQG13Q01	162,540	
Al-Basrah	IQG02	Al-Zubair	IQG02Q06	1,272	
Al-Najaf	IQG04	Al-Kufa	IQG04Q01	2,394	
Al-Najaf	IQG04	Al-Najaf	IQG04Q03	6,714	
Al-Anbar	IQG01	Al-Ramadi	IQG01Q03	631,686	
Al-Sulaymaniyah	IQG06	Al-Sulaymaniyah	IQG06Q01	90,660	
Duhok	IQG09	Zakho	IQG09Q04	81,217	
Al-Sulaymaniyah	IQG06	Derbendikhan	IQG06Q03	6,276	
Al-Sulaymaniyah	IQG06	Dokan	IQG06Q04	5,166	
Al-Sulaymaniyah	IQG06	Halabcha	IQG06Q05	3,972	
Al-Sulaymaniyah	IQG06	Kalar	IQG06Q06	13,851	
Ninewa	IQG15	Al-Baaj	IQG15Q02	59,184	
Babil	IQG07	Al-Hilla	IQG07Q02	1,494	
Diyala	IQG10	Al-Khalis	IQG10Q01	84,690	
Baghdad	IQG08	Al-Adhamiya	IQG08Q01	2,244	
Salah Al-Din	IQG16	Samarra	IQG16Q05	76,896	
Baghdad	IQG08	Al-Karkh	IQG08Q03	4,290	
Ninewa	IQG15	Al-Hatra	IQG15Q04	51,906	
Salah Al-Din	IQG16	Beygee	IQG16Q03	144,972	
Kirkuk	IQG13	Kirkuk	IQG13Q04	245,868	
Salah Al-Din	IQG16	Balad	IQG16Q04	89,166	
Diyala	IQG10	Al-Muqdadiya	IQG10Q02	53,088	

Admin 1	Admin 1 P-Code	Admin 2	Admin 2 P-Code	Population	CCCM - ancien
Al-Anbar	IQG01	Al-Falluja	IQG01Q01	540,532	
Al-Anbar	IQG01	Al-Kaim	IQG01Q02	102,858	
Al-Anbar	IQG01	Al-Ramadi	IQG01Q03	631,686	
Al-Anbar	IQG01	Al-Rutba	IQG01Q04	30,384	
Al-Anbar	IQG01	Ana	IQG01Q05	34,356	
Al-Anbar	IQG01	Haditha	IQG01Q06	27,618	
Al-Anbar	IQG01	Heet	IQG01Q07	181,224	
Al-Basrah	IQG02	Al-Basrah	IQG02Q02	2,304	
Al-Basrah	IQG02	Al-Zubair	IQG02Q06	1,272	
Al-Najaf	IQG04	Al-Kufa	IQG04Q01	2,394	
Al-Najaf	IQG04	Al-Najaf	IQG04Q03	6,714	
Al-Qadissiya	IQG05	Al-Diwaniya	IQG05Q02	2,256	
Al-Sulaymaniyah	IQG06	Al-Sulaymaniyah	IQG06Q01	90,660	
Al-Sulaymaniyah	IQG06	Chamchamal	IQG06Q02	9,234	
Al-Sulaymaniyah	IQG06	Derbendikhan	IQG06Q03	6,276	
Al-Sulaymaniyah	IQG06	Dokan	IQG06Q04	5,166	
Al-Sulaymaniyah	IQG06	Halabcha	IQG06Q05	3,972	
Al-Sulaymaniyah	IQG06	Kalar	IQG06Q06	13,851	
Al-Sulaymaniyah	IQG06	Rania	IQG06Q09	2,124	
Babil	IQG07	Al-Hilla	IQG07Q02	1,494	
Babil	IQG07	Al-Mussyab	IQG07Q04	14,904	
Baghdad	IQG08	Al-Adhamiya	IQG08Q01	2,244	
Baghdad	IQG08	Al-Kadhmiyah	IQG08Q02	39,450	
Baghdad	IQG08	Al-Karkh	IQG08Q03	4,290	

Annex 5 : Liste des participants

Abdelrahman Jaber	Gordon Dudi	Mohamed Mowlid
Abdikhalid Issack	Hanad Karie	Mohamed Shukri
Abdirahman Muse	Hashim Jelle	Muditha Sampath Henadeera Pathirage
Abdoul-Razak Koroney	Hassan Abdi	Muhammad Imran Khan
Abdulrahman Al-Serouri	Hassan Yarrow	Mulugeta Gutu
Ahmed Mohamed Isse	Hassan Abdi	Nabil Shiltagh
Alam Khan	Hermela Wossenyeleh Abebe	Nancy Zuhair Zoqash
Albert Abou Hamra	Hind Omer	Nasra Hussein
Alex Koclejda	Hind Omer Abuelhassan	Ndirima Zacchaeus
Alex Koton	Ibrahim A I Haddad	NK Shrestha
Alexandra Karkouli	Iga Denis Marko Espico	Olivia Pearson
Alexandra Lazau-Ratz	Ingrid Paola Hurtado Sánchez	Omar Ahmad Hasan Al Daher
Ali Al Eryani	Isaac Macha	Onur Mavi
Ali Madwa	Isaack Manyama	Oscar Gitonga
Alimata Sidibe	Ismail Mohamed	Pablo Rodriguez
Alistair Short	Jamal Abdullah	Padmore Ochieng Okal
Allan Gogo	James Macharia	Paola Circa
Alois Ndambuki	James Steel	Patrick Mutai
Alycan Mushayabasa	Jan Guerrero	Paula Bravo Sánchez
Amani Bwami Passy	Jennifer Vettel	Paula Crespo
Amin Mohamed	Juan Pablo Tribin Rivera	Phidel Hazel Arunga
Ana Garcia	Jules Firmin Douam	Philip Bato
Andres Orjuela Trujillo	Justus Vundi	Ramsey Bryant
Andrew Welch	Kadjo Modeste Kouassi	Raul Mauricio
Anne Flake	Kais Aldairi	Girardo Riofrio
Anne Kathrin Landherr	Katarzyna Kot-Majewska	Reem Nashashibi
Anne-Sophie Le Beux	Kumlachew Mengistu	Reham Al-Majdobe
Austin Luki Mueke	Kumudu Sanjeewa Warapitiya Acharige	Richard Evans
Awat Salih	Las Rashid	Risto Ihalainen
Bello Danlami	Laura De la Cruz	Robert Burume
Bernard Mrewa	Laura Tatiana Osorio Rubiano	Sameer Al Rubaye
Bruno Salomon Ngandu	Laure Anque	Sameer Saran
Carlota Tarazona Lizarraga	Laurent Gimenez	Sandeep Bashyal
Carmen Garcia	Leidy Mariana Caballero	Sandra Otero Pineda
Catalina Velasquez	Lida Acosta	Sebastian Diaz Parra
Daniel Kuria	Lida Alejandra Acosta Bulla	Sekou Traore
Daniela Cetares	Lina Camperos	Shannon O'Hara
Daniela Sánchez	Lucien Simba	Shantosh Karki
Danielle Parry	Luis Alcaraz Pardo	Shezane Kirubi
David Carden	Luisa Paola Sanabria	Simon Karanja
Diana Moreno	Mabel Andrea Aguirre Lora	Sinan Sinnokrot
Diana Sarria	Maja Munk	Sylvia Milena Echeverry Vargas
Diego Ballén Monastoque	Majed Abuqubu	Temisaren Odeka
Diva Moreno	Marco Ciapparelli	Thomas Elter
Ebrahim Anaam	Maria Elena Gutierrez Manco	Umar Daraz
Edom Hailu	Marie-Amandine Grand	Virginia Santoro
Erna van Goor Roelofje	Maryam Alasan	Willem Muhren
Faysal Barau	Matho Nianga Dore	Wondayeram Gameda
Firas Qaimary	Mattia Rizzi	Woubishet Ameha
Fitz William Neba Lovala Shu	Mekiya Feki	Yakoubou Mounkara Oumarou
Frederic Patigny	Michael Bally	Yewondwossen Assefa
Frederick Atenaga	Michael Gonzalez Vasquez	Yir Be Hore Medard Some
Gabriel Nicolás González	Mohamed Biely	Zandra Estupiñan
George Rock	Mohamed Habib Ouederni	Zully Tellez



**Joint and
Intersectoral
Analysis
Framework**

www.jiaf.info